



# Rapport Moral et d'Activités de la Fédération Française de Basketball

*Assemblée Générale*  
Paris  
19 Octobre 2024

# 1. Présidence

## 1.1. Relations internationales

### Relations Internationales en Afrique

La FFBB en Afrique :



- ➔ Fondation HAVOBA : programme de développement financé par l'AFD au profit de 6 fédérations africaines de basketball ciblées par l'Etat Français : Maroc, Tunisie, Sénégal, Côte d'Ivoire, Bénin et Cameroun ;
- ➔ Partenariats FFBB : 17 fédérations francophones : Tunisie, Algérie, Mali, Maroc, Maurice, Centrafrique, Bénin, Côte d'Ivoire, Mauritanie, RDC, Sénégal, Rwanda, Cameroun, Madagascar, Comores, Guinée et Gabon ;
- ➔ MAEI : Mission Affaires Européennes et Internationale : Coopération internationale (financement - appel à projet annuel - permettant d'organisation des actions) ;
- ➔ PAIF CNOSF : Plan d'accompagnement International des Fédérations (financement CNOSF - appel à projet – permettant l'organisation d'un séminaire) ;
- ➔ FSPI : Fonds de solidarité pour les projets innovants, permet aux ambassades de mener sur le terrain des actions en collaborations avec les fédérations.

Objectifs :

- 1) Diplomatie :
  - ➔ Contribuer à la politique étrangère et défendre les intérêts de la France
  - ➔ Agir auprès des instances
- 2) Sportif
  - ➔ Crée des synergies
  - ➔ Partager les bonnes pratiques
  - ➔ Rôle social du basketball
- 3) Business
  - ➔ Commercialiser notre expertise et notre savoir faire
  - ➔ Crée des opportunités (Ouverture de Hoops Factory)

MISSION AFFAIRES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES – (MAEI)  
COOPERATION INTERNATIONALE :

Chaque année la FFBB répond à l'appel à projet de la MAEI, dans le cadre de la coopération internationale.

Cette année une subvention de 8 000 € a été allouée à la FFBB pour organiser un stage de 50 enseignants/entraîneurs sénégalais. Ce stage a été dispensé par Moustapha SONKO, Manager Général des Métropolitains et Alain WEISZ ex-entraîneur national.



Ce stage a été programmé lors du déplacement de la ministre des Sports en novembre 2023 à Dakar, venue officialiser le lancement du club sport Afrique à Dakar, en présence du DG de l'AFD, M. Rémy RIOUX, de l'ambassadrice de France au Sénégal, Christine FAGES et de l'Ambassadeur aux Sports M. Samuel DUCROQUET.

La FFBB est membre du club Sport Afrique.

Ce Club Sport Afrique a pour ambition de devenir un hub centralisant et facilitant le partage d'informations liées au développement de projets sportifs. Il couvre diverses dimensions du sport, notamment les infrastructures et équipements sportifs, articles et matériels sportifs, tourisme, organisation d'événements sportifs internationaux, innovation et gestion de données sportives etc...



A cette occasion la convention de partenariat FFBB-FSBB a été renouvelée.



Une subvention de la MAEI a été allouée en 2024 pour l'organisation d'un tournoi 3x3 de quartier mixte à Kigali ainsi qu'une formation d'entraîneurs et d'officiels 3x3. Il se déroulera fin octobre 2024.

#### Séminaire FFBB / FN Africaines partenaires de la FFBB

A ce jour, 17 fédérations francophones africaines sont partenaires de la FFBB :

Le 9ème séminaire annuel rassemblant les présidents et DTN des fédérations africaines francophones partenaires de la FFBB (financé par le PAIF CNOSF), s'est tenu à Casablanca au Maroc du 23 au 26 mai 2024 à l'occasion du lancement du programme de développement de la Fondation HAVOBA.

La thématique de ce séminaire était la « gouvernance », les objectifs étaient d'échanger sur les plans de développement des fédérations et confédérations africaines afin d'identifier les axes de développement.

C'est la première fois que le séminaire FFBB / FN Africaines est délocalisé sur le continent africain.

La Fédération Algérienne a formulé le souhait d'accueillir le séminaire en 2025 et la Fédération Sénégalaise en 2026 à l'occasion des Jeux de la Jeunesse qui se dérouleront à Dakar.

#### OBJECTIFS DU SEMINAIRE GOUVERNANCE :

- ➔ Echanger sur les plans de développement des fédérations africaines et de FIBA Afrique ;
- ➔ Identifier des axes de développement (développement et performance des pratiques sportives).





**FORMER & ACCOMPAGNER**  
Le handball, le volley-ball et le basketball français  
unis au service de l'international



Lors du Nouveau Sommet France Afrique qui s'est déroulé à Montpellier le 8 octobre 2021 en présence du Président de la République M. Emmanuel MACRON et du DG de l'AFD, M. Rémy RIOUX, les présidents des Fédérations de Basket, de Hand et de Volley ont signé un accord de partenariat avec l'AFD, l'Agence Française de développement.

Ce partenariat a pour objectif d'apporter des réponses concrètes aux stratégies « 100% lien Social » de l'AFD et vise prioritairement à réduire les inégalités multidimensionnelles, dont les inégalités entre les femmes et les hommes, à améliorer le bien-être et l'accès aux biens et services essentiels, à favoriser l'insertion socio-économique des populations et des territoires, tout en développant des modes de gouvernance participatifs dans l'instruction des financements du Groupe.

Le sport, fédérateur et vecteur d'inclusion, contribuant à la paix, à l'égalité entre les sexes et à l'autonomisation des femmes, ainsi qu'à l'atteinte des Objectifs de développement durable en matière de santé, d'éducation et de cohésion sociale, est au cœur de la stratégie « 100% Lien Social » de l'AFD.

L'objectif est également :

- D'étendre à l'international les valeurs et l'engagement social de ces fédérations françaises de ces 3 sports collectifs ;
- D'accompagner et de valoriser des projets de développement portés par les sportifs de ces fédérations françaises de sports collectifs » ;
- D'apporter des réponses concrètes aux stratégies citées ci-dessus.

La Fondation HAVOBA est abritée à la Fondation du Sport Français.

Pour la mise en œuvre de ce programme de développement, une subvention de 2.5 millions d'Euros a été allouée à la Fondation HAVOBA par l'AFD (Agence Française de Développement).

Lancement du programme de développement HAVOBA à Casablanca en mai 2024 :

Le lancement s'est déroulé au Consulat de France en présence des Présidents des trois fédérations Françaises de Hand, Volley et Basket, des Présidents et DTN des 18 fédérations bénéficiaires du programme HAVOBA (Maroc, Tunisie, Sénégal, Côte d'Ivoire, Bénin et Cameroun) de M. Christian TESTOT, Consul de France à Casablanca et de la Directrice AFD Afrique du Nord Cécile COUPRIE et de FIBA Afrique à l'occasion du Campus « Gouvernance ».



La prochaine étape est l'organisation du Campus de rédaction des cahiers des charges des composantes du programme de développement HAVOBA, qui se déroulera en Tunisie début septembre.

Un temps de communication est prévu à l'Ambassade de France à Tunis, en présence de l'Ambassadrice, des Présidents des trois fédérations françaises de Hand, Volley et Basket, des ambassadeurs sportifs français de ces 3 disciplines, du Directeur de l'AFD Afrique du Nord, du ministre des Sports Tunisien, des représentants de la Fondation du Sport Français, du président du Comité Olympique Tunisien.

Une table ronde, sur la sensibilisation à la pratique sportive sera organisée à l'institut Français de Tunis avec des jeunes tunisiens.

Projet portée par l'Ambassade de France en Mauritanie

Dans le cadre de la seconde édition des portes ouvertes sur le sport en Mauritanie, la FFBB et la FMBB avec un financement de l'Ambassade de France en Mauritanie, ont organisé en février 2024, une formation 3x3 pour les coachs féminines dispensée par M. Adrien DUBOIS Responsable Superleague Juniorleague 3x3 à la FFBB.

Projet en cours d'étude : Création d'une Union Francophone des Fédérations de basketball :

- Réunion prévue à Tunis en septembre 2024 avec M. Ali BENZARTI Président de la Fédération Tunisienne

## **1.2. Commission Fédérales des Finances (René KIRSCH)**

La Commission Fédérale des Finances, animée par René KIRSCH, a vu une particulière implication de ses membres ci-après : Chantal DEVILLARD, Daniel BES, Jean-Luc DESRUMAUX (vice-président), Yvon PICARD et Jacky VENOUD.

Dans le respect de la feuille de route du président, et sous l'autorité du trésorier général et premier vice-président Jean-Pierre HUNCKLER, les missions de la commission ont porté sur l'aide aux comités et ligues.

La commission s'est attachée au suivi des documents financiers de ces instances et à l'étude de leurs finances.

Un suivi particulier a été assuré pour les très rares instances dans le besoin, la quasi-totalité des ligues et comités ayant des finances saines.

Je m'autorise à rappeler que les documents financiers doivent être adressés à la fédération en les déposant dans l'espace dédié « documents officiels » sur la plateforme de la FFBB. Les documents sont à insérer dans le sous dossier « finances » déjà créé ou à créer à cet effet dans votre espace 2023/2024 sur eFFBB.

Les membres de la commission ont été sollicités comme de coutume pour l'instruction de certains dossiers du PSF.

Enfin, à la demande du trésorier général, la commission des finances a été consultée pour participer activement à l'établissement du budget et plus particulièrement à l'élaboration des dispositions financières pour l'exercice à venir ; la commission s'est attachée à répondre aux objectifs fixés.

Une nouvelle étude est lancée à la demande du président fédéral Jean-Pierre SIUTAT : le covoiturage. A cette fin un groupe de travail spécifique est en place ; il est composé de représentants des ligues régionales et d'experts. Ce dossier est toujours en cours.

Nous sommes à votre disposition ; pour nous joindre, veuillez-vous adresser au service comptable de la Fédération Française de Basketball qui relaiera.

## **1.3. France Basket Promotion (Rémy GAUTRON)**

Après les années COVID (2020 et 2021) qui ont fragilisé l'activité, celle-ci avait déjà repris le bon chemin en 2022 avec un exercice positif.

L'année 2023 est une bonne année avec un objectif de chiffre d'affaires atteint à 97 %\* et un exercice positif ; c'est pourtant une année sans grande nouveauté, ni du côté de l'équipementier Jordan ni du côté de Peak (collections identiques à l'année précédente).

*\*Objectif CA incluant initialement l'opération Bracelets Mini Basket*

Des indicateurs de suivi d'activité très positifs :

- Un CA qui dépasse le million (1 028 263 € HT), ce qui n'était pas arrivé depuis 2015 ;
- Une progression globale de + 9,81 % par rapport au CA 2022 (933 038 € HT) ;
- Une progression de + 48,3 % sur les événements par rapport à 2022 ;
- Une progression de + 36,07 % sur le site e-commerce par rapport à 2022 et un CA record sur le site jamais atteint (496 670 €) avec un montant du panier moyen à 81,10 euros.
- Une progression de + 10,17 % à la Boutique au siège de la FFBB par rapport à 2022 (sans compter la prestation de flocage).

La progression des indicateurs de suivi pour FBP est au-dessus de la progression des indicateurs sur le marché (source FEVAD sur le bilan e-commerce en France en 2023)

Concernant les deux grandes gammes de produits commercialisés par FBP :

- Un objectif dépassé sur la gamme des Officiels ;
- Un objectif non atteint sur la gamme EDF (chute des ventes après le résultat de l'EDF M à la CDM) ;
- Mais une très forte progression des ventes de maillots personnalisés au nom des joueurs et joueuses : WENBANYAMA et JOHANNES en tête des ventes (la prestation de flocage reste une intervention manuelle, chronophage).

La tournée des Équipes de France 2023 est très positive :

- + 47,64 % par rapport à l'objectif fixé (CA = 154 891 €HT), avec un record pour les matchs EDF M à Orléans ;
- Un montant par spectateur dépassé (3,14 €) et largement au-dessus de l'indicateur du marché (1 €) ;
- Une prestation de flocage proposée sur place, très appréciée des clients et qui apporte une vraie plus-value et animation sur la boutique.

L'activité e-commerce représente 48,3 % du CA total avec une belle progression, exercice le plus élevé depuis ces 10 dernières années. En 2023, c'est 6 102 commandes en ligne et un montant du panier moyen à 81,10 € (le chiffre avancé de la FEVAD est de 59 € en 2023). Un SAV toujours en progression avec un traitement rapide des demandes e-commerce et autres.

En conclusion, 2023 présente une belle progression de tous les indicateurs de suivi, sans pourtant avoir bénéficié d'aucune grande nouveauté.

#### **1.4. Commission Fédérale Qualité (Luc VALETTE)**

L'activité de la commission a été consacrée essentiellement au plan d'action à mettre en place pour donner suite au contrôle de l'AFA (Agence Française Anticorruption) dont le rapport définitif a été adressé à la FFBB le 1<sup>er</sup> septembre 2023. Ce contrôle portait sur la mise en œuvre des mesures de prévention et détection des atteintes à la probité.

Le rapport de contrôle a mis en exergue 13 observations et 12 recommandations qui ont été prises en compte dans un plan d'actions constitué autour des huit thématiques :

1. L'engagement de la FFBB en matière de lutte contre les atteintes à la probité ;
2. La cartographie des risques d'atteinte à la probité ;
3. La déontologie et le code de conduite ;
4. La formation ;
5. L'évaluation des tiers ;
6. Le contrôle interne ;
7. Le dispositif d'alerte ;
8. Le régime disciplinaire.

L'avancement de ce plan d'actions est le suivant.

Thématique 1 : Engagement de la FFBB en matière de lutte contre les atteintes à la probité

La fédération a créé un comité de pilotage (COPIL AFA) pour piloter la mise en œuvre du plan d'actions ; il est composé :

- Du Directeur Technique National, Directeur Général ;
- Du Président de la Commission Fédérale Qualité ;
- De l'Adjoint au Directeur Technique National ;
- De l'Adjoint au Directeur Technique National, en charge des Finances ;
- De la Directrice des Ressources Humaines ;
- De la Directrice des Affaires Juridiques et Institutionnelles ;
- Du Responsable du Service Intégrité & Conformité ;
- De la personne identifiée pour le contrôle interne.

Ce COPIL rend compte de l'avancement de ses travaux à chaque réunion mensuelle de Bureau Fédéral et à chaque réunion trimestrielle du Comité Directeur afin de favoriser la culture de la prévention de l'intégrité auprès des membres des instances dirigeantes de la FFBB et la prise d'orientations et décisions en toute connaissance de cause.

Une cellule de « Mise en Concurrence » a été créée pour l'engagement de certaines dépenses. Cette cellule a ainsi et notamment été activée par exemple pour la prestation d'assistance à la réalisation de la cartographie des risques de probité et la prestation de vote électronique dématérialisée pour les élections fédérales.

#### Thématique 2 : Cartographie des risques d'atteinte à la probité

Le cabinet Grant Thornton a réalisé des dizaines d'entretiens et a élaboré 68 hypothèses de scénarios aboutissant à l'identification de 32 catégories de risques.

Cette cartographie a été présentée et approuvée par le Bureau Fédéral du 2 février 2024 et par le Comité Directeur du 16 février 2024.

Une extension de la cartographie des risques de probité à la LNB a été lancée avec un objectif de finalisation en octobre 2024.

#### Thématique 3 : Déontologie et code de conduite

Le Comité Directeur des 26 et 27 avril 2024 a consolidé les évolutions annoncées lors du contrôle dans sa Charte Éthique en prenant également en compte les recommandations du rapport AFA et le rapport du 7 décembre 2023 du Comité National d'Éthique incluant, entre autres dispositions, le renforcement de la procédure de traitement et de prévention des conflits d'intérêt ou l'élargissement des modes de saisine du Comité Éthique.

A compter de la rentrée, le Comité Éthique contrôlera par ailleurs les déclarations d'intérêt particuliers des nouveaux élus des Comités Directeurs de la FFBB, de la LNB, mais également des présidents secrétaires généraux, trésoriers et vice-présidents des ligues et comités départementaux.

#### Thématique 4 : Formation

Conformément à la décision du Comité Directeur du 7 juillet 2023, l'ensemble des membres du comité directeur, les salariés de la FFBB et les présidents de commissions fédérales ont suivi un module e-learning d'initiation à la prévention des risques liés à la probité.

La prévention des risques liés à la probité a également été abordée lors du séminaire des présidents de ligues régionales et de comités départementaux des 19 et 20 juillet 2024 à Orléans ; elle constitue également une des thématiques de formation lors du campus des dirigeants qui s'est tenu du 22 au 25 août 2024 à La Ville Aux Dames.

## Thématique 5 : Évaluation des tiers

Chaque nouveau contrat intègre dorénavant une disposition spécifique en la matière. La cartographie des risques ainsi que le retour d'expérience sur le fonctionnement de la Cellule de Mise en Concurrence vont constituer des données d'entrées pertinentes pour mettre en œuvre les modalités pratiques de cette évaluation.

## Thématique 6 : Contrôle interne

Les contrôles de niveau 1 et 2 sont définis lors de la mise en place des process.

L'audit interne (contrôle de niveau 3) sera mis en place à partir du deuxième semestre 2025, lorsque tous les process seront définis et mis en œuvre de manière effective. Une ressource interne a été identifiée pour planifier et réaliser ces audits, son programme de formation est en cours de construction.

## Thématique 7 : Dispositif d'alerte

Le dispositif de recueil des alertes sera externalisé et le traitement des alertes demeure une procédure interne collégiale.

Après consultation et appels à candidatures, le prestataire retenu par le Bureau Fédéral réuni le 6 juillet 2024, est la société BE SIGNAL (Valeur et Conformité) ; cette plateforme est opérationnelle depuis le 15 septembre et permet à toute personne de signaler toute suspicion d'atteinte à la probité mais également les atteintes à l'intégrité physique et morale des personnes.

## Thématique 8 : Régime disciplinaire

Le règlement disciplinaire de la FFBB fait référence au respect de la Charte Éthique (Annexe 1 § 1.1) mais il ne mentionne pas spécifiquement l'atteinte à la probité ; en fonction des risques identifiés, le règlement disciplinaire sera adapté.

Le Comité Éthique travaille à l'élaboration d'un code de bonne conduite à destination des dirigeants, membres de commissions et salariés dont les manquements aboutiront à la saisine des instances disciplinaires compétentes.

## Conclusions / Perspectives

Ce plan d'action nous permet de constituer les bases d'un système de management des activités de la FFBB.

Dans un premier temps, pour répondre aux demandes de l'AFA, ce système prend en compte uniquement les aspects de « respect de la probité ». L'objectif à moyen terme est que le système de management couvre l'ensemble des thématiques RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations) pertinentes pour la FFBB et d'obtenir une reconnaissance de ce système de management par une évaluation externe (par exemple le modèle AFNOR « Tous engagés RSE »). Cette approche nous permettra de formaliser la prise en compte des besoins et attentes de l'ensemble de nos parties intéressées. Cette démarche pouvant être dupliquée auprès des ligues et comités départementaux / territoriaux.

## 2. Délégation du Haut Niveau

### 2.1. Vice-Présidence (Carole FORCE)

Le Haut-Niveau, se porte bien, il affiche une belle croissance économique dotée d'une santé financière solide.

Il poursuit son développement et sa professionnalisation en adéquation avec la commande politique fédérale.

Pour sa 26ème saison, la LFB, accueille un Namer et va désormais avoir un championnat qui va s'appeler « La Boulangère Wonder Ligue » ; l'arrivée de la Boulangère comme partenaire titre est historique au sein de la division, il vient concrétiser le travail remarquable réalisé par les équipes de la FFBB et notamment le pôle communication/marque.

Concernant la LF2, le passage à 14 clubs est validé pour la saison 2025/2026. Cette division continue à se structurer. Le projet global sera inscrit dans le PSF de la prochaine mandature. En NM1, l'évolution de la formule de Championnat (en phase 2), doit permettre aux jeunes talents de s'aguerrir avant de se frotter aux divisions supérieures.

Le HNO, quant à lui, est reconnu au niveau européen et mondial avec la désignation d'arbitres pour ces compétitions Internationales. En parallèle, il conduit un projet de développement de la haute performance de l'arbitrage des championnats professionnels qui va être opérationnel en 2025. Il va permettre d'améliorer les conditions d'exercice des arbitres de haut niveau.

A la tête de cette commission depuis 12 ans, Paul MERLIOT a décidé de ne pas se représenter à la prochaine élection fédérale, aussi, je souhaite saluer l'excellent travail qu'il a mené et réalisé. D'une nature plutôt réservée, Paul est une personne avec qui il est agréable de travailler et j'ai pu apprécier notre collaboration.

Enfin et pour conclure, la saison 2023/2024 a fortement été marquée par la préparation des Jeux Olympiques.

L'activité réalisée et les résultats obtenus dans toutes ses composantes, par la Direction du Pôle Haut-Niveau et celle de la Performance sous la houlette de son Directeur Jacky COMMERES sont marquants.

Il reste maintenant à poursuivre dans cette voie et à se projeter vers LA 2028.

### 2.2. Contribution du Pôle (Jacques COMMERES)

Le Pôle Haut Niveau, devenu en cours de saison 2023-2024, Pôle Performance et Haut Niveau est sous la responsabilité de Jacques COMMERES.

Le périmètre Performance regroupe la coordination 5x5, la coordination 3x3, l'administration des sélections nationales, la formation des joueuses et joueurs, la détection et le suivi de la performance.

Le périmètre Haut Niveau comprend le Haut Niveau des Clubs et le Haut Niveau des Officiels. Six responsables assurent le fonctionnement du Pôle au quotidien, il s'agit de Yannick SOUVRE (Haut Niveau des Clubs), Ana FERREIRA (Administration des sélections nationales), Yann JULIEN (coordination 3x3), Stan HACQUARD (Détection), Gilles THOMAS (Suivi administratif de la performance) et Eddie VIATOR (Haut Niveau des officiels) ; Jacques COMMERES assurant en plus de la direction du Pôle Performance et Haut Niveau la coordination 5x5, en lien également avec la commission Haut Niveau des Techniciens sous la responsabilité de Claude BERGEAUD.

La saison 2023-2024 a été fortement marquée par la préparation des Jeux Olympiques de Paris 2024.

L'ensemble des missions du Pôle Performance et Haut Niveau correspondent à l'opérationnalisation au quotidien des stratégies déployées au sein du Pilier Performance de la Politique Fédérale décliné en performance durable (Projet de Performance Fédéral (PPF)), performance immédiate 5x5 et performance immédiate 3x3.

### **2.3. Ligue Féminine de Basket (Carole FORCE)**

La 26<sup>e</sup> saison de la Ligue Féminine de Basketball a offert cette année encore un plateau relevé avec la présence de joueuses rompues aux joutes de haut niveau et de jeunes pépites aux dents longues.

L'exercice 2023/2024 s'est ouvert par le traditionnel Opening LFB et son Match des Champions qui a vu Basket Landes écrire son nom au palmarès pour la première fois.

Les 22 journées de la saison régulière, maîtrisée par Villeneuve d'Ascq avec 19 victoires et 3 défaites, ont permis d'établir une hiérarchie claire derrière le club nordiste. Bourges, Basket Landes, Lattes Montpellier, Charnay, Lyon, Tarbes et Angers ont ainsi accompagné les Guerrières en play-offs. Sur leur lancée, les joueuses de l'ESBVA-LM ont dominé tous leurs adversaires en quarts, demies et finale pour remporter le titre de champion de France, sept ans après leur dernier sacre. Du côté des play-downs, Saint-Amand n'a pas été en mesure de sauver sa place dans l'élite.

En Coupe de France, Basket Landes a retrouvé l'Accor Arena pour la troisième fois de suite. Le *remake* de la finale homérique de 2022 (91-88 après deux prolongations) contre Bourges a cette fois tourné en faveur des Tango.

Comme toujours, nos clubs LFB ont donné leur maximum sur la scène européenne. Des huit équipes engagées, saluons une nouvelle fois le formidable parcours des Guerrières de Villeneuve d'Ascq qui ont atteint la finale de l'Euroligue. Une première pour une équipe française depuis vingt ans et la consécration de Valenciennes en 2004.

Les trophées LFB 2024 ont fait la part belle à l'ESBVA-LM avec le sacre de l'Américaine Kennedy BURKE (MVP pour la deuxième année de suite) et de Rachid MEZIANE (meilleur entraîneur). Le pivot de Tarbes Dominique MALONGA a été élue meilleure jeune.

Le championnat LFB a disposé cette saison d'une exposition télévisuelle exceptionnelle avec la diffusion d'un match par journée en clair, accessible gratuitement sur Sport en France. Les images étaient issues des captations améliorées produites par les clubs. Skweek a de son côté assuré la production et la diffusion en exclusivité de 22 rencontres de saison régulière.

Le Match des Champions et la totalité des play-offs LFB, soit 15 directs, étaient quant à eux disponibles en co-diffusion sur Sport en France et Skweek. Enfin, la chaîne YouTube de la FFBB a également permis aux internautes de suivre toute la saison sur le web.

Ce dispositif de diffusion n'aurait jamais pu voir le jour sans l'aide de l'Agence Nationale du Sport (ANS) et son fonds de soutien à la production audiovisuelle.

Cette saison, la Ligue Féminine a choisi la sensibilisation à la maladie de l'endométriose comme thématique sociale et a décidé de collaborer avec l'association Info-Endométriose dont Sandrine GRUDA est l'ambassadrice pour le milieu du sport. Après avoir suivi, lors de l'Opening LFB 2023, une sensibilisation sur la maladie faite par l'association Info-Endométriose, 12 joueuses de Ligue Féminine sont devenues messagères. A l'occasion des

12 étapes de l'EndoTour LFB, elles ont pris la parole afin d'informer le public présent dans leur salle lors d'une rencontre.

Un protocole de match a été mis en place dès septembre avec comme objectif de renforcer la notoriété et la présence de la Ligue dans les salles, dans les médias et de contribuer à construire une image de marque plus moderne.

L'hymne de la Ligue Féminine de Basketball, créé par l'agence Dissonances, a remporté le TOP/COM GRANDS PRIX d'or 2024 dans la catégorie identité sonore, section design. Une grande première pour la LFB qui se réjouit de cette distinction.

Cet hymne rythme désormais le protocole de match et accompagne également toute sa communication et se fait entendre sur de nombreux supports (billboard, générique TV...) et événements et contribue à l'identification de la LFB. L'identité sonore de la Ligue Féminine, avec une mélodie qui se démarque, a rapidement trouvé son public que ce soit auprès des joueuses ou des (télé)spectateurs, notre objectif est donc atteint !

Grande avancée sociale, l'accord sectoriel du basket féminin a été finalisé. Un travail remarquable a été mené par les clubs accompagnés de la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles pour aboutir à cette conclusion. Il s'agit là d'une étape primordiale pour renforcer le statut des joueuses professionnelles.

Enfin, la saison s'est achevée avec la signature d'un partenariat exceptionnel de trois saisons avec la société La Boulangère. Cet accord historique comprend notamment le premier naming de la division d'élite du basket féminin français qui deviendra, à partir de septembre 2024, La Boulangère Wonderligue !

#### **2.4. Mission Fédérale Divisions semi-professionnelles (Carole FORCE LF2 / Alain SALMON NM1)**

##### **Ligue Féminine 2**

Petit retour sur la saison avec un championnat de Ligue Féminine 2 toujours de plus en plus relevé.

L'équipe d'Aulnoye, leader incontesté de la phase 1 finit première de la saison régulière mais son parcours vers l'élite s'arrête en 1/2 finale des play-offs face aux toulousaines.

Au terme d'un duel au sommet entre Chartres et Toulouse lors de la Finale, ce sont les Bluelights qui s'imposent en 3 manches devenant ainsi Championnes de France devant leur public dans un Colisée flambant neuf de plus de 4000 places. Le C'Chartres Basket Féminin accède ainsi à La Boulangère Wonderligue pour la 1<sup>ère</sup> fois de son histoire !

Saison difficile par ailleurs pour deux clubs historiques de la LF2, Champagne Basket Féminin et Strasbourg Illkirsch Graffenstaden qui quittent la division après plusieurs années dans l'antichambre de la LFB. Les équipes d'Alençon et le Havre gagnent quant à elles leur accession sportive en LF2.

Au niveau de la communication, le bilan est cette fois encore très positif, les clubs s'investissent pleinement ce qui est très appréciable en relation avec le service communication de la FFBB. Les diffusions des rencontres se développent tout comme l'utilisation des réseaux sociaux, vecteurs d'information incontournables.

Le travail de professionnalisation de la LF2 s'accentue cette saison encore, les travaux avancent sur l'évolution des centres de formation et des centres d'entraînement avec la Direction Technique Nationale avec l'objectif de relever les niveaux et les attentes. Un projet global se dessine et à compter de la saison 2025-2026, la LF2 passera à 14 équipes avec la

volonté d'accompagner toujours davantage les clubs dans leur développement et leur structuration pour qu'ils se rapprochent au plus près des clubs de La Boulangère Wonderligue.

### **Nationale Masculine 1**

Encore une saison très disputée avec un titre attribué au Hyères Toulon Var Basket à l'issue d'une superbe saison et la montée en Pro B en prime. Félicitations à toute l'équipe et aux dirigeants pour ce magnifique parcours

Les playoff ont vu la victoire du club de Caen qui rejoindra lui aussi la 2<sup>ème</sup> division professionnelle

Les échanges avec les Présidents ont été nombreux tout au long de la saison et nous ne pouvons que nous féliciter des excellents rapports entretenus entre la fédération et les clubs de NM1

Quelques évolutions règlementaires et modifications du format de la compétition vont voir le jour pour cette nouvelle saison 2024/2025 (phase 2 modifiée notamment), toujours dans un souci constant d'amélioration et de professionnalisation de la division. Celle-ci a aussi pour mission de former de jeunes talents qui viennent s'aguerrir dans cette belle division qu'est la NM1

La FFBB se doit de préparer au mieux ces clubs pour une accession à la 2<sup>ème</sup> division professionnelle.

Cependant la prudence financière reste de mise car il est de plus en plus difficile de bâtir un budget cohérent et de le respecter.

En conclusion, notre division fédérale NM1 atteint sa maturité et propose de belles rencontres tout au long des 40 matchs qui doivent se disputer (phase 1 et 2) avant les play-offs.

Bonne saison à tous et gardons l'état d'esprit qui règne au sein de cette division

Sportivement

### **2.5. Haut Niveau des Officiels (Paul MERLIOT)**

La saison qui s'achève s'est inscrite dans la continuité des précédentes avec toujours le même objectif, le respect de la commande politique de 2012.

Au cours de mes 3 mandats, passés à la tête du HNO, je me suis attaché à rendre notre arbitrage le plus performant possible.

Le but a été atteint et nos arbitres ont reçu cette saison de superbes désignations :

- Coupe du monde masculine du 25/08 au 10/09 en Indonésie Japon Philippines : Yohan ROSSO ;
- Coupe Intercontinentale à Singapour du 21 au 24 Septembre : Yohan ROSSO ;
- TQO Féminin en Belgique du 08 au 11 février : Amel DAHRA ;
- TQO à Porto Rico du 02 au 07 juillet : Yohan ROSSO ;
- Coupe du Monde FIBA U17 en Turquie du 29 Juin au 07 Juillet : Amel DAHRA ;
- Finale Retour de l'Eurocoupe FIBA le 25 Avril à Chemnitz : Nicolas MAESTRE ;

- Youth Basket Ball Champions League du 02 au 07 Avril à Debrecen : Edgard CECCARELLI ;
- Finale de la BCL le 28 Avril à Belgrade : Yohan ROSSO ;
- Finale Euroleague le 26 Mai à Berlin : Mehdi DIFALLAH.

Pour parfaire le tout, Maxime BOUBERT participera au NBA camp comme arbitre observateur.

Félicitations à Mehdi DIFFALAH, Yacine MELAB et Yogachandran KIRITHARAN qui ont reçu le Trophée "Arbitre de l'année" dans leur division respective.

A l'heure où j'écris ces quelques lignes nous attendons toujours les désignations pour les Jeux de Paris 2024 : Yohan ROSSO, Amel DAHRA et Yann DAVIDSON, arbitre malgache officiant en NM1, figurant dans la présélection. Nous croisons les doigts.

La FFBB compte actuellement 9 arbitres FIBA et 5 arbitres EUROLEAGUE.

Parallèlement à ces désignations, nos jeunes potentiels ont participé à de nombreux camps FIBA :

- Camp FIBA pour les nouveaux arbitres internationaux : Zagreb du 05/09 au 08/09 : Cynthia LE QUILLEC, Pierre LANDY, Jules GADUEL ;
- Camp FIBA du 26 au 29 mars à Vienne : Brahima SISSOKO et Bastien CARTIGNY ;
- Camp FIBA à du 30 mars au 06 avril à Manheim : Laure COANUS ;
- Camp FIBA féminin du 03 au 06 juillet à Postojna : Sarah BREUIL.

Le HNO gère 113 arbitres repartis en 4 groupes :

- HN1 : BETCLIC ELITE : 35 arbitres ;
- HN2 : PROB : 33 arbitres ;
- HN3 : NM1 : 40 arbitres ;
- HN4 : (groupe composé uniquement d'arbitres féminines présentant un potentiel) LFB : 5 arbitres ;

4031 désignations ont été effectuées au cours de la saison : BE 1255, PROB 1178, LFB 528, NM1 1070.

Chaque club de BE et de PROB a reçu la visite d'un arbitre HN.

La formation continue a été assurée par Eddie VIATOR en Betclic Elite, Valentin OLIOT en PROB et Mathieu HOSSELET en NM1 sur la base de feedbacks et de QCM théoriques, vidéos et jugements.

Outre les stages de présaison organisés à Lille du 08 au 10 septembre pour les HN1/HN2, et du 25 au 27 Août à Voiron pour les HN3, l'ensemble des arbitres ont été réunis en visio à mi saison les 04 et 11 janvier. L'élite de l'arbitrage réuni à Saint Chamond à l'occasion de la LeadersCup du 16 au 18 février puis à Roissy les 05 et 06 mai pour préparer les Play-offs a pu bénéficier d'échanges très fructueux avec des entraîneurs Pro. Enfin les potentiels "crew chief" ont été réunis lors du plateau Coupe de France les 16 et 17 mars à Trélazé.

Les jeunes potentiels qui ont intégré le programme "On the Road", se sont retrouvés à l'INSEP le 10 décembre.

Les arbitres inscrits dans ce programme, tous âgés de moins de 32 ans bénéficient d'un suivi individuel, de visio collectives, arbitrent avec un tuteur et échangent régulièrement avec un coach.

L'apprentissage de l'anglais est également une priorité.

Jacques BOUE est quant à lui responsable des observateurs. Pour rappel, le groupe observateurs est scindé en 3 :

- 8 observateurs HN1 ;
- 8 observateurs HN2 ;
- 9 observateurs HN3.

Toutes les rencontres de BE ont été observées/évaluées et des visio mensuelles à base de clips ont été organisées avec les 3 groupes afin d'améliorer la cohérence de l'observation.

Luc MURILLON a quant à lui géré le groupe commissaires

Nous avons consacré beaucoup de temps au projet proposé par le SNAB (Syndicat National des Arbitres de Basket Ball).

Ce projet, intitulé "Projet de développement de la haute performance de l'arbitrage des championnats professionnels", validé par la FFBB et la LNB et destiné aux arbitres de BE, se décline en 4 piliers :

- Une structuration différente du groupe d'arbitres (passage à 30 voire 27 arbitres) ;
- Une pyramide des rencontres établie (saison régulière, eader's Cup, Play-offs) ;
- Un encadrement du HNO renforcé (encadrement technique et structuration des observations) ;
- Un système d'indemnisation moins précaire (mise en place d'une indemnité de préparation mensuelle).

Une fois l'étude juridique effectuée, la mise en place définitive devrait intervenir en septembre 2025. Il ne s'agit pas d'une professionnalisation stricto sensu, mais d'un dispositif destiné à améliorer de manière très sensible les conditions d'exercice des arbitres de Haut Niveau.

Je pense avoir fait un compte rendu exhaustif des activités du HNO.

Je vais rendre les clefs de la commission en décembre prochain, puisque je ne briguerai pas un nouveau mandat.

Je remercie tous ceux qui m'ont accompagné pendant ces 12 ans et qui m'ont aidé à faire grandir notre arbitrage. N'oublions pas que nous sommes partis d'un conflit très lourd en 2011/2012, pour aboutir en 2024 avec une génération dorée qui cumule les désignations mondiales et européennes, les plus exceptionnelles les unes que les autres.

## **2.6. Haut Niveau des Techniciens (Claude BERGEAUD)**

Les 4 rassemblements de la saison 2023/2024 ont été co-organisés par :

- La Fédération Française de BasketBall (Haut Niveau des Techniciens, Pôle Formation et Emploi qui s'est beaucoup investi auprès du HNT) ;
- La Ligue Nationale de Basket (direction sportive).

Séminaires pour les coaches LFB : HNT / PFE

Séminaire Opening LFB les 15/16 septembre 2023 :

- Restitution des travaux de la commission mixte formation (DTBN/LNB : Jacky COMMERES, Vincent COLLET, Rudy NELHOMME, Philippe HERVE, Frédéric SARRE, Claude BERGEAUD)
- Exposé terrain au centre fédéral des FONDAMENTAUX OFFENSIFS (Philippe HERVE et Claude BERGEAUD)

Séminaire des coaches LFB les 16/17/18 mai 2024 à Villeneuve d'Ascq

- Organisateur Pole Formation FFBB (Arnaud BROGNIET et Yann FONTENEAU)
- Intervenants Claude BERGEAUD et Philippe HERVE

Séminaires pour les coaches LNB : HNT / HNO / LNB

Séminaire Pré saison

Rencontres arbitres / coaches LNB le 28 août Paris siège de la LNB :

- Les nouvelles règles et philosophie de l'arbitrage
- Intervenants Eddie VIATOR, Vincent OLLIOT, R. MEZIANE, Claude BERGEAUD

HNT / PFE / LNB

Séminaire LDC St Chamond 15/16/17 février 2024

- Intervenants Claude BERGEAUD, Philippe HERVE, Frédéric SARRE, Alain WEISZ
- Intervenants terrain : Mickaël HAY, Maxime BEZIN, Romain CHENAUD, Vincent COLLET

Remarque générale aux deux collèges de coaches :

Pour les coaches LFB comme pour ceux de LNB seulement 50 % participent à ces séminaires et ce parce qu'ils ne sont pas obligatoires.

Deux options s'offrent à nous :

- Les rendre obligatoires et les inscrire dans le statut de l'entraîneur (déjà en place dans certains secteurs) ;
- Resserrer et accompagner une ELITE de coaches puisqu'un groupe stable chez les coaches LNB s'est progressivement dessiné sur ces 3 dernières années... élément qui avait été projeté au début des travaux de la commission HNT.

Le Pôle Formation et Emploi (Pierre-Olivier CROIZAT et Arnaud BROGNIET) a décidé de concrétiser ces deux objectifs et projette d'établir une offre de formation complète pour l'ensemble des entraîneurs du basket-ball français dans lequel les entraîneurs Pro des ligues féminines et masculines pourront et devront participer à deux rassemblements annuels.

Pour la saison 2023/2024, les participants (présents) renouvellent incessamment leurs remerciements pour ces initiatives très formatrices à leur goût et indispensable à leur corporation.

## Avenir du coaching français

Sur les 16 coaches de la Betclic Elite :

- 13 seront issus de la formation « Française » dont 9 « jeunes coaches » et 5 issus de la Pro B ;
- 2 seront des étrangers (Sacha OBRADOVIC et Paris Basket) ;
- Savo VUCEVIC issu d'une culture mixte.

Philippe HERVE, Frédéric SARRE et moi-même regrettons que le projet de la commission mixte technique DTN/LNB n'ait pas pu voir le jour cette année. Il avait pour objectif de réimplanter les FONDAMENTAUX INDIVIDUELS dans les Pôles et dans les centres de formation afin d'affirmer à terme et le plus rapidement possible une IDENTITÉ DE JEU du basket-ball français.

Philippe HERVE qui s'était beaucoup investi ces deux dernières années auprès du HNT a donc décidé de rechercher un projet basket et s'est ainsi engagé dans le club de Lyon SO.

Je tiens à le remercier publiquement pour sa totale implication dans tous les séminaires que nous avons animés.

## 2.7. Ligue Nationale de Basket (Philippe AUSSEUR)

### INTRODUCTION

La saison 2023-24 a vu la LNB être confrontée à des défis d'envergure et des choix forts en termes de stratégie :

- Capitaliser sur le *momentum* autour du basket professionnel de la saison précédente (draft Victor WENBANYAMA) et conserver la dynamique positive enclenchée en 2022-23
- S'installer comme une marque référente avec des identités claires et modernisées (LNB, événements, championnats)
- Procurer une expérience inoubliable (dans les salles, hors des salles)
- Consolider puis développer ses revenus
- Clarifier les règles de participation aux compétitions européennes
- Promouvoir la stabilité des effectifs
- Le choix d'un modèle de diffusion hybride : une fenêtre en clair pour maximiser l'exposition et une fenêtre payante en OTT

Ces défis ont été relevés avec succès par la LNB et ses clubs avec des affluences et taux de remplissage record en 2023-2024, et des audiences TV très convaincantes sur la Chaîne l'Equipe.

Il est à retenir également de cette première année de mandat la contractualisation d'un certain nombre d'accords avec des partenaires clés de la LNB, et l'entrée en vigueur de ses nouveaux statuts.

## **DES NOUVEAUX STATUTS DE LA LNB**

Une évolution statutaire est devenue indispensable pour plusieurs raisons :

- Aucune évolution majeure n'avait été apportée depuis plus d'une décennie
- Nécessité d'intégrer de nouvelles familles dans les organes de la LNB (SNAB)
- Adoption d'une gouvernance et des textes apportant une meilleure transparence dans la gestion de la LNB
- Volonté de féminiser les organes de direction de la LNB

### **Composition de l'Assemblée Générale**

- Obligation de nommer une femme parmi les 4 représentants du Comité Directeur FFBB à l'AG LNB
- Maintien des 7 « personnalités qualifiées UCPB »
- Obligation de désignation d'une femme parmi ces « 7 personnalités qualifiées UCPB »
- Ajout de deux personnalités qualifiées à l'Assemblée Générale. une est désignée par l'organisation la plus représentative des joueurs professionnels et une est désignée par l'organisation la plus représentative des entraîneurs
- Le Président de l'organisation la plus représentative des arbitres devient membre de l'Assemblée Générale

### **Composition du Comité Directeur**

- Le Comité Directeur est désormais composé de 20 membres (ajout d'un troisième représentant des clubs de seconde division, ajout du représentant des arbitres et ajout d'une personnalité qualifiée supplémentaire)
- Obligation de nommer une femme parmi les 3 représentants du Comité Directeur FFBB
- Obligation de nommer une femme parmi les 4 personnes qualifiées désignées par les organisations les plus représentatives des joueurs/clubs/coachs et élues à l'AG LNB
- Limitation du nombre de mandats de plein exercice et précision sur la définition de plein exercice (issue de la loi du 2 mars 2022)

### **Composition du Bureau**

Désormais fixée de 6 à 8 membres et composé à minima comme suit : Président, VP FFBB, VP clubs 1ère division, VP clubs 2nde division + 2 autres personnes

## **UNE NOUVELLE CONVENTION AVEC LA FFBB**

La signature pour 3 saisons de la convention de subdélégation entre la LNB et la FFBB. La finalisation de cet accord ouvre la voie à une nouvelle étape de co-développement et co-investissement dans le développement du basket professionnel français, notamment l'adoption du plan de développement de la haute performance de l'arbitrage des compétitions professionnelles.

## **MOMENTS FORTS DE LA SAISON**

### **Betclic ELITE**

L'AS Monaco Basket a conservé son titre de Champion de France après avoir maîtrisé le championnat tout au long de la saison. Paris Basketball a quant à lui effectué une saison

extraordinaire, s'inclinant en finale 3 manches à 1, après avoir remporté deux trophées majeurs, la Leader's Cup et l'Eurocup.

La JL Bourg Basket a également effectué une grande saison, Zaccharie RISACHER ayant accepté à 19 ans toutes les responsabilités de leader.

Pour cette saison 2023-24, trois équipes (Metropolitans 92, finaliste 2023, Chorale de Roanne et ADA Blois) ont été reléguées en PRO B, en raison de la diminution du nombre d'équipes en Betclic Elite, et le passage à 16 pour 2024-25

#### Les Trophées de Betclic ELITE – Saison 2023-24

MVP SNB: T.J. SHORTS (Paris)

Meilleur Jeune : Zaccharie RISACHER (Bourg-en-Bresse)

Meilleur défenseur : John BROWN III (Monaco)

Entraîneur de l'année : Thomas IISALO (Paris)

Cinq majeur de l'année : J. SHORTS (Paris), Mike JAMES (Monaco), Nadir HIFI (Paris), Isiha MIKE (Bourg-en-Bresse) et Bastien VAUTIER (Le Portel)

#### PRO B

Une seule montée était programmée pour cette saison, seul le vainqueur des Play-offs PROB accédant à la Betclic ELITE.

Le Stade Rochelais a déjoué tous les pronostics, terminant en tête de la saison régulière et en dominant les Play-offs (une seule défaite en quart à Gries) pour conquérir le Titre de Champion de France Pro B et accéder à la Betclic ELITE.

#### Les Trophées de PROB – Saison 2023-24

MVP SNB : Tray BUCHANAN (La Rochelle)

Meilleur jeune : Noah PENDA (Vichy)

Entraîneur de l'année : Julien CORTEY (La Rochelle)

Cinq majeur de l'année : Tray BUCHANAN (La Rochelle), Angelo WARNER (Boulazac), Marcus SANTOS-SILVA (Lille), Jean-Marc PANSA (Boulazac) et Mathieu BOYER (Antibes)

#### ESPOIRS ELITE

Sept ans après son dernier sacre, Nancy est de retour sur le toit du championnat de France Espoirs ELITE.

Avec vingt-six victoires pour deux défaites, les joueurs de Pierre VERDIERE ont survolé le championnat Espoirs ELITE. Seulement défait par LDLC ASVEL en début de saison puis au Mans, les Nancéiens ne se sont plus inclinés depuis le 11 novembre 2023.

#### Trophée du Futur

Au terme d'une finale de très grande intensité, la JL Bourg Basket a remporté son premier Trophée du Futur en battant AS Monaco Basket 88-71.

Joueur le plus régulier dans ce tournoi 2024, Anatole HUMEAU a été élu MVP. Il cumule 11 points à 48% aux tirs, 7,6 rebonds, 4,3 passes et 2,3 interceptions par match pour 16,6 d'évaluation.

#### Les Trophées Espoirs ELITE Saison 2023-24

M.V.P.: Guillaume GROTZINGER (Nancy)

Cinq majeur de l'année : Guillaume GROTZINGER (Nancy), Mohammad AMINI (Monaco), Roman DOMON (Gravelines-Dunkerque), Amaël L'ETANG (Cholet), Yves Raymond MBALLA NOAH (Nancy)  
Entraîneur de l'année Espoirs ELITE : Pierre VERDIERE (Nancy)  
M.V.P. du Trophée du Futur : Anatole HUMEAU (Bourg-en-Bresse)

### ESPOIRS PROB

Déjà très en vue la saison dernière avec une demi-finale perdue face à Châlons-Reims, Orléans a validé cette saison les acquis d'une génération en dominant leur poule lors des deux premières phases et en remportant le titre de Champion de France Espoirs PRO B après sa victoire 90-78 face à Fos Provence Basket, au terme d'un Final 4 Espoirs PROB de grande qualité organisé à Vichy. Aix-Maurienne Savoie Basket prend la troisième place en s'imposant devant Antibes 77-69.

Lilian MARVILLE, le meneur d'Orléans est élu M.V.P. du Final Four, terminant avec 10.5 points à 55 % aux tirs, 3 rebonds et 8.5 passes décisives de moyenne.

Les Trophées Espoirs PRO B Saison 2022-23

M.V.P. : Wilan MARIE-ANNAIS (Fos-sur-Mer)

Cinq majeur de l'année René Charles LOUIS-THERESE (Pau-Lacq-Orthez), Wilan MARIE-ANNAIS (Fos-sur-Mer), Wilson JACQUES (Châlons-Reims), Djibril DIAWARA (Fos-sur-Mer), Anthony MARTINEZ (Orléans)

Entraîneur de l'année Espoirs PROB : Romain PAOUR (Saint-Chamond)

M.V.P. Final 4 Espoirs PROB : Lilian MARVILLE (Orléans)

### **AFFLUENCES**

#### BETCLIC ELITE

- Les salles de Betclic ÉLITE sont remplies en moyenne à 88%, détrônant le précédent record (87% en 2022-2023). Sur la phase retour et l'approche de l'épilogue sportif, le taux de remplissage moyen s'élève même à 92% (la dernière journée de championnat affichant un taux de remplissage de 98%). 8 clubs sur 18 présentent des taux de remplissage de 97% ou plus
- Près de 1,2 million de spectateurs ont rempli les salles de l'élite du basket professionnel français en 2023-2024, comme lors de la saison précédente (qui correspondait au record historique) ;
- En moyenne, les joueurs de Betclic ELITE ont évolué devant 3 880 spectateurs (contre 3 910 spectateurs la saison précédente) ;
- 132 rencontres se sont disputées à guichets fermés sur les 306 rencontres de saison régulière (soit près d'une rencontre sur deux)
- La rencontre Nanterre 92 – AS Monaco Basket, délocalisée à Paris La Défense Arena le 28 février 2024 (24ème journée), s'est déroulée devant 15 767 spectateurs, représentant la plus forte affluence de la saison 2023-2024.
- C'est une nouvelle fois le club SLUC Nancy Basket qui présente la meilleure affluence moyenne avec 5 896 spectateurs par rencontre disputée dans sa salle.
- Paris Basketball, qui a fait son entrée en février 2024 dans son nouvel écrin, l'Adidas Arena, affiche la plus forte croissance des affluences moyennes sur la saison (4 269 spectateurs, +19% par rapport à 2022-2023).

## PRO B

- 757.000 spectateurs se sont massés dans les salles de Pro B au cours de la saison, marquant ainsi le record pour la division (+13% par rapport à la saison 2022-2023 qui détenait le précédent record)
- 2 473 spectateurs en moyenne par rencontre de Pro B (record historique également) ;
- Le taux de remplissage des salles s'élève à 71%
- Les nouvelles arénas (CO'Met à Orléans et Saint-Etienne Métropole Arena à Saint-Chamond), avec des capacités d'accueil importantes, ainsi que la présence de l'Elan Béarnais Pau Lacq Orthez en seconde division (meilleur taux de remplissage des salles lors de ses rencontres disputées à l'extérieur, 84%), expliquent en partie le nombre de spectateurs record cette saison.
- Le club Orléans Loiret Basket inscrit un nouveau record d'affluence sur une saison régulière dans l'histoire de la Ligue Nationale de Basket : 6 441 spectateurs en moyenne ont assisté aux rencontres à la CO'Met, affluence moyenne encore jamais atteinte lors d'une saison régulière sur les deux divisions confondues.
- Le Stade Rochelais Basket, leader du championnat à l'issue de la saison régulière, a disputé l'ensemble de ses rencontres dans une salle pleine, enchainant ainsi 17 guichets fermés.
- Les délocalisations ont également rencontré un franc succès pour les clubs d'Aix-Maurienne Savoie Basket (une rencontre à la Halle Olympique d'Albertville et deux rencontres au Phare Grand Chambéry), de Fos Provence Basket (quatre rencontres au Palais des Sports de Marseille) et de Poitiers Basket 86 (cinq rencontres à l'Arena Futuroscope).

## **COMPETITIONS EUROPEENNES**

### EUROLEAGUE : AS Monaco / LDLC ASVEL

L'AS Monaco Basket a effectué une nouvelle fois une grande saison en Euroleague mais n'a pu se qualifier pour le Final 4 échouant lors du match 5 à domicile face au Fenerbahçe Istanbul.

### BASKETBALL CHAMPIONS LEAGUE : Cholet Basket / Le Mans Sarthe Basket / JDA Dijon / SIG Strasbourg

Quatre clubs ont participé à la B.C.L. cette saison. Cholet et Strasbourg ont remporté le Tour Préliminaire et ont rejoint Le Mans et Dijon en Saison Régulière. Cholet et Le Mans se sont qualifiés pour les Play-in, seuls les Choletais remportant leur série.

Dijon, Strasbourg et Cholet rescapé des Play-in se sont qualifiés pour la seconde phase de poule, malheureusement sans succès, les trois clubs ne se qualifiant pas pour les quarts de finale.

### EUROCUP : Paris Basketball / JL Bourg-en-Bresse

Les deux représentants français ont dominé la compétition de bout en bout, se retrouvant pour une finale électrique, Paris Basketball remportant le trophée trois ans après Monaco.

### FIBA EUROPE CUP : BCM Gravelines-Dunkerque

Le BCM Gravelines-Dunkerque a lutté vaillamment dans cette compétition, se qualifiant pour la seconde phase.

## EQUIPE DE FRANCE

### QUALIFICATION EUROBASKET 2025

Une seule fenêtre internationale était au programme cette saison pour les qualifications à l' Eurobasket 2025. Nadir HIFI (Paris Basketball), Paul LACOMBE (SIG Strasbourg), Zaccharie RISACHER (JL Bourg-en-Bresse) et Matthew STRAZEL (AS Monaco Basket) ont joué lors des deux matches programmés.

### JEUX OLYMPIQUES

Félicitations aux équipes de France 5x5 et 3x3 pour leurs médailles d'argent.

Nando DE COLO (LDLC ASVEL) et Matthew STRAZEL (AS Monaco) en 5X5 et Lucas DUSSOULIER (Nanterre 92) et Timothé VERGIAT (ADA Blois) représentèrent fièrement les clubs de la LNB.

Il faut noter que 11 joueurs sur 12 sont issus des Centres de Formations des clubs de la Ligue Nationale de Basket.

A noter que Nadir HIFI (Paris Basketball) ainsi qu'Elie OKOBO (AS Monaco Basket) ont participé à la Préparation aux JO 2024.

## COMMISSION HAUT NIVEAU DES TECHNICIENS

La Commission Haut Niveau des Techniciens, présidée par Claude BERGEAUD, a proposé aux entraîneurs de la LNB un séminaire organisé lors de la Leader's Cup à Saint-Chamond, qui s'est tenue du 15 au 17 février 2024. Ce rassemblement s'est articulé autour de trois points principaux :

- Partage d'expérience : avec les interventions notables de Vincent COLLET, Frédéric SARRE et Alain WEISZ.
- Inter échanges avec les arbitres : avec notamment la participation d'Éric DELORD et Emmanuel SCHMITT au stage des arbitres de la Leader's Cup, visant à approfondir les connaissances technicotactiques et poursuivre le rapprochement avec cet acteur du jeu.
- Interventions techniques sur le terrain : animées par Mickael HAY, Maxime BEZIN, Romain CHENAUD et Vincent COLLET.

## TELEVISION

### La chaîne L'EQUIPE

La chaîne L'EQUIPE a diffusé 27 rencontres de la saison régulière de Betclic ELITE 5 matches de Play-offs et les 4 épisodes des Finales, un match de chaque tour de la Leader's Cup et le All Star Game ont été diffusés.

### Skweek

Le Championnat de France Betclic ELITE a été diffusé exhaustivement cette saison sur Skweek. 308 rencontres ont été diffusées, 285 de Saison Régulière, 14 de Play-offs, le All Star Game et les 7 rencontres de la Leader's Cup et la Finale de la Leader's Cup Pro B.

### FRANCE 3 REGIONS

France 3 Régions a diffusé 16 matches de Pro B cette saison, dont deux rencontres de Play-offs et les deux matches de la Finale.

## LNB TV

374 rencontres ont été diffusées, 293 de saison régulière de Pro B, 13 de Play-offs Pro B, 48 de Leader's Cup Pro B. Ce sont également 20 rencontres Espoirs qui ont été diffusées (9 de saison régulière d'Espoirs ELITE, les 7 rencontres du Trophée du Futur et les 4 du Final 4 Espoirs Pro B).

2 876 utilisateurs uniques par match en moyenne 29'04 de temps de visionnage moyen par téléspectateur par match cette saison

4 équipes sur 18 ont augmenté leur audience par rapport à la saison 2022-23

## **RESEAUX SOCIAUX**

Les cinq réseaux de la LNB ont un total de 983 000 abonnés.

75 millions de vidéos ont été vues.

Au niveau des clubs, trois clubs ont vu une progression fulgurante de leur audience (Paris Basketball : +116%, JDA Dijon : + 63% et AS Monaco Basket : +61%)

Le site web a vu 786.000 visiteurs uniques consulter et près 9.3 millions de pages vues.

## **LABEL CLUB**

Le Label Club, mis en place depuis 10 ans, est un axe important de la stratégie de la Ligue Nationale de Basket. Abordant l'ensemble des thématiques essentielles au développement et à la structuration d'un club, pionnière dans l'intégration de critères financiers, sportifs et de formation, et accordant une grande importance à l'expérience client, la labellisation de la LNB accompagne les clubs dans leur croissance à travers l'ensemble de ces démarches.

La Commission Label Club de la LNB a rendu ses résultats définitifs, décernant 22 Labels cette saison, soit 1 de plus que la saison dernière.

### 1 club Label Or

Le club de Bourg-en-Bresse est, pour la seconde année consécutive, le seul club à obtenir le Label Or, correspondant à « l'excellence européenne ».

### 13 Labels Argent

Cette saison, 13 clubs ont décroché le Label Argent, soit le record depuis la mise en place du Label Club.

10 clubs sont parvenus à conserver leur Label Argent : Boulazac, Chalon/Saône, Cholet, Dijon, Gravelines\*, Le Mans, Lyon-Villeurbanne, Nancy, Nanterre et Strasbourg.

3 autres clubs ont connu une progression significative leur permettant d'obtenir ce niveau incarnant « l'excellence nationale » : Orléans récupérant cette distinction, ainsi que Monaco et Paris obtenant pour la première fois de leur histoire le Label Argent.

\* Label Argent attribué sur décision unanime de la Commission Label Club à la suite de l'incendie de Sportica. Le club de Gravelines-Dunkerque, candidat depuis la 1ère saison d'existence du dispositif Label Club, et ayant obtenu un Label chaque saison, dont le Label Argent lors de la saison 2022-2023, avait fait acte de candidature au dispositif Label Club avant l'incident. Cette décision s'inscrit dans la continuité du principe de démarche solidaire de la LNB vis-à-vis des événements vécus par le club du BCM Gravelines-Dunkerque au cours de la saison 2023-2024.

## 8 clubs en Bronze

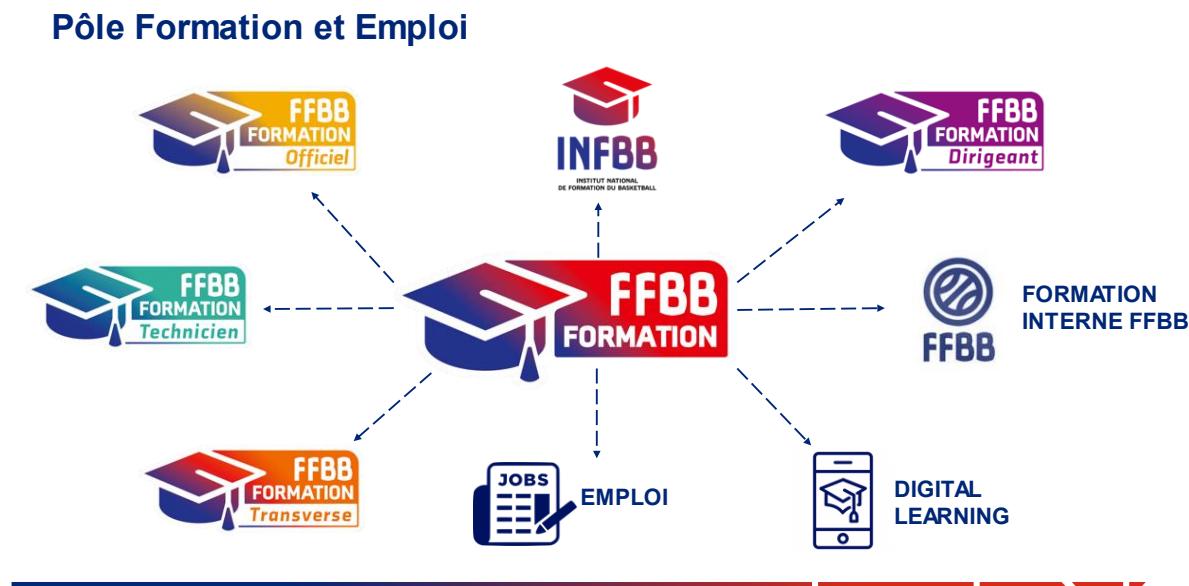
Sur les 8 clubs labellisés Bronze, 6 avaient déjà obtenu cette récompense la saison dernière

Antibes, Blois, Châlons-Reims, La Rochelle, Pau-Lacq-Orthez et Roanne.  
Les 2 nouveaux clubs en Bronze sont Aix-Maurienne et Saint-Chamond.

## 3. Délégation à la Formation & Emploi

### 3.1. Vice-Présidence (Christian AUGER)

Les activités, dans le domaine de la formation et de l'emploi, sont très nombreuses et diverses. Elles peuvent être résumées dans le schéma suivant :



Au sein de la délégation, elles sont organisées autour des commissions fédérales des dirigeants/adhérents (CFDA), des officiels (CFO) et des techniciens (CFT), ainsi que celle de l'emploi (CFE).

Les travaux menés dans ces commissions, composées de dirigeants bénévoles issus de nos territoires, sont détaillés dans leur compte-rendu respectif.

Au point de vue du fonctionnement, les commissions s'appuient au quotidien sur les différents services du Pôle, coordonnés par son Directeur.

A ce propos, je salue la première année de Pierre-Olivier CROIZAT à ce poste, année qui aura été marquée par de nombreuses évolutions et par la mise en place de plusieurs axes de développement très structurants.

Par ailleurs, les services ont été renforcés, notamment en ce qui concerne le pôle administratif et le digital Learning.

Comme la cartographie ci-dessus le démontre, les activités du pôle sont de natures très diverses.

Doivent « cohabiter » toutes les actions régaliennes et traditionnelles en matière de formation/emploi avec des actions de développement initiées en 2023/2024.

*Actions récurrentes :*

Dans le domaine des officiels : 122 actions correspondants à 256 jours de formation !  
Le suivi, en année 2, de la mise en œuvre du pacte #TousEngagés dont les résultats, en termes de quantité de nouveaux arbitres, sont très satisfaisants.  
Reste maintenant à fidéliser ce nouveau public, souvent très jeune, et à l'amener vers le parcours national de formation.

En ce qui concerne la famille des techniciens : 143 actions et 344 jours de formation professionnelle initiale ou continue !

La mise en œuvre totale des CS du DETB et le régime de croisière des nouveaux BF demandent une grande coordination.

Pour les dirigeants : le campus annuel et l'animation des carrefours d'échanges.

Dans le VxE, une douzaine de formations en basket santé et une formation en Micro-Basket et BaskeTonik.

*Nouveautés marquantes :*

La saison 2023/2024 a été particulièrement riche dans ce domaine.

Le réseau INFBB/IRFFB : une nouvelle organisation collaborative !

Dans le prolongement des séminaires de juin 2022 et 2023, beaucoup de travaux collaboratifs ont été menés au cours de la saison 2023/2024 entre le « national » et les régions.

Au plan de l'organisation, un COREP (Collège Représentatif) regroupe régulièrement l'ensemble des acteurs régionaux et nationaux pour orienter les travaux et valider les propositions émises par les différents COPROJ (Comités de Projets) ou les rencontres régulières entre les collaborateurs.

Dans l'esprit « coopérative », je tiens à souligner les avancées très importantes concrétisées cette année grâce à la bonne volonté et à l'implication de tous.

Un autre grand chantier collaboratif, qui aura occupé tout le 1<sup>er</sup> semestre 2024, est celui concernant le choix de la nouvelle plateforme de digital Learning qui remplacera SportEEF dès le 2 septembre 2024.

Ajoutons également la gestion du Service Civique, totalement restructurée cette saison avec l'arrivée d'un chargé de mission et l'implication des ligues régionales dans la gestion du processus (320 missions en 2023 et 350 en 2024) et l'organisation globale des opérations « Du stade Vers l'Emploi » (les « job dating ») en très étroite relation avec les ligues régionales là-aussi (23 opérations en 2023 et 25 en 2024).

De nouvelles formations ont été expérimentées, notamment celle concernant les chargés de promotion et de marketing sportif (CPMS).

Une formation CDSSA (chargé de développement de structure sportive associative) a été initiée en fin de saison pour un lancement à la rentrée de septembre/octobre.

La saison a aussi été marquée par le lancement d'une étude sur l'emploi des techniciens, réalisée en collaboration avec le cabinet CERES.

En outre, je ne peux manquer de signaler, en perspective, le très fort développement de notre CFA national en lien avec l'intégration de plusieurs ligues régionales, notamment pour les formations BPJEPS.

Nous nous inscrivons ainsi dans une démarche « gagnant/gagnant », prometteuse pour l'écosystème fédéral !

Cerise sur le gâteau, au tout début du mois de juillet, la FFBB a passé avec succès son audit de renouvellement Qualiopi, couvrant désormais les champs de la formation, du CFA, de la VAE et du bilan de compétences ! Bravo aux acteurs de cette belle réussite !

Pour finir, je tiens à remercier sincèrement les 4 collègues en charge des commissions de l'emploi (Nathalie MOREAU), des techniciens (Fawzi LARBI), des dirigeants et adhérents (Patrick COLLETTE) et des officiels (Arnaud PETITBOULANGER) ainsi que l'ensemble des équipes qui se sont constituées autour d'eux.

Je renouvelle mes remerciements à tous nos collaborateurs du pôle pour leur implication dans le suivi des dossiers et la parfaite adéquation entre les bénévoles et les salariés.

Merci à tous.

### **3.2. Contribution du Pôle (Pierre-Olivier CROIZAT)**

La saison 2023-24 a été riche et intense au sein de la délégation Formation et Emploi avec en apothéose les Jeux Olympiques de Paris 2024.

La délégation Formation & Emploi et son Pôle opérationnel (PFE) se sont trouvés face à de multiples enjeux structurels et stratégiques, nous nous sommes résolument engagés tout au long de la saison pour répondre efficacement.

Avec l'aide de son Pôle opérationnel, la délégation Formation & Emploi joue son rôle essentiel dans la mise en place de programmes de formation et d'emplois destinés aux acteurs du basketball. Le pôle est à la croisée de plusieurs sujets transverses portés en étroite collaboration avec d'autres délégations fédérales et pôles opérationnels. Ainsi nous sommes un acteur accompagnant les sujets formations de la FFBB en mettant à disposition les compétences et moyens nécessaires pour contribuer au développement et à la structuration du basket français.

Au cœur de nos activités depuis plusieurs décennies, la formation des encadrants (dirigeants, techniciens, officiels) se devait de s'adapter aux enjeux et opportunités environnementales mais aussi d'innover en permanence pour préfigurer les évolutions de demain. La FFBB a tenu à faire profiter positivement à l'ensemble de ses territoires et réseaux, d'une évolution de ses pratiques pour faire face à un environnement en perpétuel changement (notamment dans les aspects de la formation professionnelle et des nouvelles technologies).

L'activité au sein du Pôle a fait l'objet d'un audit en début de saison sportive pour évaluer et mesurer l'ensemble du champ d'action et de missions affectées sur une saison sportive. De cet audit un plan de structuration et de professionnalisation RH a été conduit pour répondre aux besoins et permettre d'instaurer un fonctionnement opérationnel efficace sur les plans administratifs, financiers et stratégiques.

Ainsi la rigueur des dossiers administratifs et financiers, a été au cœur des préoccupations pour répondre aux charges administratives de plus en plus importantes, en quantité comme

en exigences, venant notamment de nos partenaires institutionnels. Ce travail de fond conduit par les équipes du PFE a permis de renouveler notre certificat QUALIOPI en juillet 2024 lors de notre audit pour les 3 prochaines saisons. Nous sommes donc certifiés QUALIOPI pour les champs des actions de formation professionnelle, de l'apprentissage, de la validation des acquis de l'expérience (VAE) et du bilan de compétence. Ainsi en élargissant le champ de notre certification nous sommes à même aujourd'hui de répondre aux besoins de nos territoires et des licenciés en formation. Le renouvellement de cette certification QUALIOPI a été permis grâce à l'investissement et la rigueur d'Aurélie DELETRAZ responsable administrative du PFE et de Virginie BRIANT chargé de développement INFBB.

Sur le plan des innovations, la saison a été marqué par la volonté de faire évoluer notre stratégie digitale learning. Le service digital learning du PFE a été étoffé sous la houlette de Claire DENDARY responsable de service pour constituer une équipe de professionnels en capacité de répondre aux enjeux digitaux de la formation. Un projet d'ampleur a été mené et se concrétisera dès septembre 2024 avec le déploiement d'une nouvelle plateforme E-learning permettant une expérience utilisateur plus agile, immersive et engageante. Cette nouvelle plateforme conçue par la société TeachUp viendra remplacer la solution SPORTEEF qui hébergeait depuis de nombreuses saisons l'ensemble de nos contenus digitaux de formation.

Ce projet réalisé en commun entre l'INFBB et les Ligues Régionales par le biais de leurs Instituts Régionaux de Formation nous permet d'avoir un outil de formation innovant doté des solutions numériques et digitales modernes. Nous tenons d'ailleurs à remercier les ligues pour leur investissement dans ce projet d'ampleur. La vocation de cet outil est d'être partagé avec l'ensemble des IRFBB.

Dans la stratégie d'une politique de réseau, le Pôle opérationnel s'est attaché à structurer l'organisation et le fonctionnement du réseau regroupant les IRFBB et l'INFBB. Depuis juin 2023, dans un esprit de co-construction, nous avons construit une organisation du réseau structuré autour d'un collège représentatif constitué des représentants élus et opérationnels de chaque IRFBB qui a vocation à définir et suivre les orientations du réseau et de comités projet spécifiques qui eux ont vocation à accompagner les actions du réseau.

En parallèle de la structuration de ce réseau, une visite au sein de chaque IRFBB a permis de bien identifier les caractéristiques et les particularités de chacun. Ainsi ce réseau a pour vocation de répondre aux enjeux de chaque entité mais aussi de porter en commun des projets d'envergure pour enrichir nos offres de formation ainsi que l'accompagnement de nos licenciés et de nos structures.

L'illustration de cette politique de réseau a été au cours de cette saison le développement du centre de formation des apprentis (CFA) FFBB. Jusqu'à présent le CFA FFBB accueillait en son sein des apprentis inscrits dans des formations dispensées par le PFE. La saison 2023/2024 a vu le périmètre du CFA FFBB s'élargir en accueillant des unités de formation d'apprentis (UFA) en région avec l'intégration des ligues régionales de Bretagne, Pays de la Loire et Occitanie. Ces unités de formation d'apprentis rattachées au CFA FFBB ont dispensé des formations d'éducateur et de chargé de promotion et marketing sportif sur leur territoire.

Le développement du CFA FFBB est une avancée majeure dans l'évolution du Pôle formation et emploi qui se voit doté d'un outil performant accompagnant la professionnalisation et l'insertion de jeunes dans l'environnement professionnel du basketball.

Le CFA continue sa structuration et son développement avec une intégration de nouvelles UFA pour la rentrée 2024.

Virginie BRIANT chargé de développement INFBB et CFA accompagne efficacement ces travaux de structuration et d'animation de ce réseau.

Concernant la gestion des Services Civiques, nous avons dû faire face à des dysfonctionnements dont le PFE prend sa part de responsabilité dans ce fonctionnement. La

campagne 2023 a pu aller à son terme grâce à la mise en place d'un nouveau process co-construit avec la commission emploi et l'agence du service civique. Le recrutement d'un nouveau chargé de mission Martin ALLIO dédié à ce dossier a permis une gestion plus sereine en collaboration avec les acteurs institutionnels mais aussi l'implication et l'investissement des ligues régionales dans la stratégie déployée pour la campagne de recrutement 2024.

## FORMATIONS

- A l'attention des techniciens et entraîneurs :

Le service de la formation des techniciens sous la direction d'Arnaud BROGNIET a durant cette saison communiqué sur le parcours de formation des techniciens en distinguant les formations à destination des techniciens bénévoles et celles à destination des techniciens souhaitant se professionnaliser. Cette distinction a vocation à faciliter la compréhension de nos parcours de formation qui font face régulièrement à de multiples évolutions administratives et réglementaires.

La réforme de la formation initiale des techniciens initiée en 2019 avec la mise en place des formations Brevet Fédéral, a vu avec cette saison sa 3<sup>ème</sup> saison complète s'achever. Nous avons entrepris un travail d'évaluation de ce dispositif en collaboration avec les IRFBB pour construire les évolutions et adaptations nécessaires. Ces formations ont permis de développer une offre de formation de qualité et de proximité pilotée sur chaque territoire par les IRFBB.

Le DETB continue sa mise en place sur l'ensemble du territoire. Les IRFBB participent activement à la mise en œuvre et à la promotion de ce nouveau diplôme fédéral. Nous avons commencé à déployer cette saison les parcours e-learning qui permettent d'avoir des parcours blended learning favorisant l'engagement et l'apprentissage du stagiaire en mixant les activités pédagogiques.

Un groupe de travail regroupant les responsables pédagogiques des IRFBB et piloté par le service de formation des techniciens permet de suivre et d'accompagner chaque territoire à la mise en place d'une offre de formation de qualité.

Pour accompagner la dynamique créée autour du 3X3, le PFE a élaboré un module de formation en direction de l'accompagnement à la pratique du 3X3. En relation avec le Pôle Haut-Niveau et le Pôle 3X3 l'émergence d'une formation dédiée au 3X3 n'est pas exclue, voire souhaitable.

La formation professionnelle des techniciens est en perpétuelle évolution soit d'un point de vue réglementaire, administratif ou financier. De ce fait le PFE essaie de proposer une offre complète visant les métiers d'animateur sportif (BPJEPS Basketball), de coordonnateur ou responsable technique de clubs (DEJEPS Basketball) ou d'entraîneurs intervenant sur le secteur professionnel (DESJEPS Basketball)

Le **BPJEPS Basketball** est une formation portée par certains IRFBB sur le territoire qui accueillent des jeunes souhaitant s'insérer dans le métier d'éducateur et d'animateur au sein d'un club de basketball. Les politiques d'insertion et d'accompagnement de l'apprentissage ont vu un développement important des offres de formation BPJEPS Basketball. Le PFE essaie d'accompagner les IRFBB dans leur stratégie d'ingénierie et de déploiement de cette offre de formation. La rentrée de septembre 2024 verra un développement de cette formation sur l'ensemble des territoires métropolitains.

- A l'attention des officiels :

Au-delà des actions de formations et de revalidations récurrentes et régulières, nous pouvons mettre en avant les différents projets en cours.

La mise en place du Pacte #TousEngagés pour sa première saison a été une action réalisée en coordination avec Bruno VAUTHIER responsable du service des officiels et les membres de la CFO. Cette première année d'expérimentation a permis d'obtenir des données chiffrées objectives sur la mobilisation et la fidélisation des arbitres dans leur fonction.

Organisé une nouvelle fois à Lille, le séminaire annuel des CTO/CTA a été une grande réussite. De plus les CTO/CTA ont bénéficié d'une formation continue sur les apports pédagogiques et la posture de formateur pour permettre une approche pédagogique plus collaborative et engageante. Conçu pour élargir les connaissances et améliorer leurs compétences, ce séminaire permet notamment l'animation du réseau des professionnels de l'arbitrage dans les territoires. Ce réseau s'agrandit et nécessite la mise en place d'une animation et d'une coordination de la part des salariés du service des officiels.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la CFO et les opérationnels du Sservice ont mis en place un projet dans le but de préparer aux mieux nos officiels pour cette échéance exceptionnelle (5X5 et 3X3, OTM, statisticiens, ...). Ces échéances de préparation et de sélection ont permis de préparer ces acteurs à vivre cet évènement. La prestation de nos officiels sur les JO a été une réussite unanimement saluée par les organisateurs des JO et les instances de la FIBA.

- A l'attention des dirigeants :

Campus 2023, un rassemblement d'une grande réussite à Brest grâce aux efforts conjoints de la FFBB et du comité départemental du Finistère. La grande convivialité des présents a été soulignée (élus, salariés, bénévoles, dirigeants, ... à égalité entre les CD et les LR).

Germain FIDAMI responsable du service des dirigeants a accompagné durant cette saison l'animation des actions de formation à destination des dirigeants

## EMPLOI

Le recrutement d'un nouveau chargé de mission Emploi, Gabriel DI FUSCO en juillet 2023, nous a permis de pouvoir développer des actions sur la délégation emploi.

L'un des forts enjeux de cette année a été la mise en place d'une enquête emploi à destination des techniciens encadrant notre activité au sein des clubs et des organes déconcentrés. Cette enquête avait pour objectifs d'identifier les fonctions et missions exercées par les techniciens et de déterminer les diplômes professionnels leur permettant d'exercer leur métier.

Cette étude d'ampleur menée en coordination avec nos IRFBB et grâce au soutien du cabinet CERES nous permet d'avoir une photographie précise de l'emploi des techniciens au sein de notre écosystème du basket français.

Ces données vont nous permettre d'appuyer des travaux de rénovation de nos parcours de formation, de proposer des offres de formation continue en correspondance avec les attentes des techniciens mais aussi d'accompagner nos structures dans leur politique de professionnalisation.

Le dispositif du stade vers l'emploi « job dating » a été reconduit au cours de cette saison sous la responsabilité de Germain FIDAMI en liaison avec la commission emploi. Sur cette saison 25 actions ont été conduites en collaboration avec les ligues régionales pour favoriser l'insertion des personnes en situation de recherche d'emploi.

## INFBB

- Formation professionnelle :

La saison écoulée a vu la mise en place d'une nouvelle offre de formation portée en collaboration par l'INFBB et la société PIKANGO. La formation « Chargé de promotion et marketing sportif » a été conduite en partenariat avec les IRFBB d'Occitanie et des Pays de la Loire. Cette formation vise à développer des compétences sur la communication et le marketing pour permettre d'exercer les fonctions :

- Business développeur
- Chargé de clientèle
- Responsable sponsoring
- Attaché commercial
- Responsable évènementiel
- Chargé de développement

Ces fonctions peuvent permettre de contribuer à la structuration et au développement des clubs et structures.

Nous travaillons pour développer à la rentrée 2024 à la mise en place d'une nouvelle formation « chargé de développement d'une structure sportive associative » sur les régions Ile de France et Auvergne Rhône Alpes.

## CONCLUSION

Cette saison 2023-2024 a marqué une évolution des missions du pôle Formation et Emploi. Cette évolution a été associée à une structuration interne en termes de ressources humaines et de notre réseau des instituts régionaux.

Je souhaitais remercier grandement l'implication et l'accompagnement de Christian AUGER en qualité de vice-président FFBB de la délégation formation et emploi dans les projets stratégiques développés cette saison. Son soutien et ses conseils ont été précieux dans cette phase de structuration et de développement.

Les présidents des commissions de la délégation Nathalie MOREAU pour l'emploi, Fawzi LARBI pour les techniciens, Arnaud PETITBOULANGER pour les officiels et Patrick COLLETTE pour les dirigeants ont eux aussi été partie prenante dans ces évolutions et ont su répondre aux enjeux importants rencontrés durant cette année. Je tenais à les remercier pour leur confiance et leur engagement à nos côtés.

Ces évolutions et ces projets ont été conduits par une équipe de professionnels compétents, engagés et investis dans leur mission. Je souhaite les associer pleinement aux réussites rencontrées lors de cette saison sportive.

Cette saison pleine d'évolutions nous amène à poursuivre les travaux engagés mais aussi à répondre aux prochaines opportunités se présentant à nous.

### **3.3. Commission Fédérale des Dirigeants et Adhérents (Patrick COLLETTE)**

Au cours de la saison 2023/2024, la commission fédérale des dirigeants et des adhérents a maintenu le cap, celui de développer la formation et l'accompagnement des dirigeants mais aussi de soutenir toutes les initiatives d'où qu'elles viennent.

Manifestement FORMER ET ACCOMPAGNER les dirigeants est devenu un axe essentiel pour l'avenir de notre discipline même si les freins sont nombreux (pas d'obligation, manque de temps, compétences nécessaires...).

Le recrutement, le management et la valorisation des bénévoles est un axe fort qui nous engage afin de les attirer et surtout de les fidéliser dans les clubs mais aussi dans les instances départementales et régionales.

Pratiquement tous nos dossiers sont transversaux avec les commissions fédérales et de nombreuses initiatives ont vu le jour à la fédération et dans les territoires, notamment sous couvert des IRFBB.

Il nous faut accélérer le mouvement afin de répondre aux besoins du terrain car le turnover dans les clubs, mais aussi dans les instances, s'intensifie comme nous avons pu le vérifier en fin de saison.

Pour y parvenir plusieurs actions sont menées par la fédération :

- Une nouvelle plateforme de e-learning va voir le jour avec notamment tous les outils de formation plus accessibles et plus adaptés aux acteurs du basket ;
- La mise en œuvre des rendez-vous à raison d'un par mois pour les clubs et un pour les comités et les ligues qui ont connu un certain succès ;
- La validation du Certificat de formation à la gestion associative présenté par la FFBB, un des moyens de reconnaissance des compétences acquises.

## CAMPUS FFBB

Le Campus 2023 s'est déroulé à BREST du 24 au 27 août 2023 parfaitement organisé par le Comité Départemental du Finistère dans un cadre idéal pour ce type de manifestation.

Au programme : FORMATION, ÉCHANGES ET CONVIVIALITÉ, un bilan de satisfaction de 8,4/10 des participants avec un tiers de salariés et deux tiers de bénévoles des comités et des ligues.

97% des participants recommanderaient l'événement notamment en raison de la qualité des intervenants, des contenus et de la diversité des sujets abordés.

Lors de ce Campus tout a été mis en œuvre afin d'avoir un impact sur la mise en pratique au retour dans leur structure.

Le bilan des formateurs est positif d'une part, sur le fonctionnement des modules, et d'autre part, sur le suivi assuré par les formateurs en lien avec les stagiaires.

Pour conclure, un grand merci pour l'accueil du Comité du Finistère, à l'aide efficace des formateurs et des membres de la commission, au soutien de Christian AUGER ainsi qu'au travail remarquable de Germain FIDAMI.

## AUTOMNALES ET PRINTANIÈRES

La FFBB a poursuivi le blocage de deux week-ends dédiés à la formation des entraîneurs, des officiels, des joueurs et des dirigeants pour tous les territoires, cela fonctionne globalement très bien.

Chaque ligue a pris maintenant son envol pour réussir à démultiplier sur les territoires des thématiques déterminées localement avec des intervenants territoriaux, c'était l'objectif lors de la création des automnales.

Les temps d'échanges avec les dirigeants des clubs se multiplient et c'est bien cela l'essentiel. Félicitations à tous les acteurs de terrain qui ont contribué à cette réussite.

## CARREFOUR D'ÉCHANGES

Les Carrefours d'échanges « et toi, comment tu fais chez toi ? » ont vocation à s'appuyer sur les procédures, opérations et actions menées ailleurs pour faire évoluer ses propres pratiques.

Cette saison, ces carrefours ont eu lieu en visio le 18 janvier 2024 avec pour thématique l'infographie globale de la formation des dirigeants sur les territoires.

Cette organisation menée par les membres de la commission dans chaque zone à l'attention des comités et des ligues a permis d'avoir une vue globale sur la thématique choisie « la formation des dirigeants » et d'enregistrer des actions innovantes.

La base des discussions s'appuyait sur un questionnaire envoyé aux structures en amont sur l'identification du fonctionnement et des éléments déterminants pour la formation des dirigeants.

10 ligues et plus de 60% des comités départementaux ont participé, ces derniers sont parfois des relais des formations initiées par l'IRFBB ce qui permet de toucher plus de clubs et de mettre en œuvre des actions de proximité.

## CONCLUSION

Je tiens à remercier les membres de la Commission pour leur investissement, Pierre Olivier CROIZAT pour son écoute, Christian AUGER pour son soutien permanent et notre président Jean-Pierre SIUTAT pour la confiance témoignée.

## COMPOSITION DE LA COMMISSION

Président : Patrick COLLETTE

Vice-présidentes : Astrid ASSET et Françoise EITO

Membres : Brigitte DESBOIS, Dominique BERNARD, Jean-Michel DUPONT, Patrick HENRI, Claudine JANNIC, Arnaud LABARTHE, Thérèse LANGUEPIN et Sébastien MONNIER.

### **3.4. Commission Fédérale des Officiels (Arnaud PETITBOULANGER)**

A l'heure de terminer ce mandat, ce sont des dizaines de sentiments et d'idées qui me traversent la tête et que j'aurais envie de détailler, cependant trois me semblent passer avant les autres :

1. La volonté de remercier chaleureusement Jean Pierre SIUTAT et Jean Pierre HUNCKLER de m'avoir (à mon heureuse surprise) confier cette mission de présider la Commission Fédérale des Officiels et de piloter le plan Officiels 2024.

C'est évidemment un honneur que d'être à la tête d'une commission régionale de notre fédération, une grande responsabilité que de définir et mettre en place la politique de formation de 10 000 officiels diplômés plus 10 000 officiels « clubs », une remise en question permanente car le sujet est sensible, il anime l'ensemble des acteurs du basket. Et c'est aussi une aventure extraordinaire, autant technique qu'humaine, dans cette commission toujours en mouvement, en ballotage, en flexibilité, en sens de l'intérêt général. Merci donc à vous deux pour cette expérience hors du commun qui m'a fait sans aucun doute grandir, apprendre, réfléchir et donner, beaucoup donner de temps, d'énergie mais pour un résultat qui est, je l'espère, à la hauteur des attentes que vous aviez.

## 2. Les excellents premiers résultats du pacte #TousEngagés :

Evolution des effectifs arbitres depuis la mise en place du Pacte Officiels #TousEngagés					
Niveaux d'arbitres	Effectifs arbitres janvier 2022*	Effectifs arbitres janvier 2023*	Effectifs arbitres janvier 2024*	Effectifs arbitres 16 juin 2024*	Evolution Janv.2022 Juin 2024
0. CLUB	10 796	11 083	9 355	10 129	-6%
1. DEP-STG	850	1 454	2 371	2 424	+185%
2. DEP	2 759	3 288	4 288	5 183	+88%
3. REG	1 398	1 586	1 651	1 647	+18%
4. CF	442	450	441	441	-0%
5. HN	110	107	111	111	+1%
dont arbitres FIBA	13	13	11	11	-15%
Total général	16 355	17 968	18 217	19 935	+22%
dont Arbitres Diplômés	4 722	5 444	6 502	7 393	+57%
dont % diplomés féminins	18%	20%	21%	22%	+19%

\* le calcul en janvier permet de prendre en compte les arrêts et revalidations effectives d'une saison sur l'autre

Ça ne pouvait pas marcher s'il manquait un seul maillon de la chaîne et tout le monde a répondu présent : chacun a su accepter de négocier, échanger constructivement et lancer une dynamique commune, à son échelle, pour alimenter le projet commun.

Je veux sincèrement remercier :

- Les experts qui m'ont accompagné dans la construction du projet et qui ont compris cette nécessité de compromis et surtout pour leur volonté de travailler pour l'intérêt général : merci à Gilles SANFILIPPO, Yann MONTAGNE, Christophe BECAVIN, Stéphanie GIRARD, Olivier ADAM, Thierry BILICHTIN, Morgane PETIT, Marceau DURAND et au service de Bruno VAUTHIER, Carole DELAUNE DAVID, Nicolas MAESTRE, Abdel HAMZAOUI et Johann JEANNEAU
- Le Bureau Fédéral, le Comité Directeur et les Ligues pour avoir osé, pour nous avoir fait confiance, et pour avoir accepté, comme on a dit à l'époque, de « laisser sa chance au produit » et de « payer pour voir »
- Les Comités Départementaux : vous avez été en première ligne et vous avez assuré ! De l'accompagnement et la pédagogie auprès des clubs, à l'accueil de ces milliers de stagiaires qui sont venus s'inscrire. L'un d'entre vous me disait « on a formé plus en 2 ans que sur les 10 dernières années » : et c'est là que je me suis dit que la première partie était gagnée !
- Les clubs pour avoir compris les enjeux et avoir joué le jeu : certains prédisaient que vous préféreriez être sanctionnés que de participer, vous avez massivement répondu par les actes : nous sommes une fédération active, moteur, volontariste, maître de son destin et vous l'avez prouvé une nouvelle fois !

Alors il reste maintenant à ajuster notre feuille de route, en fonction des premières expériences et des retours des territoires. Et de débuter la suite de la commande politique du Plan Officiels 2024 : la FIDELISATION

Nous devons mettre en place une série de mesures qui nous permettent de garder nos officiels formés, de les protéger des incivilités, et de leur donner envie de continuer leur progression : c'est le nouveau défi supplémentaire qui nous attend dès septembre 2024 !

3. Ce mandat, et particulièrement cette saison, auront été indéniablement marqués par la préparation des Jeux Olympiques Paris 2024

Recevoir le plus grand événement sportif du monde est une joie extraordinaire, la responsabilité de la CFO est donc grande dans la préparation, à son niveau, des acteurs :

- Tout d'abord car grâce aux JOP, nous avons créé une nouvelle famille d'officiels : les statisticiens 3x3. Alors que la Slovénie était le seul pays du monde à avoir des experts du sujet, nous voilà donc numéro 2 : nous avions 3 ans pour créer la fonction, former les volontaires et les amener au plus haut niveau du monde pour officier sur la compétition graal de tous les sportifs. Un grand merci à Arnaud SEVAUX, à David DUPREY et à Abdel HAMZAOUI qui se sont démenés pour un résultat fabuleux et une validation de la FIBA de 6 de nos officiels qui ont eu le bonheur d'officier place de la Concorde !
- Toujours dans le 3x3, nous avons fait un grand travail de formation avec nos marqueurs pour qu'ils puissent arriver au très haut niveau international. Corinne TAEYE n'aura pas ménagé ses efforts pour être la locomotive d'un groupe extraordinaire. Les commissaires FIBA qui viennent désormais sur nos Women's Series, Challengers et Master sont unanimes : les marqueurs 3x3 français sont les meilleurs du monde ! Il a donc fallu ensuite en choisir 6 pour les Jeux : après un appel à candidatures national, un test d'anglais, de connaissances théoriques et de nombreuses évaluations terrain, Audrey ETIENNE, que je remercie pour ses compétences, sa bienveillance et sa disponibilité, et moi avons déterminé les 6 talentueux marqueurs français des JO... et avec une parité parfaite !
- Côté 5x5 aussi nous avions besoin de statisticiens mais en plus grand nombre puisque ce sont 20 personnes qui officieront à Paris sur le sujet. Le jury composé de nos 3 instructeurs FIBA David DESMIS, David DUPREY et Arnaud SEVAUX, accompagnés de l'indispensable Abdel HAMZAOUI ont, eux aussi, fait un appel à candidatures national, fait passer des tests d'anglais, des QCM et surtout des évaluations sur les plus grands événements français aux différents candidats. J'en profite pour remercier avec insistance la Commission Fédérale 5x5, en particulier Alain SALMON et Éric GROLLEAU qui ont mis à notre disposition les rencontres des Finales Coupe de France, Top 8, Leader's Cup, matchs de préparation des équipes de France pour servir de supports de sélection, puis de supports d'entraînement pour nos statisticiens et nos OTM
- Les OTM justement qui ont connu le même parcours, toujours avec l'appel à candidatures national, car il était indispensable pour la CFO de pouvoir donner à tout le monde sa chance de toucher le rêve olympique : cela a demandé de l'organisation, de la flexibilité, de la bonne volonté de tous...et du budget fléché spécifiquement sur le sujet mais cela faisait partie intégrante du projet. Ensuite C'est Charles DUPERY, vice-président de la CFO, accompagné de Nathalie DUPARC et de Armel COOMB qui ont organisé les épreuves, évalué les candidats jusqu'à arriver à la liste finale de 20.

A l'heure d'écrire ce bilan de saison, nous étions à quelques heures de l'événement mais je n'avais aucun doute sur notre capacité à relever ce défi, j'avais vu tous nos sélectionnés travailler d'arrache-pied pour toucher l'excellence, se préparer techniquement, collectivement et mentalement : le job préalable avait été fait maintenant place aux Jeux !

Au-delà de ces points, l'activité de la CFO a été riche comme elle l'est depuis des années et les petites fourmis, bénévoles ou du service de formation, ne s'arrêtent jamais pour assurer notre mission :

120 : C'est le nombre d'actions de formation réalisée par la CFO par saison, que ce soit des stages, des journées ou soirées de formation, des visios de formations initiales et continues. Il faut y ajouter tous les e-learning qui sont passés par les licenciés et bien sur le gros travail effectué par Nicolas MAESTRE sur les quizz mensuels.

Plus 52 accompagnements en visio des statisticiens de NM1, LF2 et LFB : chaque équipe de statisticiens de clubs de ces divisions a pu bénéficier d'un débrief individuel de sa prestation sur un match de la saison par un expert de la CFO (2 pour ceux dont le niveau est apparu insuffisant). Dès la saison prochaine, ce seront des accompagnements sur le terrain qui seront réalisés en cas de difficultés décelées dans une équipe de statisticiens. Nous souhaitons être au plus près de ces acteurs majeurs de la rencontre dont les actes ont des conséquences importantes. Je remercie Jean Pierre MATTON, François HUARD, Arnaud SEVAUX, David DUPREY et David DESMIS pour leur travail de l'ombre sur le sujet. J'en profite pour souligner particulièrement le travail de David DESMIS, bénévole à la CFO depuis de nombreuses années, toujours soucieux du bien commun et de l'avancée du rôle de statisticien (on lui doit le stage de début de saison pour tous les statisticiens HN) : il a de nouveau eu une promotion professionnelle et a demandé à stopper ses activités au sein de la commission (en restant proche si besoin) en fin de mandat : un grand merci à lui !

Pour ne pas être beaucoup plus long dans mon propos mais être assez complet, je veux lister quelques défis (parmi tant) qui nous attendent pour la suite ou des pistes que je pense importantes à suivre demain :

- La fidélisation, pour les arbitres 5x5 sera sans aucun doute le mot d'ordre du mandat prochain. La distribution des sifflets (bronze, argent, or) lors des assemblées générales des comités et des ligues, financés 100% par la FFBB est une première marche qui s'ancre dans nos habitudes. La Coupe de France des arbitres à partir de la saison prochaine sera une étape supplémentaire... mais non suffisante, il faudra accentuer nos actions dans ce sens.
- Continuer nos projets de féminisation de l'arbitrage : de 18% de taux de féminisation en 2022 on est aujourd'hui à 22% : le travail paye. Le Comité Directeur de la FFBB a envoyé un signal fort depuis 2 ans en choisissant deux projets 100% féminin dans l'utilisation du fonds de développement fédéral, il faut surfer sur cette belle vague.
- Accentuer nos relations et formations avec les professionnels de l'arbitrage dans les territoires (CTO / CTA...)
- Avoir un projet « Refs FIBA 3x3 » et augmenter notre présence à l'international
- L'accompagnement des territoires sur la formation des Refs 3x3 territoriaux pour réduire l'écart avec les Refs Élites
- Accompagner les formateurs OTM régionaux pour qu'ils puissent sortir plus de candidats OTM HN
- Poursuivre notre réforme de la filière nationale arbitres 5x5 pour alimenter le HNO de potentiels et faire grandir notre liste d'arbitres FIBA
- Optimiser notre compétence quasiment unique au monde de statisticiens 3x3 internationaux
- Poursuivre le chantier de l'harmonisation des évaluations arbitres 5x5, en passant par le nouveau projet que nous venons de faire voter sur l'obligation d'un stage de formation continue tous les 4 ans, en plus du stage de revalidation

Enfin je souhaite remercier Bruno VAUTHIER, chef du service de formation des officiels. Plus qu'un binôme opérationnel, il est un conseiller précieux, un travailleur acharné comme j'en ai rarement vu, un amoureux fou de notre sport qui a toujours en ligne de mire le basket d'abord. Depuis mon premier jour à la CFO, il a été bienveillant, patient, constructif... tout simplement indispensable. La CFO, et le pacte #TousEngagés, ne seraient pas où ils sont s'il n'y avait pas Bruno VAUTHIER à la tête du service : énormément de respect et de gratitude pour lui.

Je remercie également Pierre Olivier CROIZAT, le directeur du Pôle Formation Emploi qui est toujours là pour nous accompagner, mais aussi pour échanger sur des débats de fond et qui nous fait profiter de toute son expérience.

L'autre pilier pour moi indispensable au mandat que je viens de passer et que je veux vraiment mettre en avant dans mes propos c'est Christian AUGER, le Vice-Président de la FFBB en charge du Pôle Formation & Emploi : il m'a accueilli, formé, guidé tout au long de ces 4 ans. Il a su écouter mes remarques, mes plaintes, mes agacements (voir plus) pour toujours, avec grande sagesse me conseiller, m'aiguillier dans les arcanes de notre fédération. Il a toujours été positif, m'a toujours boosté, félicité quand cela était mérité... et tout cela dans un calme olympien, sans jamais se dérouter du cap de sa délégation, dans un sang-froid et une volonté de réussir absolu. Un magnifique serviteur du basketball qu'on a énormément de chance d'avoir au sein de notre fédération, un bénévole hors norme qu'aucune récompense ne pourra assez valoriser ! Merci pour tout Christian.

Je termine (cette fois c'est promis) par remercier les présidents de CDO, de CRO de Comités et de Ligues que j'ai quasiment tous eus, vus pendant ces 4 ans : chacun de nos échanges a été riche, passionné, passionnant, parfois enflammé mais c'est dû à notre volonté commune d'avancer.

Vos invitations sur vos territoires m'ont d'abord énormément enrichi dans mes réflexions et décisions et surtout m'ont rempli de bonheur et d'affection pour vous : il y a localement des centaines d'initiatives exceptionnelles que vous mettez en œuvre, je ne vais pas en citer une par respect pour toutes les autres, mais j'ai vu des projets magnifiques, des personnes magnifiques qui me donnent toute confiance pour le futur des officiels, dans leur globalité. La Fédération est très riche de toute cette passion, de toutes ces initiatives et de tous vos talents.

Je mentirais si je disais que diriger la CFO et piloter le plan Officiels 2024 c'est facile : il y a des moments compliqués, des dossiers très difficiles à gérer, des valeurs à défendre coute que coute, et parfois contre vents et marées peu faciles à manœuvrer, et quelques oiseaux de mauvais augure qui tenteront toujours de venir entacher le travail et les résultats de l'ultra majorité.

Je suis honoré d'être à la barre de ce bateau depuis 4 ans, en premier de cordée mais en sécurité de vous tous, pour rendre les officiels français plus nombreux, plus forts.

Je fais le vœu que dès demain et pour longtemps nous continuons à faire EQUIPE, à faire UNITE face aux défis qui s'offrent devant nous, et en soutien de nos équipes nationales.

Tout ça pour finalement terminer par un grand MERCI.

### **3.5. Commission Fédérale des Techniciens (Fawzi LARBI)**

La formation des techniciens au sein de la FFBB se décline en direction de deux types d'acteurs, les techniciens bénévoles pour permettre l'acquisition de connaissances et de savoirs techniques initiaux et les professionnels pour leur permettre d'obtenir des compétences professionnelles pour exercer au sein d'un club.

Ces deux parcours de formation distincts nous permettent de construire un dispositif de formation plus :

- Lisible dans son architecture et son déroulé ;
- Accessible en permettant à la fois un enchaînement cohérent entre les différents diplômes et en proposant des parcours diversifiés selon les besoins et les motivations de chacun ;

- Agile dans son organisation avec l'intégration des modalités pédagogiques adaptées et donc une optimisation des temps de formation ;
- Innovant en s'appuyant sur les problématiques réelles rencontrées par l'entraîneur dans son activité.

Sous la responsabilité d'Arnaud BROGNIET, Responsable du service des techniciens, nous travaillons à construire et déployer sur les territoires ces parcours de formation

Formation des techniciens bénévoles :

La mise en œuvre des Brevets Fédéraux se poursuit activement avec la 3<sup>ème</sup> saison effective de déploiement sur le territoire.

Chaque région décline aujourd'hui sur son territoire la totalité des brevets fédéraux (enfants, jeunes et adultes) avec une stratégie territoriale adaptée et planifiée.

Les brevets fédéraux sont des parcours de formation en blended Learning variant les modalités pédagogiques qui visent à :

- Améliorer, l'engagement du stagiaire dans la formation ;
- Assurer une relation de qualité entre le formateur et le stagiaire ;
- Développer les conditions d'apprentissage pour l'ensemble des stagiaires.

Ce dispositif a fait l'objet d'une étude qualité lors de cette saison qui a permis de connaître le taux de satisfaction et les évolutions éventuelles à apporter pour coller aux problématiques des territoires et du public. Un retour a été fait à chaque territoire pour leur permettre d'évaluer leur stratégie de déploiement et d'envisager des adaptations pour la saison prochaine.

Un groupe de travail constitué de techniciens des territoires sous la direction de François BRISSON a formulé des adaptations qui seront effectives prochainement.

Dans le dispositif d'évolution des compétences, et pour compléter l'offre de formation initiale, le Diplôme d'Entraîneur Territorial de Basket-ball (DETB) s'est imposé dans le parcours de formation des techniciens bénévoles.

Le DETB permet aux techniciens de se spécialiser et de poursuivre le parcours de formation.

Il offre la possibilité aux stagiaires de construire leur parcours de formation selon leurs envies, leurs besoins, leurs obligations liées au statut de l'entraîneur.

La modularité de ce dispositif permet aussi le développement de la formation continue des entraîneurs avec l'acquisition de nouvelles compétences.

Retrouvez la présentation vidéo de ce dispositif : <https://youtu.be/145Ko8nt9rc>

Formation professionnelle des techniciens :

Les BPJEPS Basket-Ball ont connu ces derniers temps un déploiement remarquable au travers ou en collaboration avec nos IRFBB.

Le nombre de stagiaires formés par an est actuellement d'environ 450 et s'appuie largement sur le dispositif du contrat d'apprentissage.

A ce titre, l'INFBB offre aujourd'hui la possibilité aux organismes de formation de s'attacher les services du CFA de la FFBB.

L'enjeu à court terme sera de pouvoir fédérer ces offres et de construire ensemble le nouveau BPJEPS en blocs de compétences à horizon 2025.

Les formations DEJEPS/DEFB continuent d'attirer de plus en plus de professionnels désireux de développer leurs compétences. 5 sessions étaient ouvertes (ARA, IDF, NAQ, OCC, PDL). 50 stagiaires sur 55 ont été reçus au DEJEPS, diplôme permettant d'encadrer contre rémunération et ont aujourd'hui la capacité à porter des projets sportifs dits à visée compétitive. Et parmi ces lauréats, 50 ont validé le diplôme fédéral permettant d'encadrer une équipe en championnat de France (NM2/LF2 max.).

Depuis juin 2024, 4 sessions ont été ouvertes dans nos territoires en AUVERGNE RHONE ALPES, ILE DE France, PAYS DE LA LOIRE, NOUVELLE AQUITAINE, soit un total de 48 stagiaires.

Pour le plus haut niveau de diplôme, à savoir le DEJEPS/DEPB, 12 stagiaires étaient inscrits dans ce parcours de formation en 2023/24 et 8 ont été reçus aux deux diplômes leur permettant d'exercer au plus haut niveau de compétition. La session 2024/25 a débuté en mai 2024 et 16 stagiaires sont inscrits dans ce parcours exigeant.

Par ailleurs, il faut également noter que la FFBB au travers de son INFBB déploie de nombreuses autres formations tout au long de la saison :

- Formations fédérales :
  - o Diplôme d'Analyste du Jeu en Basket-ball (DAJB) :
  - o Diplôme d'Entraîneur Fédéral de Basket-ball (examen national DEFB) : 11 reçus sur 28 candidats externes aux formations FFBB
- Stage de revalidation : 5 regroupements et plus de 400 entraîneurs présents ;
- Formation professionnelle et continue : 5 modules de 2 jours pour 40 personnes formées.

L'INFBB continue de développer une offre de formation répondant aux enjeux de demain en termes d'encadrement et ne cesse de se structurer à cet égard. Les besoins des encadrants évoluent, les moyens d'apprendre évoluent, le champ de la formation professionnelle évolue et nos services doivent demain permettre aux clubs et structures déconcentrées de s'appuyer sur nos services. L'INFBB est au quotidien en alerte et s'engage pour porter, demain, des projets novateurs et fédérateurs.

## **STATUT DU TECHNICIEN**

La commission s'est réunie trois fois cette saison (Deux fois en distanciel et une fois à l'occasion de la LEADER'S CUP) pour travailler sur plusieurs sujets :

Cette saison, la Commission a été renouvelée entièrement avec le choix d'intégrer des entraîneurs en activité et représentatifs des championnats concernés par le statut du technicien.

Après une mise en route poussive, une feuille de route est mise en place avec 3 groupes qui vont désormais opérer :

- Un groupe de membres qui se consacrera au suivi du respect du statut ;
- Un groupe de membres en charge du suivi de la revalidation des entraîneurs ;
- Un groupe de membres en charge des demandes de dérogation durant la saison.

Cette organisation permet de responsabiliser chaque membre en tenant compte des impératifs liés à leur activité professionnelle d'entraîneur.

#### Le statut du technicien et son suivi :

Cette saison, la mise en place des déclarations des staffs et demandes de changements temporaires ou définitifs via FBI, a permis de faciliter le travail de contrôle de la Commission.

Il est à observer que cela a facilité grandement le travail de prévention auprès des clubs, ce qui explique la baisse du montant des pénalités sur cette saison.

Le suivi, grâce aux post-contrôles de l'E-marque V2 et à l'équipe menée par Alain SALMON auprès de la Commission 5x5 que je tiens à remercier, permet de traiter toutes les anomalies et d'intervenir rapidement.

Ainsi, chaque week-end, pas moins de 900 entraîneurs et adjoints sont contrôlés pour les championnats nationaux. Auxquels il faut ajouter le suivi des 3 divisions de la LNB (Bet clic Elite, Espoirs, Pro B)

- Ce sont plusieurs centaines de remplacements temporaires et définitifs d'entraîneurs adjoints ;
- Plus de 300 notifications de rappels suite à l'absence de demande de changement et pénalités

Ce qui a entraîné :

- L'ouverture d'une vingtaine de dossiers dans le cadre des pénalités automatiques notifiées ;
- Le traitement de moins de 10 dossiers de recours par la voie de l'opposition à la fin du championnat.

Quelques constats :

- Les équivalences de diplômes ou les autorisations de libre exercice pour les entraîneurs étrangers sont toujours en hausse : une consultation systématique de la Commission s'opère désormais mais il va nous falloir travailler sur une procédure plus adaptée notamment en ce qui concerne les championnats de la LNB et LFB ;
- Des usages quant aux revalidations des entraîneurs dans les championnats professionnels sont à revoir pour faire appliquer à la lettre le statut du technicien, notamment sur les changements temporaires ou définitifs de staffs en cours de saison.

#### La revalidation des entraîneurs

Je tiens à remercier Arnaud BROGNIET, Conseiller Technique National, pour l'excellent travail mené tout au long de l'année, à travers la récolte auprès des collègues CTS des différents territoires, de l'organisation des stages d'un point de vue pédagogique, logistique.

Différents stages de revalidation se sont tenus :

- Camp national de Bourges avec la participation active de Mehdy MARY
- Leader's CUP avec la participation notamment de Romain CHENAUD (Elan CHALON), Vincent COLLET (EDF masculine),
- Finales de Coupe de France à Paris avec la participation de Jean-Aymé TOUPANE (EDF féminine), Vincent COLLET, Lamine KEBE (CFBB)

- Trophée du Futur à Nancy sous la houlette de Xavier LEBACLE et avec la participation de Jonathan NEBOUT (SLUC NANCY), Hervé COUDRAY (Direction Technique Nationale SUISSE),
- Finales LFB à Villeneuve d'Ascq sous la houlette de Yann FONTENEAU et avec la participation de la commission haut niveau des techniciens.
- 

Cette action reste essentielle. Les salariés du pôle effectuent un travail remarquable, que ce soient les cadres techniques, les assistantes administratives et les clubs supports qui nous accueillent sur le territoire que je tiens également à remercier car ils nous facilitent grandement l'organisation sur place.

Pour la saison 2024-2025, nous repartons sur les règles de revalidation prévues au statut en rappelant l'évolution prévue avec la possibilité pour les entraîneurs et entraîneurs adjoints quand ils sont obligatoires pour les entraîneurs de LFB, LF2, NF1, NM1, NM2, U15 et U18 soit de participer à un module de formation issu de l'offre nationale de formation modulaire, soit de participer au traditionnel séminaire annuel.

Pour les entraîneurs des clubs de NF2, NF3 et NM3, la revalidation est toujours régionalisée. La date limite de revalidation est fixée au 30 Mars 2025.

Le Pôle Formation et Emploi (formation des entraîneurs) est en charge des revalidations, il communiquera le plus rapidement possible les modalités pratiques.

Nous insistons sur la diversité des actions de revalidation et l'offre variée proposées aux clubs et aux entraîneurs tout au long de la saison. Nous serons plus vigilants cette saison quant à la présence de l'ensemble des entraîneurs soumis à cette obligation de revalidation.

#### L'évolution du statut pour la saison 2024-2025.

Des changements dans le statut cette saison.

Un groupe de travail va oeuvrer sur la refonte du texte cette saison pour le soumettre également à la DAJL afin de proposer un statut du technicien qui réponde toujours mieux aux réalités du terrain. La composition de la Commission, par la présence d'une représentation de la DTN, du SCB et de la LNB permet des échanges riches et contradictoires qui nous poussent à remettre en question certains articles qui ne seraient plus d'actualité.

Au niveau de la LFB, la mise en place de l'accord sectoriel nous amènera également à modifier notre texte avec consultation des acteurs des divisions concernées, dirigeants et techniciens.

Des travaux débutés en 2021-2022 se poursuivront lors de la saison 2024-2025 :

- Continuer la réflexion sur la féminisation des entraîneurs avec la récupération des témoignages d'entraîneurs féminins en poste actuellement et réaliser une synthèse de l'ensemble pour propositions.

Informations des clubs :

- La commission reste à disposition des clubs pour tout renseignement sur les obligations et le fonctionnement du statut.

Suivi des entraîneurs :

- Déclaration de staff : c'est un moment important pour la commission pour collecter des informations fiables sur les entraîneurs, mais aussi sur la structuration des clubs. Les données récoltées, en relation avec la CCG, permettent de faire un point précis annuel

sur la professionnalisation des entraîneurs. Elle permet d'avoir une idée très précise de l'emploi sur les équipes de championnats de France. C'est aussi un moment où les clubs peuvent faire remonter leurs difficultés, mais aussi s'informer.

- Rappel : l'entraîneur et/ou l'entraîneur adjoint doivent être titulaires de la qualification requise minimum à J-15 du début du championnat

#### **Pour conclure :**

La commission est à la disposition des clubs pour leur faciliter l'application du statut. Un simple email à l'adresse suivante [statutentraineur@ffbb.com](mailto:statutentraineur@ffbb.com) , avec si possible une anticipation, permet bien souvent aux clubs de résoudre leurs difficultés et cela dans le respect du statut. Rappel important avec le paragraphe VI D du statut du technicien. Un club dispose de 48 heures après la rencontre pour signaler via FBI depuis la saison dernière le remplacement de l'entraîneur (ou de l'entraîneur adjoint) déclaré et cela quel que soit le motif. L'apparition d'un nom non déclaré ou non signalé d'un entraîneur ou d'un entraîneur adjoint entraîne systématiquement le déclenchement automatique d'une pénalité financière.

La Commission reste à disposition des ligues régionales pour partager les pratiques et problématiques rencontrées sur les territoires en vue éventuellement de faire évoluer les textes si nécessaire.

Enfin, nommé en début de saison sportive, je tiens à remercier particulièrement Christian AUGER, Vice-Président en charge de la Délégation Formation et Emploi, ainsi que les deux spécialistes de la formation que sont Arnaud BROGNIET et Pierre-Olivier CROIZAT, qui démontrent un professionnalisme reconnu par l'ensemble des techniciens sur le territoire national et quelle que soit la division.

Bonne saison 2024-2025.

### **3.6. Commission Fédérale Emploi (Nathalie MOREAU)**

Cette année a été marquée par une avancée significative dans notre engagement en faveur de l'emploi au sein du Pôle Formation & Emploi. Nous avons renforcé notre équipe avec l'arrivée de Gabriel DI FUSCO, Chargé de Mission EMPLOI, et Martin ALLIO, Chargé de Mission Agrément Service Civique.

Leur contribution a été essentielle pour atteindre nos objectifs ambitieux.

#### **Étude Emploi (Coordonnée par Gabriel DI FUSCO)**

L'étude emploi a été lancée avec pour objectif de mieux comprendre et accompagner les techniciens salariés de notre territoire.

Il est crucial de connaître leurs métiers, leurs compétences et la vision des employeurs pour appréhender les réalités du terrain et les besoins spécifiques par région.

Pour ce faire, le PFE a sollicité le cabinet CERES, pour mener une étude nationale sur l'employabilité des techniciens du basket-ball en France.

#### **Méthodologie de l'étude :**

- Questionnaire pour les diplômés et salariés des clubs ;
- Questionnaire pour les structures (clubs, comités, ligues) employeuses ou non ;
- Entretiens avec un panel représentatif de clubs pour approfondir les enjeux identifiés dans les questionnaires.

La préparation de cette étude a nécessité la collecte d'informations existantes sur les diplômés, des échanges avec les IRFBB pour sensibiliser aux enjeux de l'étude, et une communication active via des notes d'information pour mobiliser les structures et les techniciens.

#### Perspectives de l'Étude Emploi :

L'objectif principal de cette étude est d'obtenir des données fiables et actualisées sur l'emploi des techniciens. Ces données serviront de base à la création d'un observatoire des ressources humaines en collaboration avec les pôles concernés, permettant de :

- Suivre les trajectoires des diplômés ;
- Adapter les stratégies de formation en fonction des besoins identifiés ;
- Proposer des parcours de formation mieux alignés avec les exigences du terrain.

À l'avenir, le Pôle Formation & Emploi envisage de poursuivre le suivi de cohorte des diplômés pour améliorer l'accompagnement et l'employabilité des techniciens. Cela inclut la création de questionnaires systématiques à la fin de chaque formation et à intervalles réguliers (6 mois, 1 an), afin d'instaurer une habitude de suivi tant pour les stagiaires que pour les responsables pédagogiques.

La collaboration étroite avec les membres de la Commission Fédérale Emploi, ainsi que les IRFBB sur les territoires sera prépondérante.

# LES ÉTAPES DE L'ENQUÊTE EMPLOI TECHNICIENS BASKETBALL EN FRANCE

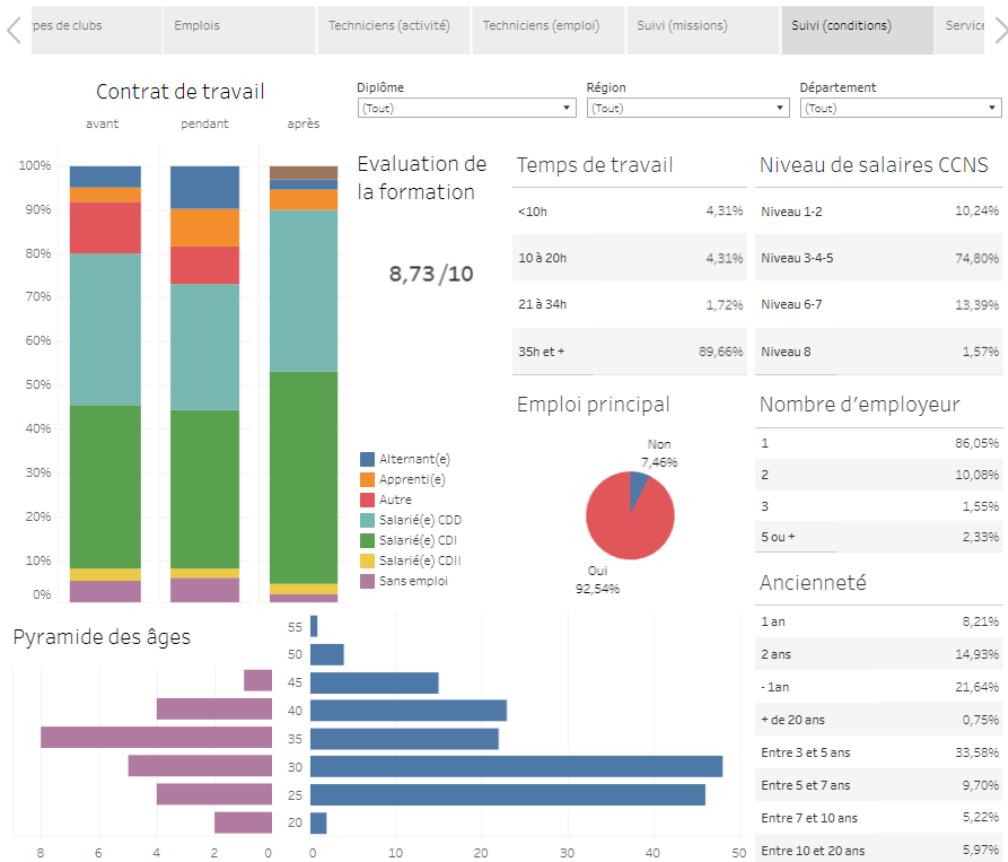


## Vers un Observatoire du basketball

Nous prévoyons d'ajouter des onglets pour le suivi de cohorte et le suivi des services civiques dans notre tableau de bord. Une fois ces onglets ajoutés et les données actualisées, le tableau de bord sera complet et aisément actualisable dès que nous récolterons de nouvelles informations. Ce tableau pourra être filtré par régions et département pour les travaux futurs avec les ligues et les comités. L'objectif est de baser tous nos travaux à venir pour la saison 2024-2025 sur l'emploi des techniciens, et à terme, de compléter par les données sur les fonctions supports et officiels non abordées par l'étude.

Nous pourrons ainsi animer des podcasts, notes, webinaires, synthèses, rapports, etc., objectifs et transversaux avec les autres pôles de la fédération.

Visuel du tableau de bord sur les suivis de cohorte sans filtre actif :



Projet en cours de déploiement :

L'étude emploi a révélé de nombreux besoins des clubs en matière d'accompagnement et de préparation à la fonction employeur. Pour soutenir les structures, nous avons imaginé la création et la récupération de différents outils regroupés dans une "boîte à outils". Cette boîte à outils mettra à disposition des documents, fiches pratiques, PowerPoint, vidéos, communications, etc., visant à renforcer leurs capacités en tant qu'employeurs.

En conclusion, cette année a été riche en initiatives et en réalisations. Grâce à l'engagement de notre équipe et à la collaboration avec des partenaires comme le cabinet CERES, nous avons posé les bases d'une meilleure compréhension et d'un meilleur accompagnement des techniciens salariés du basket-ball en France. Nous restons déterminés à poursuivre nos efforts pour améliorer l'employabilité et l'accompagnement des techniciens, en continuant à innover et à adapter nos stratégies en fonction des besoins du terrain.

## Services Civiques (Coordonnés par Martin ALLIO) :

Malgré des difficultés dans la mise en place des contrats pour certaines structures au cours de la saison 2023-2024, 275 missions ont été réalisées. Je tiens à remercier Pierre-Olivier CROIZAT et Aurélie DELETRAZ qui ont repris ce dossier et résolu de nombreux problèmes, bien que certaines missions n'aient malheureusement pas pu aboutir à la signature d'un contrat.

Dans le cadre de l'agrément triennal collectif fédéral (2022-2025), la FFBB dispose pour l'année 2024 d'une enveloppe de 350 missions de Service Civique. Les Ligues, Comités et Clubs affiliés peuvent bénéficier de l'attribution de ces missions.

La gestion passée de l'agrément ne permettait pas de répondre aux exigences de l'Agence du Service Civique. Pour remédier à cela, le Pôle Formation et Emploi s'est doté d'un chargé de mission dédié aux Services Civiques, Martin ALLIO.

Avec les membres de la commission, un travail de fond a été entrepris en collaboration avec les Ligues Régionales pour co-construire et valider un processus national de gestion.

### Nouvelles modalités et candidatures :

Après avoir pris connaissance des nouvelles modalités, les structures ont candidaté via un lien régional sur une ou deux missions proposées par la FFBB dans le cadre de l'agrément national. Des réunions de concertation ont été nécessaires compte tenu du nombre de missions sollicitées, qui s'élevait à 475 alors que nous ne disposions que de 350.

La commission emploi, en s'appuyant sur les recommandations de l'Agence Nationale, a décidé de proposer d'attribuer une mission à chaque structure demandeuse, sous réserve de validation préalable par la ligue régionale. Ainsi, chaque Ligue Régionale a étudié l'ensemble des dossiers pour procéder à l'attribution des missions de Service Civique en tenant compte de cette contrainte.

Chaque structure a reçu une notification d'attribution ou de refus, et la procédure de dépôt des missions sur le site de l'Agence des Services Civiques est lancée. Cela permettra la mise en place rapide des contrats une fois les volontaires retenus. Pour les structures primo-demandeuses, un délai est nécessaire à l'Agence Nationale afin de les rattacher à l'agrément fédéral.

### Suivi et contrôle :

Des contrôles aléatoires sur sites seront effectués pour assurer la conformité des missions. Un suivi régulier est réalisé par Martin ALLIO, les référents des Ligues, et les membres de la Commission emploi sur les territoires.

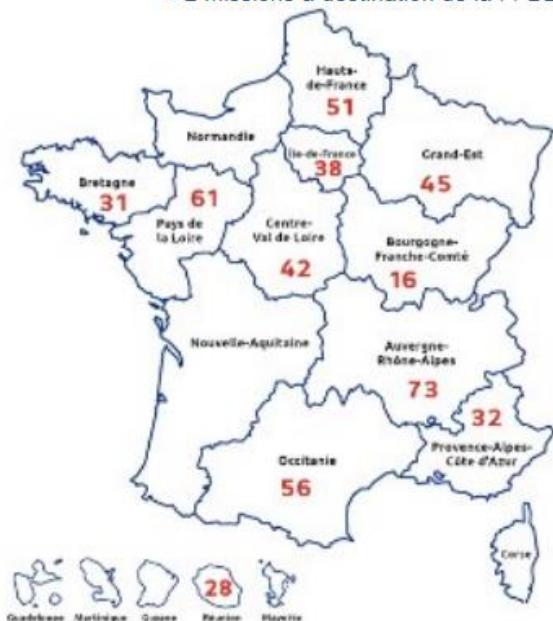
En conclusion, la gestion des Services Civiques au sein de la FFBB a été grandement améliorée grâce à une nouvelle organisation et une collaboration renforcée avec les Ligues Régionales. Nous continuerons à travailler étroitement avec toutes les parties prenantes pour maximiser l'impact de ces missions et répondre aux besoins des structures affiliées.

## RÉPARTITION DES MISSIONS PAR LR

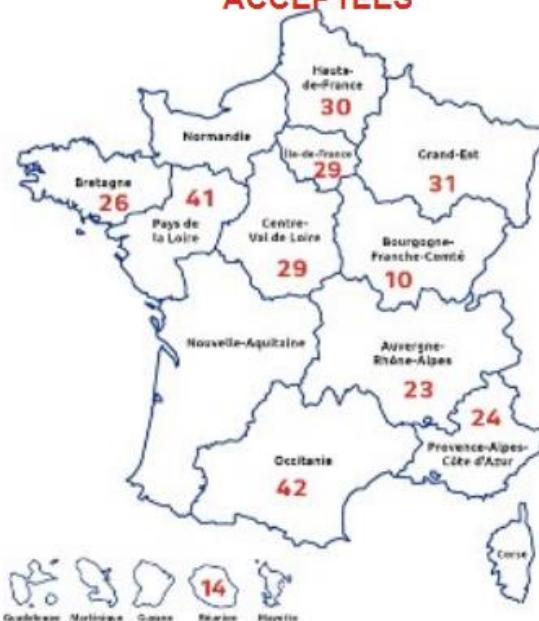
475 MISSIONS DEMANDÉES

ENVELOPPE DE 350 MISSIONS  
POUR LA SAISON 24/25

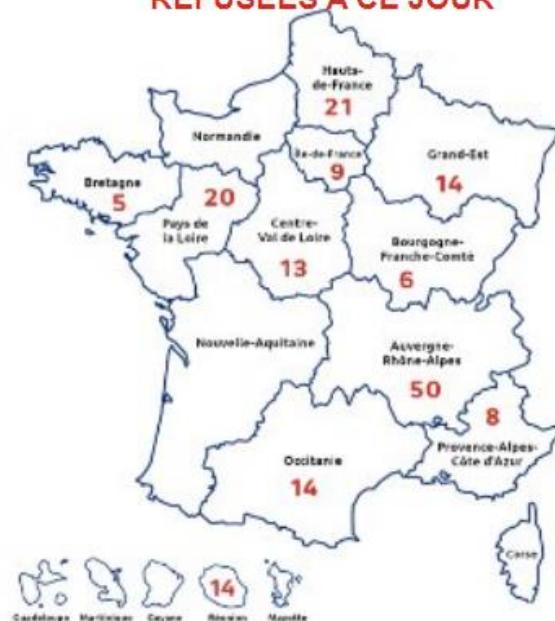
MISSIONS DEMANDÉES  
+ 2 missions à destination de la FFBB



299 MISSIONS  
ACCEPTÉES



174 MISSIONS  
REFUSÉES A CE JOUR



## Opérations du stade vers l'emploi « JOB DATING » (coordonnées par Germain FIDAMI)

Recruter autrement en se concentrant sur les savoir-être des candidats, c'est le sens de l'opération du Stade vers l'emploi. Le principe ? Une journée où employeurs et demandeurs d'emploi, identifiés uniquement par leurs prénoms, se rencontrent en pratiquant une activité sportive durant la matinée, suivie d'un moment convivial autour d'un déjeuner, et enfin, d'une session de job dating.

Les activités sont conçues de manière à mettre en valeur les qualités professionnelles, humaines et relationnelles : esprit d'équipe, capacité d'écoute et de mobilisation, rigueur, sens de l'anticipation, etc.

L'idée centrale est que recruteurs et candidats puissent se découvrir sous un angle inédit, sans le filtre formel de l'entretien professionnel et du CV.

Je tiens à remercier particulièrement Germain FIDAMI pour son suivi minutieux de chaque opération et son accompagnement des structures organisatrices. Sa disponibilité et son engagement au quotidien ont été essentiels pour la réussite de ces initiatives.

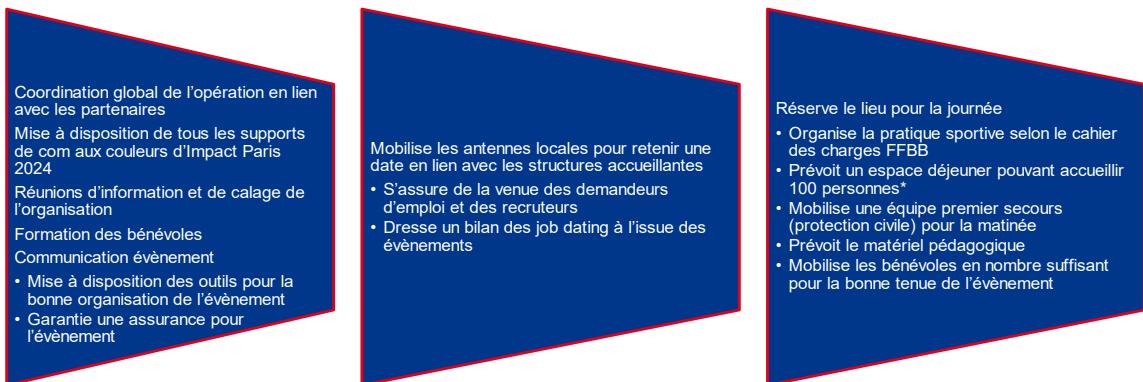
### COPIL du 14 décembre 2023



#### Fédérations sportives 2024

#### Financeurs

## Les acteurs de l'évènement



Le Comité ou Club de Basketball accueillant l'évènement  
Sous la coordination de la Ligue,

Job Dating 2024 : 25 opérations + les reportées de 2023

Une répartition équitable sur les ligues Régionales en fonction des remontées du marché de l'emploi des agences France Travail locales.

DATE	LIEU	LIGUE	France Travail	Demandeurs Emploi	Entreprises
14-mars-2023	LE PORT	LA RÉUNION	20	100	30
27-avr-2023	LA ROCHELLE	NAQ	5	40	8
28-avr-2023	DRAGUIGNAN	SUD		80	16
01-juin-2023	PERPIGNAN	OCC	10	80	18
08-juin-2023	CLERMONT-FERRAND	ARA	15	100	13
22-juin-2023	PÉRIGUEUX	NAQ	10	100	30
19-oct-2023	BLOIS	CENTRE-VAL DE LOIRE	10	103	23
19-oct-2023	LA ROCHE SUR YON	PAYS DE LA LOIRE	20	80	30
19-oct-2023	ANGERS	PAYS DE LA LOIRE	23	99	18
02-nov-2023	COLOMIERS	OCCITANIE	15	97	15
06-nov-2023	STRASBOURG	GRAND EST	20	130	18
09-nov-2023	CHARLEVILLE MEZIÈRES	GRAND EST	20	110	15
14-nov-2023	FALAISE	NORMANDIE	17	60	20
15-nov-2023	GRAVELINES	HAUTS-DE-FRANCE	28	50	18
23-nov-2023	NANTERRE	ILE-DE-FRANCE	15	100	15
23-nov-2023	CHATEAUROUX	CENTRE-VAL DE LOIRE	10	95	19
23-nov-2023	RENNES (2)	BRETAGNE	15	69	11
05-déc-2023	HÉROUVILLE SAINT CLAIR	NORMANDIE	17	80	20
16-janv-2024	CHARNAY LES MACON	BFC	25	90	18
25-janv-2024	Les ABYMES	GUADELOUPE		70	
21-mars-2024	BOURGES	CVL	15	94	21
26-mars-2024	ALENÇON	NOR	20	100	20
28-mars-2024	AULNOYE-EYMERIES	HDF		50	15

10-avr-2024	LA ROCHELLE	NAQ			
11-avr-2024	ÉPINAL	GE (CD88)	18	54	22
11-avr-2024	CENON	NAQ			
16-avr-2024	CHARTRES	CVL	20	138	21
18-avr-2024	LA CHEVROLIERE	PDL	20	120	20
30-avr-2024	MONTAUBAN	OCC	15	76	22
16-mai-2024	LA COURNEUVE	IDF	12	55	15
24-mai-2024	VITRÉ	BRE			
30-mai-2024	LA CHAPELLE SAINT LUC	GE (CD 1052)	20	80	18
03-juin-2024	LE MANS	PDL	23	135	18
06-juin-2024	VOIRON	ARA	11	81	18
11-juin-2024	CASTELNAU LE LEZ	OCC	12	66	24
27-juin-2024	BAYEUX	NOR	20	100	20
07-oct-2024	ORANGE	SUD			
10-oct-2024	BRIGNOLES	SUD			
15-oct-2024	ORLÉANS	CVL			
14-nov-2024	POINTE NOIRE	GUADELOUPE			
19-nov-2024	QUIMPERLÉ	BRE			
21-nov-2024	BETHUNE	HDF			
Décembre 2024	Les sables d'Olonne	PDL			
05-déc-2024	CAEN	NOR			
3ème t 2024	GUINGAMP	BRE			

## Conclusion

Cette année a été riche en initiatives et en avancées significatives pour l'emploi.

Nous avons renforcé notre équipe avec des collaborateurs dédiés, Gabriel DI FUSCO et Martin ALLIO, qui ont mené des projets essentiels.

L'étude emploi coordonnée par Gabriel DI FUSCO a permis de récolter des données précieuses et d'envisager la création d'un observatoire des ressources humaines.

Martin ALLIO a structuré et optimisé la gestion des missions de Service Civique en établissant un nouveau process impliquant les ligues et les membres de la commission.

Les opérations de JOB DATING, coordonnées par Germain FIDAMI, dont le suivi au quotidien de chaque opération et son accompagnement constant des structures organisatrices ont été essentiels pour la réussite de ces initiatives.

Alors que nous arrivons au bout de l'Olympiade, les bases du futur projet en matière d'emploi sont désormais posées. Il reste encore beaucoup à faire pour accompagner, développer, et adapter nos formations aux besoins en ressources humaines des territoires, mais le défi est motivant.

L'un des défis sera également d'intégrer dans l'étude toutes les composantes salariales du basket en cherchant à optimiser les besoins des territoires, notamment par la création et la mutualisation des emplois, de continuer à œuvrer pour améliorer l'employabilité et l'accompagnement des techniciens, des volontaires en Service Civique, en adaptant les stratégies aux besoins du terrain.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à Christian AUGER, Vice-Président fédéral en charge du Pôle Formation et Emploi, pour son soutien indéfectible et son partage de vision stratégique. Un grand merci également à Pierre-Olivier CROIZAT, directeur du Pôle Formation

et Emploi, pour sa direction et son implication constante, ainsi qu'à l'ensemble des collaborateurs du pôle.

## **4. Délégation Marque – Jean-Pierre HUNCKLER – 1er Vice-Président**

### **4.1. Vice-Présidence (Jean-Pierre HUNCKLER)**

Cette saison fut exceptionnelle pour la délégation et le Pôle Marque avec la préparation et l'organisation des Jeux Olympiques en France. Une première depuis 100 ans.

La mise en avant du basketball fut unique durant cette saison nous permettant de communiquer massivement sur notre sport, nos événements et nos équipes nationales, d'en accroître la médiatisation. Cela nous a permis également de fidéliser et développer nos partenariats et de véhiculer une image positive de la FFBB, renouvelant ou nouant de nouveaux accords cette année.

Le Pôle assure aussi des fonctions supports pour de nombreux services de la fédération dans un souci constant d'harmoniser nos actions et nos communications.

Pour tout le travail accompli et la disponibilité de tous, je tiens sincèrement à remercier l'ensemble des personnes qui œuvrent au sein du Pôle Marque.

### **4.2. Contribution du Pôle (Raymond BAURIAUD)**

#### **4.2.1 Marketing (Jean-Pierre HUNCKLER)**

Le service Marketing a, cette saison encore, eu fort à faire pour animer et développer les quatorze catégories de partenaires suivies au quotidien. D'autant que toutes les catégories ont progressé.

Saluons notamment l'arrivée de Cristaline en tant que Fournisseur Officiel de la FFBB et des Equipes de France 5X5, ainsi que le renouvellement des partenariats avec La Poste, Ferrero France et Nike pour sa marque Jordan.

La consultation menée cet hiver a permis de trouver un accord positif et longue durée avec notre équipementier. Ce partenariat si important et structurant pour la FFBB permet de répondre à nos nombreux besoins en matériel pour toutes nos activités, nos événements mais surtout nos équipes de France de jeunes, séniors, 5x5, 3x3 et le Pôle France Basket-Ball Yvan MAININI. Il permet aussi de positionner la fédération et le basket français au plus haut niveau international en termes de référence produit. Cela conforte la relation entre la fédération et ses joueurs mais aussi vis-à-vis des autres partenaires. Ce partenariat renforce également l'image premium des équipes de France et de la FFBB vis-à-vis du grand public, la fédération bénéficiant des campagnes de communication et de l'image positive de Jordan dans l'univers du basketball et au-delà.

La Mie Caline rejoint le programme jeunesse de la FFBB en étant partenaire de la Fête Nationale du MiniBasket. Des opérations jeunesse générant toujours plus de participants autour de partenariats homogènes dans cette catégorie lors notamment du challenge benjamins, des programmes juniors NBA, du Kinder Joy of Moving Basket Day et de la FNMB.

Plus de 300 000 jeunes en cumulé sur ces programmes. A noter l'activité particulièrement importante de ces activités lors du match NBA de janvier et notre partenariat stratégique avec la NBA.

Les partenaires techniques ont été réunis cette année dans la nouvelle Aréna d'Orléans à l'occasion des matchs de préparation de l'équipe de France avant les JO. Une présentation de leurs activités a pu être faite lors du séminaire des dirigeants organisé au même endroit.

Le programme Passion Club a été rationalisé afin d'être plus efficace et se rapprocher des besoins du pôle Clubs et Territoires.

La catégorie 3X3 a créé un nouveau produit, un circuit pro hivernal. Quelques partenariats événementiels ont été faits à cette occasion, il faudra voir si ce produit est pérennisé pour l'inscrire alors dans une offre commerciale structurée et cohérente au même titre que ce qui avait été fait pour la Super League 3x3.

Ce travail de fond et dans la durée a été mené avec efficacité avec la Ligue Féminine de Basketball et ses clubs afin de pouvoir proposer différents packages de partenariat. Au-delà de la mise en place d'un protocole de match cette saison et la création d'un hymne, récompensé par un trophée d'ailleurs, l'offre marketing commercialisée par notre agence Infront a rencontré un premier succès probant avec la signature d'un accord de naming avec l'entreprise La Boulangère. Le championnat de 1<sup>ère</sup> division de la LFB va devenir La Boulangère Wonderligue dès la rentrée 2024. Une première pour notre fédération ! C'est une très belle reconnaissance pour tout le travail fait en amont par les équipes marketing et communication du pôle marque, le personnel de la LFB et les clubs.

Notre outil CRM continue aussi à être affiné et développé par le biais du marketing automation (messages automatisés de bienvenue, d'anniversaire, etc.) et la diffusion d'offres préférentielles dédiées aux clubs, telles celles d'Intersport proposant des réductions sur les produits de la catégorie basketball.

Côté droits TV et partenariats médias de nombreux accords ont été signés pour nos événements (finales de la Coupe de France, Open de France 3x3, Pro League 3x3, matchs de préparation des équipes de France, matchs de la LFB et de la LNB). Ces partenariats concernent aussi bien la radio, la presse et la TV.

C'est ainsi que l'intégralité des matchs de play-offs de la LFB ont été produits et diffusés ainsi que 2 matchs lors de chaque journée de championnat (Skweek et Sport en France).

Les matchs officiels des équipes de France de 3x3, les finales de la Coupe de France et l'intégralité des matchs de préparation des 2 équipes de France de basketball avant les JO ont été produits et diffusés sur la Chaîne l'Equipe et/ou l'Equipe Live assurant une visibilité maximale à nos équipes nationales et aux finales de la Coupe de France.

L'accord de session de droits sur les matchs des 2 équipes de France a permis également de répondre à nos obligations vis-à-vis des équipes étrangères rencontrées en France mais aussi d'assurer une visibilité à l'international à nos équipes.

Un mot enfin pour évoquer le championnat de Betclic Elite. Les difficultés financières rencontrées par la société Fedcom Media ont rendu compliqué les relations entre la plateforme Skweek et les autres parties prenantes. Néanmoins l'intégralité du championnat, des play-offs et des finales a été produite et diffusée comme annoncé en début de saison.

En revanche cette situation nous a obligé à mener une réflexion et un travail de consultation et de négociation pour assurer la production et la diffusion dès la rentrée 2024 du championnat de France. A l'issue de celui-ci la société DAZN est devenue le diffuseur officiel de la Betclic

Elite pour les prochaines années. DAZN étant déjà partenaire de la FIBA pour la diffusion de matchs officiels des équipes nationales.

Enfin au titre des contrats importants signés cette année, figure celui fait avec Netflix. Il vient conclure un travail débuté en 2022 pour imaginer un suivi de l'équipe de France masculine lors d'une compétition majeure. C'est ainsi que nous avons finalisé un accord avec plusieurs sociétés de production américaines plus celle du CIO (Olympic Channel) afin que la France soit présente au casting d'une série de plusieurs épisodes retracant l'épopée olympique des JO à Paris en 2024. Cette série en 6 épisodes sera diffusée fin d'année 2024 ou début 2025 et permettra de suivre en inside l'aventure des Jeux au sein de Team USA et des équipes de Serbie, d'Allemagne, du Canada et de la France. Une fierté et une trace dans l'histoire pour notre équipe de France après des JO historiques.

#### **4.2.2 Communication (Jean-Pierre HUNCKLER)**

Ci-dessous la liste des actions principales menées par le service communication en accompagnement des matchs, organisations, championnats, événements et actions de la FFBB, de ses services et de ses filiales.

##### **Basketball Magazine**

- 11 numéros de 52 pages chaque mois. Une production de contenus qui couvrent les sujets fédéraux à 360° et nécessite des outils toujours plus poussés de bases photos ainsi que des moyens humains pour le reporting des actions et le suivi des championnats. Réalisation de numéro spécial JO et d'un spécial « Historique ! » pour la rentrée.

##### **Sites internet**

- Le site fédéral ffbb.com demeure le « vaisseau amiral » des sites internet de la FFBB. Il est toujours très consulté (chiffres en augmentation) et traite de tous les sujets de la FFBB. La refonte globale de ffbb.com a été engagée par la cellule digitale de la fédération au sein de laquelle le pôle marque est très présent. Après un long et rigoureux travail ce nouveau portail a pu être lancé avant les JO et continue à être amélioré et enrichi quotidiennement. Il en est de même pour l'appli qui en découle ;
- Lors de la saison 2023-2024, tous les sites ont connu un accroissement de leur fréquentation dû en grande partie à l'augmentation du nombre d'articles, de photos et de vidéos publiés sur nos différentes plateformes (Team France Basket, 3x3, LFB, NM1, LF2, Coupe de France). Chaque mois, plusieurs centaines de milliers d'internautes visitent les différents sites fédéraux, avec des contenus parfois exclusifs. C'est ce travail quotidien, 7 jours sur 7, que réalise le service communication de la fédération.

##### **Réseaux sociaux (au 30 juin 2024)**

- La FFBB a 23 comptes sur différentes plateformes dont notamment 5 pages Facebook, 5 comptes Twitter, 6 comptes Instagram et 3 comptes TikTok (Équipes de France, 3x3 et LFB) ;
- Plus de 1,8 millions fans sur l'ensemble des supports (+15,84%). Facebook regroupe la plus grande communauté avec plus de 750 000 fans devant Instagram (508 179) ; Instagram (+125 920 fans) et Tik Tok (+46 801) sont en forte progression ;

- Sur la saison ce sont plus de 15 000 publications qui ont été réalisées pour faire la promotion des différentes actions de la FFBB ;
- Durant la saison 2023-2024 nous avons touché 399.77 M de personnes par nos différentes communications sur les réseaux sociaux, soit une augmentation de près de 80% !

Toute les actualités et les thématiques de la FFBB ont été abordés sur nos supports avec en priorité :

## Équipes de France

- Le service a effectué une saison 2023-2024 incroyablement dense avec l'enchainement matchs de qualifications, matchs de préparation, Jeux Olympiques, compétitions de jeunes, avec une constante volonté d'améliorer les contenus tout en s'adaptant aux tendances actuelles et en maintenant notre rôle d'organe de communication officielle de la fédération aux niveaux des résultats et des déclarations. L'objectif a été de répondre aussi bien aux attentes des licenciés que des fans. Objectif atteint au regard des chiffres records obtenus cette année aussi bien dans les nombres d'accrédités à nos événements que nos reachs sur les réseaux sociaux et sites d'informations ;
- Organisation des Média Days et Content Days à l'INSEP pour nos 4 équipes de France qualifiées aux JO. Une première !
- Suivi de toutes les Équipes de France jeunes et séniors 3x3 et mise en valeur de leurs très bons résultats. Présence en permanence d'un chargé de communication avec les équipes séniors et lors des événements majeurs 3x3 sur le territoire en France et en Europe ;
- Dispositif particulier et renforcé mis en place avant et pendant les JO avec une cellule active en permanence à la FFBB ainsi que nos AP accrédités JO pendant la compétition. Traitement des demandes médias, traitements des demandes photos, traitement des vidéos et des demandes TV, traitement des demandes internes. Gros travail, bravo à eux ;
- Le programme **Passionnément Bleu** créé après les JO de TOKYO a continué conformément au plan défini après la finale masculine des JO 2020. Cela a permis une homogénéité des actions de communication des Équipes de France en interne et vers les fans. Identités visuelles, chartes graphiques, affiches, multiples adaptations quotidiennes sur nos réseaux sociaux, clips etc. ;
- Réalisation du Guide des Equipes de France pour les JO de Paris 2024. Guide reprenant l'historique de la présence de la France aux Jeux, ses résultats, des anecdotes et la composition de nos 4 équipes participantes. Guide collector spécial P24 !
- Tous les matchs produits et diffusés en clair dans l'intérêt de la FFBB, des fans, du grand public, des partenaires et de la notoriété du basketball en général ;
- Réception et traitement particulier des équipes médaillées jeunes et seniors.

**Toute les « compétitions » regroupant les championnats, la Coupe de France, le Pôle France Basketball Yvan MAININI, les tournois 3x3 ont été suivies** de manière permanente ainsi qu'une mise en valeur de la performance de nos joueurs et clubs. Un accompagnement des clubs encore plus étroit est également assuré dans le but de donner la meilleure image de nos championnats et créer une harmonie entre ces acteurs. La production de contenus visuels modernes pour ces divisions a permis de véritablement booster la communication des clubs vers leurs publics, au plus grand bonheur des clubs qui en sont reconnaissants.

A noter la réalisation des 2 traditionnels **média guides** du Pôle France et de la LFB.

Pour chacune des compétitions et notamment la Coupe de France, développement d'une **charte graphique** novatrice pour accompagner toute la compétition jusqu'aux finales. Création également d'un univers graphique, d'un nom et mis en place d'un accompagnement spécifique pour la première édition de la Pro League 3x3 FFBB dans les Hoops Factory.

La **communication institutionnelle** a été assurée de la même manière via les communiqués officiels liés aux décisions de la FFBB (juridique, contrôle de gestion, compétitions, arbitrage, etc.) et la mise en avant de l'Assemblée Générale de la FFBB organisée cette année au Puy du Fou. Les relations ont été particulièrement intenses et fructueuses avec le CNOSF en cette année olympique et notamment au sujet de la règle 40 et autres dispositifs spécifiques liés aux JO gérés directement par le CNOSF.

Les autres pratiques ont toutes fait l'objet de communications régulières et spécifiques, le Vivre Ensemble, l'Esport. Tous les services de la fédération ainsi que les médias, les institutionnels, les ligues, les comités, les clubs ont pu bénéficier des services proposés via notre base de photos et vidéos, notre base historique équipes de France et notre outil CRM.

Les **activations** et demandes partenaires ont été assurées en collaboration étroite avec le service marketing.

#### **4.2.3 Commission Patrimoine et Légendes (Françoise AMIAUD)**

Les actions réalisées par la Commission

*Patrimoine*

Exposition « L'histoire du basket aux Jeux »

L'exposition *L'histoire du basket aux Jeux*, imaginée par la Commission Patrimoine & Légendes, en partenariat avec le Musée du Basket, a été exposée sur les grilles de l'Hôtel de Ville de Paris (10 janvier – 29 février).



Photographie : DC/FFBB

Le contenu de l'exposition a été repris au pavillon basket du club France à Paris, qui a été inauguré, avec tout l'espace archi-folies, à La Villette.



Photographie : Stéphane Kampinaire/KMSP



Photographie : Stéphane Kampinaire/KMSP

## Journées du Patrimoine 2023

L'Espace muséal FFBB a été ouvert au public le samedi 16 septembre 2023, entre 10h00 et 19h00 à l'occasion des Journées du Patrimoine, comme chaque année depuis 2014, dans le cadre des journées européennes du patrimoine. L'ouverture de l'Espace muséal au public dans le cadre des JEP. 70 personnes environ étaient inscrites aux visites commentées et un

peu plus de 200 personnes en tout ont visité l'Espace muséal en bénéficiant de l'expertise et de l'expérience des membres de la Commission et du Club des Internationaux ainsi que de l'ouverture du FFBB store.



Photographie : C. Bertho



Photographie : DC/FFBB

## Légendes

### Hommages

Comme chaque année, lors des finales de la Coupe de France, la FFBB a récompensé et rendu hommage à plusieurs personnalités du basket français appartenant aux quatre grandes familles (joueurs, dirigeants, officiels et techniciens) en leur remettant à chacun un ballon de cristal. Isabelle YACOUBOU (joueuse), Frédéric SARRE (technicien), Marion ORTIS (officielle) et Martial BELLON (dirigeant), ont été honorés.



Bellenger/IS/FFBB

### Collaborations et suivis

La collaboration se poursuit avec le Club des Internationaux, partenaire privilégié pour la Commission Patrimoine & Légendes. Le Club a organisé le 27 mai son deuxième gala, placé sous le signe des Jeux olympiques, un événement prestigieux et précieux pour renforcer le lien entre les générations.



Catherine Steenkeste/FFBB

Visites de l'Espace muséal et du Centre de recherche et de documentation Yvan MAININI : 313 personnes ont bénéficié d'une visite guidée de l'Espace muséal (hors Journées du Patrimoine) dont 63 internes (nouveaux arrivants à la FFBB et stagiaires). Les demandes extérieures d'établissements scolaires, universitaires, de clubs, de comités départementaux et ligues régionales sont de plus en plus régulières.



Photographie : DCH/FFBB

La promotion 2022 de l'Académie du Basket a été dévoilée lors de l'Assemblée générale au Puy-du-Fou. Justy SPECKER (collège pionnier), Boris DIAW, Dominique LERAY, Laure SAVASTA, Jean GALLE, Bernard GROSSEGEORGES et l'équipe de France masculine championne d'Europe 2013 sont entrés au sein du *Hall of Fame* du basket français.



Photographie : Bellenger/IS/FFBB



Photographie : Bellenger/IS/FFBB

En plus du trophée, les lauréats reçoivent un portrait réalisé spécialement pour leur entrée à l'Académie.

Communications et recherches : le Service Archives & Patrimoine a répondu à 168 demandes dont 48 internes et 120 externes (Clubs, Comités et Ligues, presse, productions TV et cinéma, chercheurs et étudiants, particuliers...).

## Délégation Clubs & Territoires

### 4.3. Vice-Présidence (Pierre DEPETRIS)

Voilà que la clôture du mandat 2020/2024 arrive à son terme, en effet cette saison va terminer un mandat riche en projets et en échanges avec les territoires de métropole et des ultramarins.

Depuis 2021, Jean Pierre SIUTAT nous avait présenté les plans d'action 2024 pour la délégation Clubs et Territoires avec pour mission la mise en place de ceux-ci.

Parmi ces plans, celui du club 3.0, avec les affiliations, les coopérations et les soutiens financiers et l'accompagnement des clubs pour la mise en place des activités hors compétition.

Le plan Infra, avec les terrains de proximité, de 3X3, les terrains mobiles et les infrastructures, tout cela aidé financièrement par la fédération et l'ANS. En parallèle un travail avec les collectivités nous a permis de produire un guide avec l'ANDES pour l'accompagnement de ce projet sur notre territoire.

Le plan société et mixités en relation étroite avec le ministère, avec des sujets variés comme le basket sans violence, laïque, mixte, performant socialement, un basket responsable.

Le plan des territoires avec les financements des structures, l'apport de supports techniques et administratifs. L'accompagnement des territoires particuliers et la mise en place de conventions avec les collectivités. Les études des dossiers PSF, PST, PDT.

De ce fait beaucoup de projets et d'actions ont été mis en place pendant ce mandat, les commissions et les services du Pôle ont dû œuvrer sans relâche pour que ces dossiers soient disponibles dans les temps pour nos structures.

La délégation a trouvé son rythme de croisière et le Pôle se met toujours à disposition des élus et cela est très appréciable dans le fonctionnement.

Merci à tous les salariés du Pôle sous la responsabilité de son directeur.

Je remercie les présidents de commissions qui ont animé et guidé leur groupe de travail durant ce mandat, les travaux ont amélioré le quotidien des élus des structures et développé le basket sur nos territoires.

### 4.4. Contribution du Pôle (Matthieu SOUCHOIS)

#### Organisation générale

Après la période de structuration en 2023, le Pôle Clubs et Territoires a fonctionné en soutien des commissions fédérales sous une organisation pérennisée autour :

- De 2 services (clubs et territoires) ;
- De 3 missions (Responsabilité Sociétale des Organisations, Projet Sportif Fédéral, Observatoire).

Cette organisation désormais stabilisée a permis d'inscrire dans le temps le suivi des dossiers comme en témoigne le rapport d'activité des services ci-après.

La création de la mission observatoire a permis de trouver une vraie dimension d'analyses des données dont bénéficie la fédération. Le pilotage du dossier PSF repose sur la mission mais

s'appuie pour sa mise en œuvre sur l'ensemble des services et autres missions du Pôle. Cela en fait un dossier transverse justifiant qu'il soit organisé au sein d'une mission.

La logique a prévalu aussi sur la dimension Responsabilité Sociétale afin de pouvoir trouver sur ces dossiers le meilleur accompagnement possible en direction des clubs (service clubs) ou des ligues et des comités (service territoire). L'accompagnement de la mission par un contrat d'apprentissage tout au long de l'année permet aussi de porter de concert les différentes orientations.

#### Service Clubs (Audrey VUILLEMOZ)

En février 2024, le service clubs fut modifié à la suite de l'évolution de Monsieur GUERY sur la mission observatoire. Le Service Clubs est maintenant composé d'une responsable de service et de deux chargés de missions.

Nombre de clubs / saison :

- 2022-2023 : 3 649
- 2023-2024 : 3 629

Pour la saison 23-24 :

- 166 licenciés en moyenne par club (pour 160 la saison dernière) soit +3,6 % de licenciés par club en moyenne

Depuis le 1er juillet 2024, la signature et le respect du Contrat d'Engagement Républicain sont obligatoires pour toutes les structures affiliées à la FFBB.

En 2023-2024, nous constatons que 64 clubs sont à 0 licencié.

#### Les affiliations (Nathan PAGERIE)

Au cours de la saison 2023-2024 nous avons instruit 79 demandes d'affiliation

- 77 affiliations d'associations
- 64 affiliations d'association acceptées
- 13 affiliations d'associations refusées
- 1 affiliations d'établissement acceptées
- 1 affiliations d'établissement refusées

Ci-dessous la répartition géographique des associations affiliées :

Colonne	ARA	BFC	BRE	CVL	GES	GUA	GUY	HDF	IDF	MAY	NAQ	NOR	OCC	PDL	REU	SUD	Total
Total	4	3	6	3	5	3	1	4	13	1	7	2	8	2	1	1	64

Pour la saison 2024-2025 (au 6 août 2024) :

- 3 237 clubs sont passés par le e-renouvellement
- 3 464 clubs sont affiliés (3523 avec les clubs professionnels)
- 22 ententes sont enregistrées
- 274 CTC sont en cours.

Nous avons également mené une étude sur les clubs nouvellement affiliés depuis la saison 2018-2019 pour visualiser le développement du maillage territorial et envisager des évolutions dans notre processus d'accompagnement :

- 355 nouvelles affiliations sur les 6 dernières saisons
- Une moyenne de 60 nouvelles affiliations chaque saison

- Des zones blanches mais également des territoires en évolution constante
- 83 % des nouveaux clubs affiliés depuis 2018 ont renouvelé l'affiliation sur la saison 2023-2024.

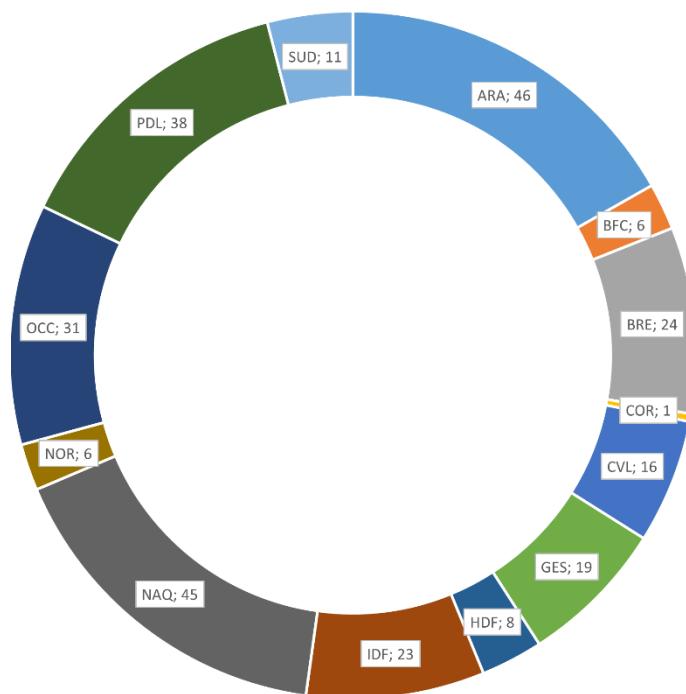
### Les Coopérations territoriales de Clubs (Pacific LAMOUR-BOUQEYRAND)

Le Service Clubs a participé au lancement, au suivi et à la clôture de la campagne CTC 2024. Cette dernière prend place de début novembre 2023 au 30 avril 2024.

Bilan de la campagne CTC :

- 31 CTC créées,
- 94 CTC renouvelées,
- 30 CTC renouvelées et modifiées
- 119 CTC en cours de convention,
- 32 CTC ont pris fin lors de la dernière saison,
- 1 demande de création de CTC a été refusée.

275 CTC actives sur la saison 2024-2025 : regroupant 706 clubs.



Plusieurs CTC devaient actualiser leur convention cette saison. Au total :

- 63 CTC devaient actualiser leur convention
- 55 CTC ont actualisé leur convention
- Donc 8 CTC ont pris fin

9 CTC ont pris fin du fait de la fusion des clubs en faisant partie. 18 clubs ont fusionné.

Le service clubs a accompagné la Commission Fédérale Clubs dans l'organisation des entretiens de suivi des CTC. Ces CTC ont été suivies car leur convention arrivait à terme, et la Commission a décidé de les accompagner dans la construction de leur renouvellement ou non. Au total 84 entretiens ont été réalisés.

Au-delà des chiffres de créations des CTC, l'activité du service est aussi au quotidien d'assurer :

- Une veille et un conseil aux structures concernées. Les questionnements sont importants et ce tout au long de l'année. Ils nécessitent souvent des relations interservices.
- Le suivi administratif du traitement des dossiers (organisation de la plateforme, mise à disposition des dossiers, notifications, suivi des conventions, préparation des travaux pour la commission, préparation des entretiens avec les structures, ...).
- Le suivi des engagements CTC.

Cette saison la Commission Fédérale Clubs accompagnée par la mission CTC a réalisé le suivi des engagements CTC. Suite à ses réunions, la Commission Fédérale Clubs a statué sur chaque dossier.

En voici le résultat :

- 162 CTC ont bénéficié d'une levée de pénalité,
- 31 CTC pénalisées au titre des engagements solidaires,
- 16 clubs pénalisés au titre de l'engagement individuel

En anticipation de la campagne à venir, le Service Clubs a constaté que 67 CTC seront amenées à renouveler leur convention en 2025 si les clubs qui les constituent souhaitent continuer leur collaboration.

#### L'accompagnement des structures :

Lors du début de saison 2023-2024, le service clubs à commencer à mettre en place une action d'accompagnement des clubs. La première étape a été de cibler des catégories de clubs :

#### Les clubs nouvellement affiliés :

Tous les clubs nouvellement affiliés seront contactés par le service clubs un mois après leur affiliation, puis 4 mois après. L'objectif de ces entretiens est d'évoquer la politique fédérale ainsi que de connaître les potentielles problématiques qu'un nouveau club peut rencontrer et l'accompagner dans la résolution de ces dernières.

Au cours de cette première saison d'application (2023-2024), le Service Clubs a réalisé 14 visioconférences d'accompagnement avec des clubs nouvellement affiliés.

#### Les clubs n'ayant pas renouvelé leur affiliation :

En avril 2024, le service a accompagné la commission dans la gestion du recueil et de l'analyse des avis des comités portant sur le renouvellement des associations. Nous avons eu 4 retours.

La collecte d'avis 2023-2024 s'est limitée à des avis défavorables non motivés ou recevable par le Bureau Fédéral qui a décidé de suivre les Comités et de bloquer le renouvellement dématérialisé de deux structures.

Au 6 août 2024	Saison 2024/2025
Clubs affiliés en saison précédente	3629
Clubs ayant renouvelé via e-Affiliation	3237

Clubs ayant cessé l'activité, fusionné, mise en sommeil, clubs de Nouvelles Calédonie, n'ayant pas répondu au CD, ...	41
Clubs ayant renouvelé leur affiliation en format papier	188
Clubs seront contactés par le service clubs (si la situation n'a pas évolué en septembre)	163

#### Le renouvellement des établissements :

Le processus de renouvellement des établissements est en cours.

Lors de la saison 2023-2024, 2 établissements étaient affiliés.

A ce jour, pour la saison 2024-2025, nous avons renouvelé l'affiliation de 2 établissements, dont un qui n'avait pas renouvelé son affiliation la saison passée. Nous suivons de près le renouvellement des établissements.

#### Les outils pour l'accompagnement des clubs

#### **Les fiches pratiques :**

Les fiches pratiques sont un vrai outil d'accompagnement des clubs. Elles permettent de façon synthétique de répondre à une problématique. A ce jour nous avons soixante-douze fiches pratiques publiées sur eFFBB.

En novembre 2023, le Service Clubs a publié pour la première fois le Guide Fiches Pratiques. Ce dernier fut composé de 35 fiches pratiques mises à jour. Depuis cette publication, le service clubs s'est engagé à publier 3 nouvelles fiches pratiques par mois.

En janvier 2024, le guide Fiches Pratiques fut actualisé et publié. Ce dernier comportait 49 fiches pratiques.

Au 1er juillet 2024, le réseau fédéral dispose de 72 fiches pratiques pour répondre à un grand nombre de ses questions :

- 61 fiches pratiques
- 11 fiches fonctions

Nous pouvons constater que, malgré le retour positif lors de la publication d'une nouvelle fiche, les fiches pratiques sont peu consultées dans leur format actuel. C'est pour cette raison que nous allons les réunir dans un même document pour en faciliter l'accès.

	Nouvelles fiches pratiques	Nouvelles fiches fonctions	Mise à jour fiches pratiques	Publication de nouvelles fiches
Juillet-23			11	11
Août-23			9	9
Sept-23			8	8
Oct-23			8	8
Nov-23	Première publication du guide			
Déc-23	7	3		10
Janv-24		3	46 (actualisation du guide)	3
Févr-24	3	2		3
Mars-24	2			5
Avr-24	5	1		2
Mai-24	2		1	5
Juin-24	2	1	1	2

Juil.-24	3			3
Aout-24				3

## Le calendrier club

Avec la collaboration de tous les pôles de la FFBB, le service clubs a lancé le travail d'élaboration d'un calendrier permettant aux clubs de connaître les grandes échéances sur la saison les concernant.

## Le Guide Création Clubs

En collaboration avec la Commission Fédérale Clubs, le service a écrit un guide permettant de connaître toutes les étapes pour créer une association et l'affilier à la FFBB.

### Les projets de clubs

Le Service Clubs a procédé à la lecture de l'ensemble des projets associatifs des clubs qu'ils avaient pu déposer à l'appui de leur demande de subvention au titre du Projet Sportif Fédéral. Ainsi, c'est 706 projets associatifs qui ont été lus et analysés selon la grille normée.

La connaissance de l'activité de l'association et ses intentions passent aussi depuis 2 saisons par l'analyse du questionnaire "Projet Associatif" lors de la procédure d'e-Affiliation. Source d'information précieuse pour connaître les projets à venir des clubs, cette ressource sera mise à disposition des structures à la rentrée pour faciliter l'accompagnement des clubs.

Ces deux projets permettent d'avoir une vision – telle que déclarée par les clubs – de la déclinaison du projet. Source riche d'enseignement à partager avec les territoires.

Ces travaux de l'olympiade et les outils développés ont permis d'animer au campus FFBB de 2024 un module complet sur le maillage territorial au cours duquel nous avons tenté de :

- Définir la notion du maillage territorial selon les perceptions de chaque acteur
- Représenter les facteurs de l'offre basket
- Identifier les prescripteurs basket (demande) à l'échelle d'un territoire
- Identifier les outils de représentation spatiale
- Rappeler les outils existants entrant dans une logique de maillage territorial.

Cette première approche a été très riche d'enseignements.

### La gestion du Pass'Sports (Nathan PAGERIE)

Le ministère des Sports, et des Jeux Olympiques et Paralympiques reconduit pour la 3ème année consécutive le dispositif Pass'Sport qui constitue un réel soutien à la prise de licence dans les clubs affiliés à la FFBB.

Le service accompagne les structures dans :

- Une meilleure connaissance du dispositif pour conserver (et augmenter si possible) le taux d'engagement supérieur à 70% des clubs de basket sur les deux premières éditions ;
- Les relations avec le ministère pour simplifier la vérification des structures affiliées (automatisation en cours), sécuriser l'accès au Pass'Sport et suivre les paiements ;
- Assurer une hotline via une adresse courriel générique dédiée.

La 3<sup>ème</sup> édition du Pass'Sport s'est terminée le 30 décembre 2023 :

- La FFBB a délivré un total de 110 357 Pass'Sport :
  - 41730 Pass'Sport féminins
  - 68627 Pass'Sport masculins
- La FFBB se classe 2<sup>ème</sup> sur 107 en nombre total de Pass'Sport délivrés.
- La FFBB représente 8,01 % des Pass'Sport délivrés.
- Le taux de mobilisation des clubs est de 88%, soit 3240 clubs de basket.
- Plus d'un jeune sur 4 utilise un Pass'Sport pour sa licence à la FFBB (28% des 6-18 ans).

Tableau sur le nombre total de Pass'Sport délivrés lors des 3 éditions					
Ligue Régionale	2021-2022	2022-2023	2023-2024	Taux d'évolution	
ARA	Auvergne-Rhône-Alpes	10 927	14 213	13 762	+ 25,94%
BFC	Bourgogne-Franche-Comté	3 033	3 789	3 780	+ 24,63%
BRE	Bretagne	4 755	6 749	6 454	+ 35,73%
COR	Corse	159	284	259	+ 62,89%
CVL	Centre-Val de Loire	3 727	4 787	5 002	+ 34,21%
GES	Grand Est	5 643	6 806	7 390	+ 30,96%
GYA	Guadeloupe	315	805	896	+ 184,44%
GUY	Guyane	101	156	268	+ 165,35%
HDF	Hauts-de-France	8 869	12 528	12 404	+ 39,86%
IDF	Île-de-France	11 489	13 629	14 732	+ 28,23%
MAR	Martinique	211	674	838	+ 297,16%
MAY	Mayotte	51	52	108	+ 111,76%
NAQ	Nouvelle Aquitaine	8 262	10 966	10 904	+ 31,98%
NOR	Normandie	4 370	6 264	6 232	+ 42,61%
OCC	Occitanie	7 016	9 097	9 434	+ 34,46%
PDL	Pays de la Loire	8 285	10 987	10 699	+ 29,14%
REU	La Réunion	746	975	1 138	+ 52,55%
SUD	Sud	4 847	6 188	6 057	+ 24,96%
<b>Total</b>		<b>82 806</b>	<b>108 949</b>	<b>110 357</b>	<b>33,27%</b>

La campagne du **Pass'Sport 2024** a débuté le 1er juin. Ci-dessous les statistiques de la FFBB (09/08/2024) :

- La FFBB a délivré un total de **5 781** Pass'Sport :
  - 2 246 Pass'Sport féminins
  - 3 535 Pass'Sport masculins
- La FFBB se classe **2<sup>ème</sup>** sur 84 en nombre total de Pass'Sport délivrés.
- La FFBB représente **7,47 %** des Pass'Sport délivrés.

#### Service Territoires (Margaux AUBAILLY)

##### L'accompagnement des ligues et des comités

Dans le cadre du suivi des comités départementaux et territoriaux et des actions financées dans le cadre du Projet Sportif Fédéral, la fédération a mis en place un plan d'entretien avec les comités sur les mois de février et mars 2024.

Les comités concernés ont été retenus sur la base ci-dessous :

- CD/CT de moins de 2500 licenciés au début de l'olympiade
- Les CD/CT ayant connu une baisse importante de leur subvention PSF entre 2022 et 2023
- Les CD/CT dont le nombre de clubs demandeurs au PSF en 2023 représentaient moins de 10% des clubs de leur territoire
- Un CD/CT de moins de 5 000 licenciés par région.

Au total, sur 61 comités retenus, 50 entretiens ont pu être réalisés, 11 comités n'ont pas répondu à cette invitation.

L'objectif de l'entretien était :

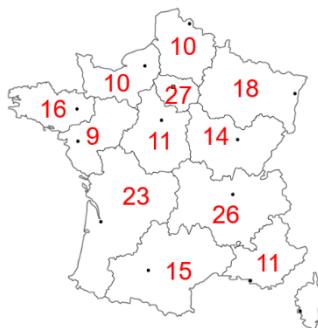
- De dresser un constat du projet du comité sur l'olympiade écoulé
- De rappeler les données du PSF 2024 :
  - Échéance 15 avril 2024
  - Fusion des dispositifs 2023 11 (formation) et 12 (développement) en un seul dispositif 2024 (11 – Soutien aux clubs)
  - Rappel du cadre du PSF 2024
    - 50% sur l'évaluation du dossier
    - 10% sur le projet 2021-2024 (évaluation faite en 2023)
    - 40% sur l'activité (retour de la grille indicateur)
- Discuter sur l'état des lieux du basketball dans le département en amont du renouvellement des instances dirigeantes
- Mobiliser le comité à l'accompagnement de ses clubs sur la campagne PSF 2024
- Analyser la déclinaison (facteurs favorisant/frein) de la déclinaison des actions fédérales.

##### La mission INFRA

Dans le cadre du Plan 5000 équipements de proximité 2024 (PEP 5000 2024), le service a accompagné de nombreux projets au travers de :

- Soutien et conseils techniques et règlementaires,
- Soutien administratif au montage du dossier ANS,
- Mise en relation avec les partenaires techniques de la FFBB,
- Mise à disposition de conventions d'animation.

En 2024, on comptabilise 190 projets déposés ou en cours de réflexion dans le cadre du PEP5000 2024. Le service mène un suivi global auprès de la plupart des porteurs de projet.



L'ANS a défini 3 axes majeurs au sein du PEP 5000 2024 : les projets d'équipements extérieurs de proximité (axe1) ; les projets au sein des cours d'école (axe 2) ; et les projets d'équipements structurants (axe 3). Ci-dessous le suivi détaillé des projets avec contacts des porteurs :

- Axe 1 : projets de terrains extérieurs
  - o 153 projets de terrains extérieurs dont
    - 8 city-stades
    - 199 terrains de 3x3
    - 1 terrain mobile
- Axe 2 : cours d'école
  - o 9 projets de rénovations de cours d'écoles dont :
    - 1 projet de marquage au sol
    - 2 projets d'acquisition de matériel
    - 2 projets de rénovation avec terrain de 3x3
    - 4 projets de rénovation de cours
- Axe 3 : équipements structurants
  - o 8 projets de rénovation/création de gymnases dont :
    - 5 projets de rénovation
    - 2 projets de création
    - 1 projet de modernisation écologique

Pour accompagner les demandeurs et les porteurs de projets, un guide des "préconisations basket-ball" a été rédigé par le Service. Le guide s'attarde notamment sur les préconisations techniques fédérales, mais il met également en avant les différentes préconisations, déclinaisons et spécificités liées aux différents axes de la note de cadrage de l'ANS. A chaque projet, une déclinaison "matérielle" est proposée. Ce guide est amené à évoluer grâce aux remontées issues des territoires, des pratiquants et pratiquantes, et du réseau fédéral dans son ensemble.

En complément de ces "préconisations basket-ball" et techniques, un travail autour "d'un guide d'animation des playgrounds" a été lancé sous forme de projet collectif au sein du "Pôle Clubs & Territoires". Ce projet devra permettre, à termes, la création d'un support à destination de l'ensemble du réseau fédéral et de ses entités territoriales, permettant de :

- Mieux connaître les espaces des pratiques extérieures du basket-ball ;
- Mieux connaître les pratiquants et pratiquantes de ces espaces de pratiques ;
- Mieux connaître les modalités de pratiques sur ces espaces ;
- Proposer des solutions, des outils et des méthodes d'animation de ces espaces ;
- Etc....

### Développement du réseau des partenaires techniques :

Les partenaires techniques ont été réunis en compagnie du Service Marketing, pour un temps de présentation et d'échanges à l'occasion de matchs amicaux des équipes de France de basket-ball, en amont du tournoi Olympique.

### Le suivi des Équipements

Le suivi opérationnel des équipements a connu une transition lors du dernier trimestre 2023, à la suite du départ de Philippe CABALLO et Ségolène GRAICHI et à l'arrivée de Margaux AUBAILLY comme nouvelle Responsable de Service et Théo FEDERMANN comme Chargé de mission développement des lieux des pratiques au sein du Service Territoires.

En accompagnement de la Commission Fédérale Equipements (CFE) et des Commissions Départementales (CDE), le travail de suivi du classement des salles et terrains a pu reprendre sereinement à partir de décembre et les échanges avec les différents responsables CDE se sont accélérés, notamment lors du premier semestre 2024. Un travail de mise en lien et d'accompagnement avec les CFE et CDE a pu être mené, notamment au travers d'échanges téléphoniques dès les premiers mois de prise de poste des nouvelles équipes opérationnelles.

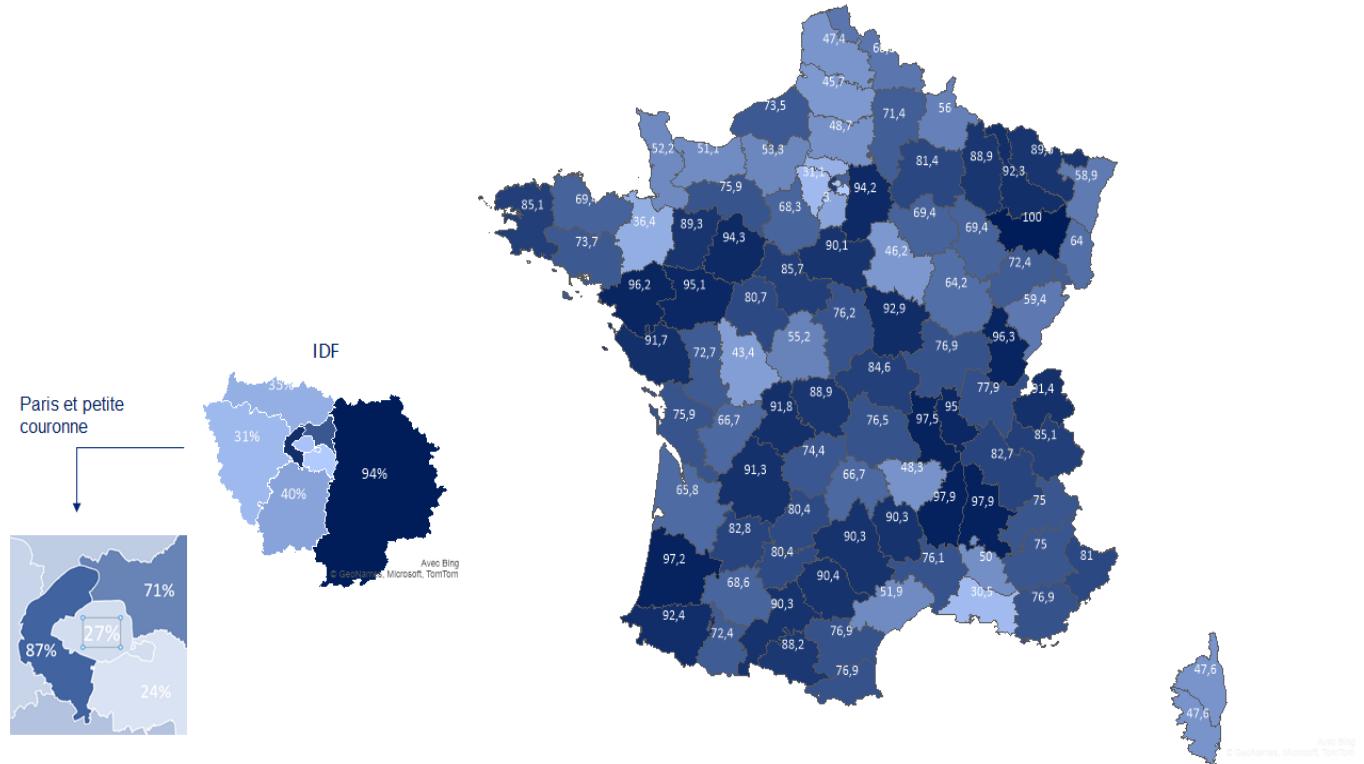
Entre janvier et février, une série de visioconférences avec l'ensemble des Commissions Départementales Équipements a offert l'opportunité aux nouvelles équipes opérationnelles d'établir un premier état des lieux statistique de la situation des classements des équipements sur le territoire français, en métropole et dans les territoires ultra-marins. Outre le classement des salles, il s'agissait également de mieux connaître la dynamique de classement autour des terrains extérieurs de 3x3.

### Bilan global du classement des salles et terrains recensés classés/non classés et désignés/non désignés en France

#### **7542 salles/terrains recensés sur FBI – Juillet 2024 :**

- 5416 salles classées (72%)
  - o 53% de salles classées H1
  - o 19% de salles classées H2
  - o 2% de salles classées H3
  - o 25% sous réserves (dont 4/5 sont des H1 sous réserves)
- Seulement 67 terrains extérieurs classés sur FBI
  - o Dont 59 sont des T3
- 2059 salles/terrains non classés
- +1100 salles désignées et non classées (soit 57% du total des salles non classées)

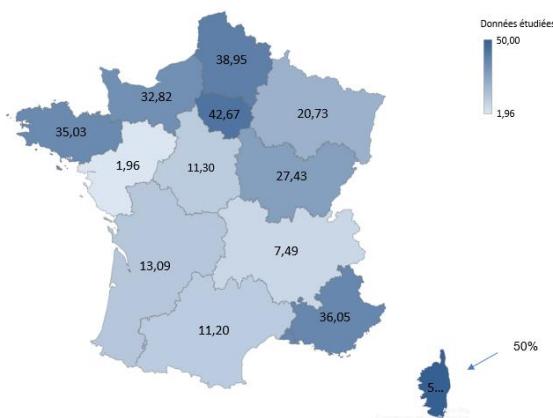
## Détail par départements :



## 5100 salles désignées sur FBI – Mars 2024 :

- 1176 salles désignées mais non classées (23%)

**Pourcentage des salles désignées et non classées par région en France métropolitaine**



## Territoires ultra-marins :

- 206 salles recensées sur FBI
- Seulement 3 salles classées à Moule et Pont-à-Pitre.
- 98,5% de salles non classées
- 98,61% de salles désignées non classées
  - o Soit 142 salles désignées non classées et seulement 2 salles désignées et classées.

## Pilotage et suivi des classements, dérogations et incidents

Depuis fin novembre 2023, le travail de suivi et de pilotage des classements, des dérogations et des incidents a été renouvelé par le Service, en collaboration avec la CFE et d'autres services de la FFBB.

### Classements :

Les tableaux ci-dessous proposent un premier aperçu des décisions de classements, retours CDE, renvois CFE et notifications transmises ces 9 derniers mois.

### Salles :

	Nb Dossiers En cours	Total Renvoi CDE	Nb Renvoi CFE	Classement Provisoire	Décision CFE	ClassementH1	Classement H2	ClassementH3	Classement SR	Classement refusé	Courrier notification
nov-23	136	7	3	/	27	8	7	0	12	0	0
déc-23	101	12	/	/	56	34	12	2	7	1	11
janv-24	97	0	10	/	12	5	2	0	5	0	0
févr-24	108	0	1	28	26	8	4	1	10	3	64
mars-24	114	25	1	36	22	12	4	0	6	0	5
avr-24	99	0	0	29	31	19	4	1	4	3	14
mai-24	100	1	4	31	7	4	3	0	0	0	18
juin-24	111	25	1	37	16	2	5	0	5	4	4
juil-24	113	6	1	36	13	6	2	2	1	2	1
	/	76	/	/	181	98	43	6	50	13	117

### Terrains :

Concernant les terrains extérieurs, 17 ont été classés au cours de ces derniers mois d'activité, dont 14 en T3.

	Nb Dossier En cours	Renvoi CDE	Renvoi CFE	Décision CFE	ClassementT1	Classement T2	ClassementT3	Classement SR	Classement refusé	Courrier Notification
nov-23	1	0	0	1	0	0	1	0	0	1
déc-23	2	0	0	1	0	0	1	0	0	0
janv-24	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
févr-24	3	0	0	1	0	0	1	0	0	1
mars-24	11	1	0	2	0	0	2	0	0	0
avr-24	3	1	0	11	3	0	8	0	0	5
mai-24	3	1	0	1	0	0	1	0	0	1
juin-24	2	1	0	1	0	0	1	0	0	0
juil-24	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	/	3	0	17	3	0	14	0	0	8

### Dérogations :

Concernant les dérogations pour la saison 2023-2024, le Service fait état de 17 dérogations traitées.

Concernant les dérogations pour la saison 2024-2025, le Service fait pour l'instant état d'une dizaine de dérogations traitées ou en cours de traitement.

#### Incidents :

Le Service Territoires, en collaboration avec le Service 5x5, fait état de 330 réserves, remontées ou rapports incidents.

- Une partie de ces remontées a été traitée par le Service Territoires et transmise vers les CDE pour suivi local des incidents.
- La totalité de ces remontées a été revue et analysée par le Service Territoires, notamment afin de mieux connaître les typologies d'incidents rencontrés par les officiels, mais également afin d'en faire suivre une partie vers nos partenaires techniques et équipements concernés (pour suivi des défauts et éventuelles actions).

L'accompagnement et la formation des nouvelles CDE à partir de septembre/octobre 2024, ainsi que l'évolution des outils informatiques et réglementaires doivent permettre de faciliter le travail de tous ; améliorer les outils de gestion et de suivi des équipements ; mais également obtenir des informations toujours plus précises sur les équipements dédiés à la pratique du basket-ball.

#### Les projets de structures

Les projets de structures (ligues et comités) ont été lus en 2023 ; à de rares exceptions, cette fin d'olympiade n'a logiquement pas conduit à l'actualisation des projets. Le travail réalisé depuis 2 saisons sur ce dossier a permis de proposer au campus 2024 un module de formation sur le « Projet de Territoire » venant synthétiser :

- Les enseignements tirés de l'étude des projets des ligues et des comités sur l'olympiade passée
- Les outils à disposition du réseau pour construire son état des lieux et arrêter ses objectifs pour l'olympiade à venir
- Les techniques participatives de co-construction.

Ces éléments seront formalisés dans un guide à destination des ligues et des comités.

#### L'animation du relais de la flamme

Le relais de la flamme olympique a marqué et animé le territoire français. Il a permis de mettre en avant tous les sports ainsi que leurs acteurs. Le basket et particulièrement la Fédération Française de Basket-ball ont eu l'opportunité d'être mis à l'honneur lors des 2 relais collectifs, mais aussi grâce au stand basket de la BPCE présent sur les sites de célébration.

- Les 2 relais collectifs :

Le relais de la flamme permettait à chaque fédération de mettre en avant sa discipline lors de 2 relais collectifs. Pour la Fédération Française de Basket-Ball, ces 2 relais ont eu lieu à St Esprit le 17 juin et à Nice le 18 juin. En tout, ce sont 48 relayeurs joueurs/joueuses, OTM, polistes... de différents clubs et catégories, qui ont pu participer ensemble à cet événement symbolique.

Chaque relais a été soigneusement scénarisé pour mettre en avant le basket et montrer la diversité de cette discipline. La flamme était transmise d'un participant à l'autre dans une chorégraphie fluide, symbolisant la continuité et la transmission des valeurs du sport. Ces relais collectifs ont permis de célébrer non seulement la flamme olympique, mais aussi l'esprit d'équipe et d'effort partagé qui sont au cœur du basketball.

- Le stand de la BPCE :

Du fait de son partenariat avec la Caisse d'Epargne, la Fédération Française de Basket-ball en lien, avec les comités, a mis à disposition de la BPCE des animateurs pour enrichir l'expérience des visiteurs au niveau des stands prévus sur les sites de célébration. Les

animateurs ont pu organiser des activités ludiques et éducatives autour du basket, favorisant l'interaction et l'engagement du public.

#### Mission responsabilité Sociétale (Marie HOEL)

##### Les journées de la RSO

Les Journées de la RSO ont réuni cette année 33 participants autours de 3 plénières sur les incivilités, les violences numériques et le harcèlement ainsi que sur les addictions. Ils ont également pu travailler sur 5 ateliers orientés sur les discriminations, le Label FFBB Citoyen MAIF, le développement de la féminisation dans sa structure, l'écoresponsabilité et les valeurs de la république.

##### Les labels FFBB Citoyen

106 labels ont été décernés cette année. Parmi ces 106 clubs, 39 ont reçu le label 1 étoile, 30 ont reçu le label 2 étoiles et enfin 37 ont reçu le label 3 étoiles.

Pour cette saison 2023-2024, c'est le club **AL GERLAND MOUCHE LYON** qui s'est vu recevoir la plus haute distinction avec le prix « Coup de Cœur MAIF ».

##### Performance sociale

La saison qui s'achève a vu la fin du programme Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) et le soutien associé aux clubs engagés dans une dimension d'insertion sociale. Le travail du service a été de deux ordres principalement :

- Répondre aux demandes du consortium pour justifier des sommes engagées
- S'assurer de disposer de la part des clubs de l'ensemble des éléments de justification.

Cette phase administrative lourde passée, nous avons pu mener en parallèle la recherche des solutions ou dispositifs pour poursuivre la dynamique. Cela est passé notamment par :

- Lors de l'animation des comités de pilotage régionaux l'identification des solutions
- Le soutien au déploiement du plan 1000 coachs socio-sportifs pour lequel presque 100 clubs de basketball ont répondu favorablement
- L'inscription de notre réseau dans le dispositif des vacances olympiques et paralympiques.

La dimension de la performance sociale est très large et les actions menées par notre réseau nécessitent une plus fine connaissance à l'avenir pour mobiliser les dispositifs adaptés. Nous l'avons vu sur le dispositif 1000 coachs socio-sportif ou sur les vacances olympiques la nécessité de plus cibler nos structures pour avoir un taux d'engagement important.

##### Le programme dirigeantes 2024

Cette 3<sup>e</sup> édition du Programme Dirigeantes 2024 a réuni 10 participantes qui ont été accompagnées de décembre 2023 à avril 2024 à travers des temps d'échanges et des sessions de travail afin de leur permettre de prendre plus de responsabilités ou de conserver leur fonction actuelle. Les participantes ont pu assister à plusieurs modules sur la gestion du temps, la gestion du stress, le leadership, la prise de parole en public. Elles ont également bénéficié d'une séance de sophrologie leur permettant de repartir avec de nombreuses clés pour faire face à certaines situations.

##### Les outils de prévention créés en 2023/2024

- Le jeu des 7 familles du basketball

Ce jeu des 7 familles a été créé pour animer des temps de sensibilisation sur les sujets sociaux et environnementaux auprès des jeunes tout en leur permettant de s'amuser et de développer leur esprit d'équipe. Chaque famille de cartes représente une thématique spécifique : le basket sans violence, le basket respectueux, le basket

laïque, le basket mixte, le basket pour tous, le basket responsable et le basket sain. Un jeu de carte sera distribué à chaque structure par le biais de son comité.

- E-learning incivilité

La création de cet e-learning a pour but de prévenir les incivilités et est mis à disposition de tous.

Il est gratuit et accessible en ligne permettant ainsi d'apprendre les bons réflexes à adopter pour mettre en place une démarche de prévention dans sa structure et savoir réagir en cas d'incivilités.

- Affiche lutte contre le racisme

La semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme est une opportunité cruciale d'éveiller et de sensibiliser le public face aux actions menées dans le cadre de la prévention de ces formes de discrimination. Une affiche et un protocole pour s'engager contre les faits racistes et antisémites ont été mis à disposition des clubs.

- Consultation des Comités et des Ligues concernant les actions déployées pour la prévention des violences sexuelles

Dans la lutte contre les violences sexuelles, un questionnaire a été mis en place à destination des Comités et des Ligues afin de réaliser un bilan des actions menées et des besoins, et de faire le point sur le renouvellement ou la conclusion de nouveaux partenariats afin de poursuivre et d'adapter le plan de prévention contre les violences sexuelles.

Mission Projet Sportif Fédéral (Alan COURGEON)

Données de la campagne 2024

	Clubs	CD-LR	Enveloppe	Clubs	CD-LR	CD	LR
2021	42%	58%	2.736.250€	1.149.225€	1.587.025€	1.007.761€	579.264€
2022	45%	55%	2.692.850€	1.211.783€	1.481.068€	940.478€	540.590€
2023	47%	53%	2.454.470€	1.154.000€	1.300.470€	825.798€	474.470€
<b>2024</b>	<b>50%</b>	<b>50%</b>	<b>2.356.200€</b>	<b>1.178.100€</b>	<b>1.178.100€</b>	<b>748.094€</b>	<b>430.000€</b>

Les travaux engagés par la commission ont abouti à acter la répartition de l'enveloppe 2024 allouée à la Fédération Française de BasketBall d'un montant de 2.591.800 € comme mentionné (ci-dessous) :

- 1.178.100€ à destination de nos clubs métropolitains ;
- 1.178.100€ à destination de nos ligues régionales et comités départementaux ;
  - o Avec 235.600€ de crédits fléchés vers nos territoires d'outre-mer (ligues et clubs) compris.

Au regard des critères d'évaluation et de priorisation indiqués dans la note de cadrage PSF - FFBB 2024. La Fédération Française de BasketBall a reçu et enregistré 809 dossiers de demandes de subventions PSF en 2024 (dispositif : « Animation VOP » non pris en compte).

Pour la campagne **Projet Sportif Fédéral**, le bilan (en chiffres) est le suivant :

	Ligues	Comités	Clubs	Ligues UM	Clubs UM	TOTAL
<b>NB de demandes (étudiée et évaluée)</b>	12	84	654	5	54	809
<b>NB soutenues (au titre du PSF 2024)</b>	12	84	471	5	50	622
<b>NB non-soutenues</b>	0	0	183	0	04	187

(%) et comparatif des demandes par région métropolitaine :

Région	ARA	BFC	BRE	CVL	GES	HDF
NB de demandes (étudiées et évaluées)	86	24	53	27	42	20
NB refusées (au titre du PSF 2024)	28	05	17	06	19	05
% soutenues	75.44%	82.76%	75.71%	81.82%	68.85%	80.00%

Région	IDF	NAQ	NOR	OCC	PDL	SUD
NB de demandes (étudiées et évaluées)	62	94	29	86	102	29
NB refusées (au titre du PSF 2024)	30	23	11	19	16	04
% soutenues	67.39%	80.34%	72.50%	77.91%	86.44%	87.88%

Sommes accordées par région métropolitaine :

Région	ARA	BFC	BRE	CVL	GES	HDF
Subvention (aux clubs)	149.050€	39.300€	82.500€	66.550€	55.750€	35.300€
Région	IDF	NAQ	NOR	OCC	PDL	SUD
Subvention (aux clubs)	73.710€	182.670€	47.060€	157.990€	213.560€	74.660€

Sommes accordées par territoire d'outre-mer :

Territoire outre-mer	GUAD	GUYA	MART	MAYO	REUN
NB de demande (étudiées et évaluées)	09	07	10	16	12
NB refusées (au titre du PSF 2024)	01	0	0	03	0
Subvention (aux clubs)	22.900€	18.500€	22.000€	17.200€	37.200€

- Somme moyenne attribuée aux clubs de la métropole : **2.500€**
  - o **+50%** des clubs touchent plus de 1.850€
  - o Demande en zone ZRR : 99 pour 84 structures soutenues (soit **84%**)
- Somme moyenne attribuée aux clubs d'outre-mer : **2.426€**

Pour le dispositif exceptionnel "**Animation Vacances Olympiques et Paralympiques**", le bilan (en chiffres) est le suivant :

Type de structure	Comités départementaux	Clubs métropolitains	Clubs outre-mer	TOTAL
NB de dossiers de demande	07	50	08	65
NB de dossiers soutenus	07	48	08	63
Sommes accordées	26.700€	87.800€	12.000€	126.500€

Sommes accordées par région métropolitaine :

Région	ARA	BFC	BRE	CVL	GES	HDF
Subvention (aux clubs)	8.500€	2.000€	800€	4.500€	8.500€	15.000€
Région	IDF	NAQ	NOR	OCC	PDL	SUD
Subvention (aux clubs)	15.000€	7.000€	6.000€	9.000€	10.000€	1.500€

Sommes accordées par territoire d'outre-mer :

Territoire outre-mer	Guadeloupe	Mayotte	La Réunion	TOTAL
NB de demandes	02	01	05	08
Subvention (aux clubs)	3.000€	1.500€	7.500€	12.000€

- Somme moyenne attribuée aux clubs de la métropole : **2.500€**

Le bilan, est d'une répartition à 100% des crédits destinés au dispositif du Projet Sportif Fédéral (PSF). Ainsi qu'une partie du dispositif exceptionnel sur "l'*Animation des Vacances Olympiques et Paralympiques*".

C'est sur ce dernier volet qu'il reste malheureusement une somme non-répartie et ceux malgré nos nombreuses relances. De plus, certaines des structures ayant manifesté leur intérêt en mars dernier ne sont finalement pas allées au bout de la démarche en ne déposant aucune demande sous leur Compte Asso.

Seuls les crédits dédiés aux territoires d'outre-mer ont été attribués dans leur intégralité (même un peu plus) que la somme leur ayant été dédiée à la base de **8.500€ sur ce dispositif**.

L'enveloppe restante (et donc perdue) pour les régions métropolitaines s'élève à un montant de **90.500€**

### *La professionnalisation*

#### **- Campagne PST-Professionnalisation :**

Cette année, la campagne a été bien plus compliquée que l'année précédente (à titre d'exemple). Avec un calendrier changeant toutes les 3 semaines (pas moins de 4 versions différentes). Des retours très faibles des territoires au niveau de la région et parfois qui n'étaient pas totalement conformes aux attentes.

En effet, sur le taux de retour seules les régions du Grand-Est, des Hauts-de France, de l'Occitanie, d'Ile de France, du Pays de la Loire puis la région Auvergne Rhône-Alpes sont revenues vers la Fédération.

En revanche, le bilan est bien plus positif au niveau national ou nous avons pu traiter et analyser l'ensemble des demandes Comités et Ligues (région outre-mer) compris.

À la suite de ce travail, la Fédération doit émettre un avis sur les demandes des structures dans le cadre de la professionnalisation. Celui-ci se matérialise de la façon suivante :

- Nous émettons un avis négatif uniquement si le dossier est jugé trop léger ou la structure n'est clairement pas capable de supporter un emploi ;
- Nous priorisons les quelques dossiers qui vous semblent être structurants et mériter le plus de soutien ;
- Tous les autres dossiers reçoivent un avis favorable et sont arbitrés localement en fonction des demandes/avis émis par les autres fédérations et les enveloppes disponibles.

En chiffres (dossier à traiter avec la commission) :

Type de structure	Ligues Régionales	Comités Départementaux	Ligues Outre-mer	TOTAL
NB de dossiers	9	9	3	21
Avis (prioritaire)	0	3	0	3
Avis (favorable)	5	3	3	14
Avis (réservé)	1	2	0	03
Avis (négatif)	3	1	0	04

Pour finir, il se trouve que le retour du territoire sur certaines demandes s'avère complexe puisque celles-ci ne disposent pas toujours du détail et/ou des motivations des différentes demandes. Il est donc difficile de se prononcer sur un dossier lorsque certains éléments essentiels semblent manquants.

- Au total (champ action territorial) local, départemental, régional.

Sous-type de financement “**emploi**” (sans compter le dispositif : “1000 emplois socio-sportifs”) :

Type de structures	Ligues Régionales	Comités Départementaux	Clubs	TOTAL
NB de dossiers	29	26	348	403
Refusés/Rejetés	08	08	95	111

#### Mission Observatoire (Guillaume GUERY)

La Mission Observatoire du basket au sein du Pôle Clubs et Territoires s'est structurée tout au long de la saison, avec deux objectifs principaux :

- Objectiver la situation du basketball dans les territoires ;
- Aider à la décision.

Pour nous amener à tendre vers la réussite de ces objectifs, de nombreux travaux ont été réalisés.

#### L'activité des structures

**Étudier et déterminer quels sont les typologies de nos clubs, ainsi que leurs évolutions dans le temps :**

Connaitre nos clubs est primordial, connaître leur composition en matière de licenciés l'est d'autant plus. Cette étude est basée sur le nombre de licenciés au sein des clubs à travers l'ensemble des saisons constituant l'olympiade en cours. Cela a permis de définir plusieurs types de clubs, ainsi que l'évolution du nombre de ces types de clubs à travers les saisons.

La tendance observée est une baisse des clubs composées de moins de 150 licenciés, et une augmentation progressive des clubs constitués de plus de 150 licenciés. Comme peut le constater le tableau récapitulatif, ci-dessous :

Catégories	Clubs de moins de 10 licenciés	Clubs de 11 à 80 licenciés	Clubs de 81 à 150 licenciés	Clubs de 151 à 300 licenciés	Clubs de plus de 300 licenciés	Somme totale
Saison 2021-2022 sportive	117	952	1 094	1 243	248	3 654
Saison 2022-2023 sportive	83	796	989	1 400	373	3 641
Saison 2023-2024 sportive	70	771	950	1 453	372	3 616
Différentiel entre la saison 2021-2022 et la saison 2023-2024	-47	-181	-144	+210	+124	-38

#### Étudier l'impact du basket, et la place des clubs au sein des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) - Zones de Revitalisation Rurale (ZRR) :

L'accompagnement des QPV, ainsi que des ZRR devient de plus en important, afin de permettre à chacun et chacune de pouvoir accéder à la pratique du basket. Ne pas connaître précisément comment se positionnent nos clubs affiliés au sein de ces zones identifiées n'est pas propice à un développement du basket à l'échelle nationale. Une analyse centrée sur la présence des play-grounds à proximité de ces zones, ainsi que des clubs est également réalisée. Cela permet de se questionner sur comment les play-grounds existants sont utilisés ? S'ils sont utilisés.

L'étude intègre les QPV identifiés par l'INSEE, avec les données démographiques au sein de ces zones. Nos clubs ont donc été liés au QPV par le biais du code postal. Cela signifie que le club n'est peut-être pas à l'intérieur de la zone QPV mais il en est proche et peut y intervenir.

Sur 1 496 QPV identifiés, 1 235 QPV sont constitués à minima d'un club de basket-ball affilié à la FFBB, soit **83% des QPV**. Vis-à-vis de l'évolution des licences délivrées, on observe que **91% des nouvelles licences** au sein ou à proximité des QPV, sont des licences délivrées auprès de la **tranche d'âge 3 – 17 ans**.

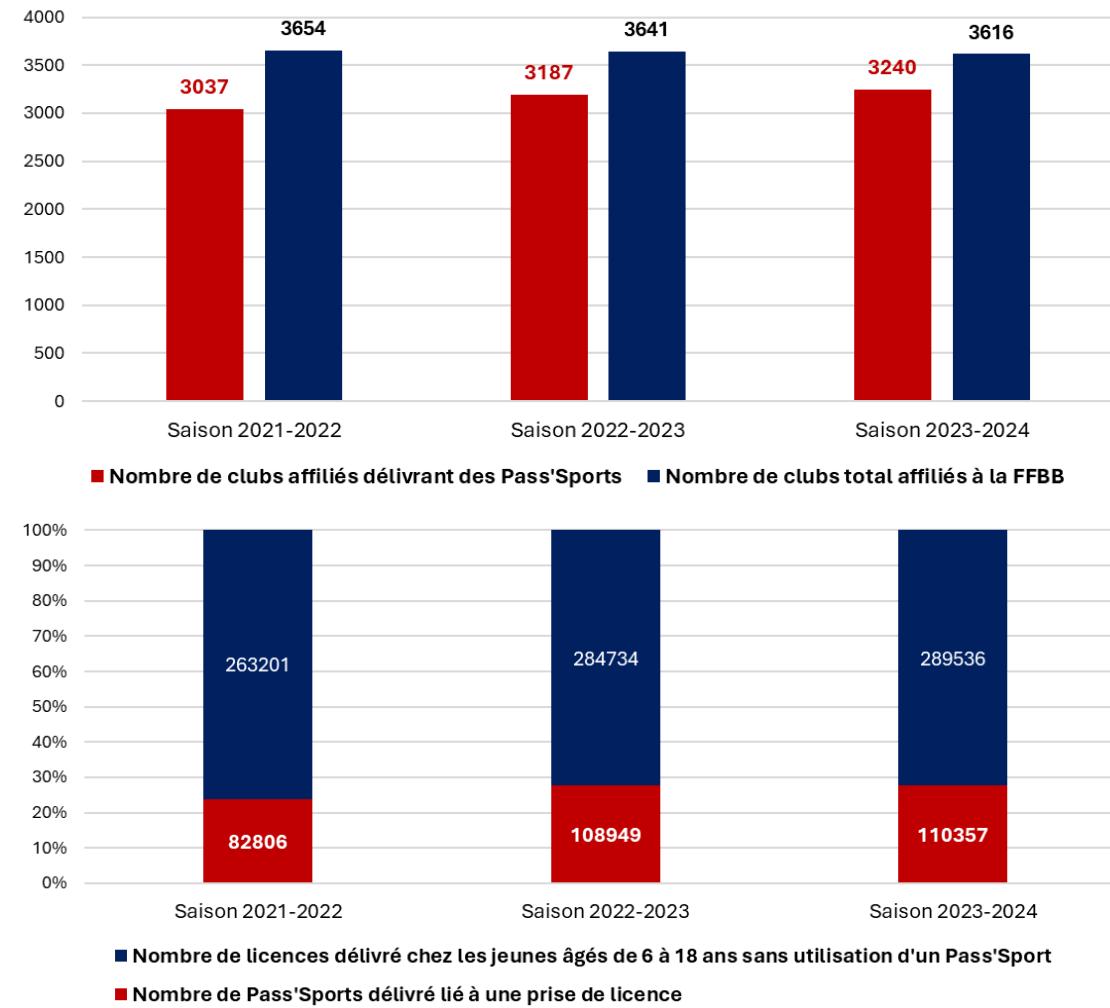
En parallèle, les ZRR identifiées sont celles recensées par le ministère. Sur les 16 829 communes inscrites au sein d'une ZRR, 827 communes sont constituées à minima d'un club de basket-ball affilié à la FFBB, soit **seulement 5% des communes**.

#### Étudier quel est l'impact du Pass'Sport au sein des clubs, et son utilisation à travers le territoire :

Le dispositif Pass'Sport existe depuis 3 saisons, cela laisse une base permettant de comparer son évolution, ainsi que sa réelle utilisation ou non au sein de nos clubs. Cette étude

vient évaluer à l'échelle nationale, régionale, puis départementale l'impact du dispositif Pass'Sport au sein des clubs avec une comparaison évolutive des Pass'Sport délivrés, et du nombre de clubs délivrant des Pass'sport au fil des trois saisons.

L'étude démontre que le dispositif Pass'Sport est de plus en plus utilisé par nos clubs lors des prises de licences des bénéficiaires. Voici les principaux résultats globaux obtenus lors de l'étude :



### Étudier le développement présent et futur de nos clubs via le questionnaire du renouvellement d'affiliation en ligne :

Depuis plusieurs saisons, le renouvellement d'affiliation des clubs courant juin s'effectue par FBI, avec la possibilité de compléter un questionnaire d'une dizaine de questions. Ce questionnaire vient mettre en relief l'activité des clubs via différents prismes. Des questions sur les engagements des clubs auprès des labels sont posées, mais également leur volonté d'animer les playgrounds, de développer de nouvelles pratiques, de créer un emploi, de se structurer... Ce questionnaire et les réponses obtenues permettent de statuer une vue d'ensemble des actions menées par le club au moment du renouvellement de son affiliation, en juin, mais également de disposer de la projection des clubs sur les potentielles actions futures mises en place.

En juin 2024, nous avons récolté 3 298 réponses sur 14 questions posées aux clubs. Les thèmes abordés sont multiples et divers. Nous retrouvons une analyse des questions

posées, des réponses collectées, différents focus liés à la problématique, ainsi qu'une analyse territoriale pour chaque thématique abordée, qui sont :

- La structuration des clubs ;
- L'emploi ;
- La capacité d'accueil des clubs ;
- L'offre de pratique 5x5 ;
- L'offre de pratique 3x3 ;
- L'offre de pratique VxE ;
- Sociétés et Mixités.

L'analyse globale comporte également un focus précis sur les différentes réponses obtenues en fonction de la typologie de chaque club. Les clubs sont divisés en 14 typologies de clubs différentes, divisées par le nombre de licenciés.

Cette étude met en avant les tendances vers lesquelles les clubs tendent à travers les 7 thématiques abordées. Cela est primordial d'établir une vision à date du développement des clubs, mais également de disposer d'une vision vers laquelle les clubs se dirigent.

Par exemple, sur la structuration des clubs :

Clubs déclarant détenir projet associatif écrit pour la saison.



On observe une stagnation du nombre de clubs disposant d'un projet associatif écrit au fil des saisons. Cela met en relief le fait qu'à ce jour, 51% de nos clubs n'ont pas de projet associatif écrit, ou ne savent pas ce que la FFBB définit comme un projet associatif.

Cette étude démontre des tendances qui stagnent, augmentent ou diminuent en fonction de chaque thématique. C'est un réel pas en avant dans la réalisation des objectifs de l'observatoire qui sont d'objectiver la situation du basketball dans les territoires et d'aider à la décision.

Ces observations sont significatives au sein de chaque thématique abordée

Clubs déclarant détenir un emploi à minima, au sein de leurs structures.



A date, un club sur deux se déclare employeur. De plus, au sein de l'étude, la recherche est plus poussée car, elle vient mettre en avant les clubs souhaitant créer un emploi également. Cela permet de disposer d'une liste de clubs non-employeurs, employeurs, pluri-

employeurs et ceux qui souhaitent devenir primo-employeur. C'est un réel atout pour les instances fédérales qui peuvent cibler les besoins de chacune des structures et les accompagner au mieux. Au sein de chaque thématique, de réelles observations sont donc présentées, permettant ainsi de disposer d'une vision globale de l'état du basket sur notre territoire et dans nos clubs.

### Les modèles socio-économiques des clubs

L'olympiade 2020-2024 aura été marquée par une crise majeure au début (COVID-19) et un évènement planétaire accueilli en France (Jeux Olympiques et Paralympiques 2024) dont certains effets sont d'ores et déjà analysables et d'autres continueront de faire évoluer notre réseau sur l'olympiade prochaine.

Afin de se doter d'une photographie de la structuration des clubs affiliés et nourrir les politiques fédérales de développement et d'accompagnement des clubs sur la prochaine olympiade, la FFBB travaille en partenariat avec l'université de Rouen sur la mise en place d'une étude visant à déterminer et analyser les modèles socio-économiques des associations sportives.

L'objectif majeur de cette étude est d'identifier pour les clubs, quelles sont les caractéristiques et quels sont les enjeux les amenant à une transition vers un modèle plus soutenable, plus pérenne pour l'avenir. Il permettra aussi une comparaison avec les modèles d'autres associations issues d'autres fédérations sportives également parties prenantes de l'étude.

L'étude a été lancée le 24 mai 2024 avec la publication d'une note fédérale et l'envoi d'une newsletter aux clubs. Ces publications partageaient un lien amenant à un questionnaire détaillé abordant de nombreux sujets divers et variés comme l'organisation du club, l'activité du club et sa communication, ses liens avec les collectivités ou encore le développement général du club.

La suite du processus amènera à la conduction d'entretiens par l'université de Rouen avec différents clubs, pour approfondir certaines problématiques rencontrées, certaines solutions trouvées. Puis une publication générale des résultats est prévue en octobre.

A ce jour, nous avons récolté 153 réponses complètes et 538 réponses incomplètes. Plusieurs relances ont été effectuées, invitant les clubs à finaliser la compléction du questionnaire.

### **4.5. Commission Fédérale Clubs (Gérard NIVELON)**

Composition : NIVELON Gérald (Président), ANDRE Annie, GERARD Isabelle, FAVAUDON François-Xavier, MARGUERY Michel (Vice-Président·e·s), ANTOINE Anne-Marie, AUBRY Sylvie, BARBA Carole, BEAUJANNOT Mattéo, BERGAMO Richard, CALLIOS David, COCHENNEC Marylise, DE KERMEL Guillaume, DESBOIS Brigitte, FOURNIER Bernard, GILBERT Michel, GREGORI Gilles, HEMBERT Sophie, MONTAGNON Franck, MOREAU Nathalie, LAGRENEZ Steeve, LEDOUX Corinne, PARAGEAUD Marie, PASCO Sandrine, PERRIER Jacques, SALMON Cathy, TAFFINEAU Didier, TILLAY Dominique (Membres).

Au travers de ce rapport d'activité 2023 – 2024, retracions les activités de la Commission Fédérale Clubs pour ses activités opérationnelles et prospectives autour des 4 missions qui lui ont été confiées par le Comité Directeur Fédéral.

## Groupe A : RELATION FFBB <> CLUBS

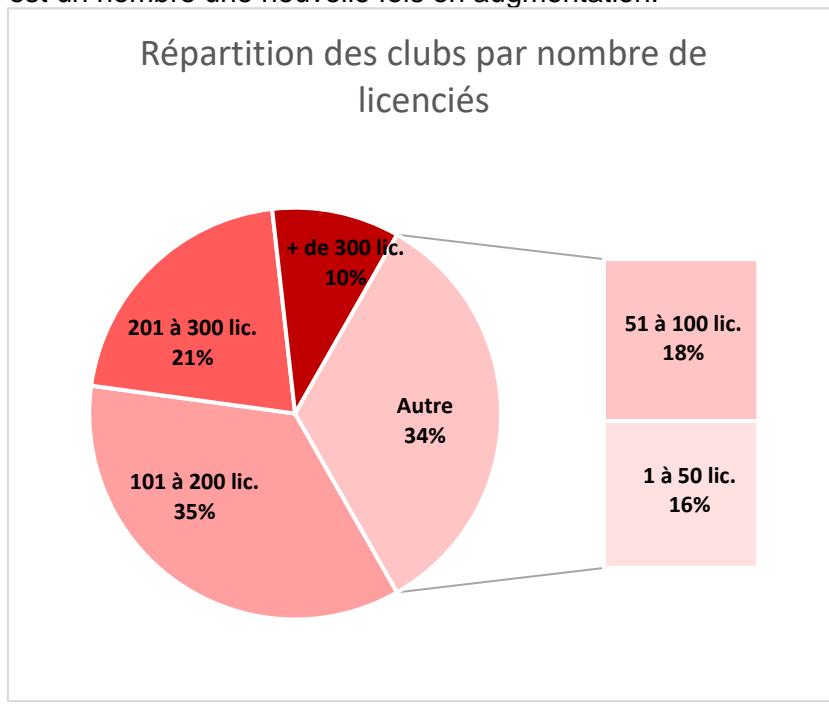
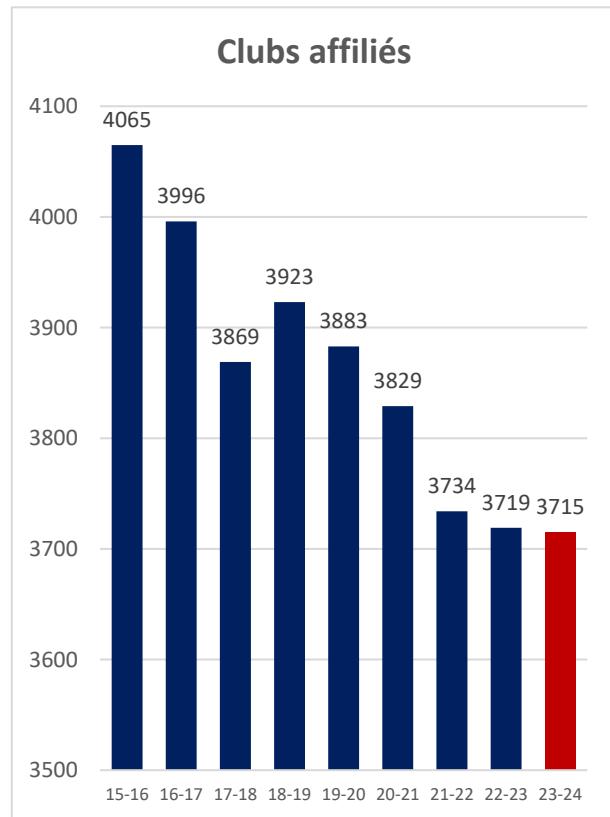
### 1. Affiliations et renouvellement affiliations

Comme chaque année, ce groupe de la Commission est mobilisé mensuellement afin d'étudier les demandes d'affiliations à notre Fédération.

Sur le nombre de structures affiliées, la saison 2023-2024 se conclut par une stabilisation du nombre de clubs affiliés.

En effet notre Fédération comptait 3 715 clubs dont 64 nouvelles associations affiliées au cours de la saison. (Rappel 65 associations créées en 2022-2023).

Le travail de la Commission a abouti à la définition d'un « box Score » permettant de mieux apprécier les projets portés par les associations demandant à intégrer la « famille basket ». Ainsi, à l'issue de ce travail d'étude des dossiers et de collecte des avis des Comités Départementaux ou Territoriaux et des Ligues Régionales, le Bureau Fédéral a refusé 13 demandes d'affiliations, ce qui est un nombre une nouvelle fois en augmentation.



affiliation au titre de la saison 2024-2025.

Pour la saison 23-24 :  
166 licenciés en moyenne par club (pour 160 la saison dernière) soit +13.5 % de licenciés par club en moyenne !  
50% des clubs ont 152 licenciés ou moins (pour 146 la saison dernière)

Le rapport présenté par le Service Clubs reviendra plus en détail sur les renouvellements des affiliations via e-

## Rattachements territoriaux

La Commission n'a pas été saisie de nouvelles demandes de rattachements territoriaux au titre de la saison 2023-2024. Il conviendra donc de s'interroger sur ce sujet qui prévoit une procédure administrative encadrée mais qui ne mobilise pas en tant qu'outil de pertinence territorial. Un travail sera mené en lien avec le Service Observatoire pour identifier les pratiques existantes mais non enregistrées au niveau fédéral.

## Contrat d'Engagement Républicain (CER)

Le Contrat d'Engagement Républicain a fait son apparition définitive dans les Règlements Généraux de la Fédération au titre des demandes d'affiliations, mais désormais aussi au titre des renouvellement d'affiliation. La Commission a pris en charge aux côtés de la DAJI l'aspect administratif de cette nouvelle obligation légale en complément du travail de pédagogie mené par la Commission Société et Mixités.

## Groupe B : Relation Clubs <> Clubs

### Homologation des conventions de coopérations territoriales de clubs / Campagne 2024

Comme chaque année, la Commission Fédérale Clubs a étudié les conventions de coopérations territoriales de clubs. L'année 2023-2024 avait pour objectif de finaliser le basculement de l'ensemble des CTC existantes au format CTC 3.0. Cette tâche a nécessité une mobilisation plus importante de la Commission Fédérale Clubs.

### 2. E-CTC Tour et suivi des CTC actives

Avec l'appui du Service Clubs, la Commission Fédérale Clubs a poursuivi les rencontres en visio avec les clubs signataires de conventions de CTC. Ces échanges permettent d'enrichir les réflexions de la Fédération sur cet outil de collaboration. Ces entretiens ont aussi été l'occasion de faire de la pédagogie sur les évolutions et les simplifications engagées par la Fédération, simplifications qui ne sont malheureusement pas toujours ressenties car nous n'avons certainement pas assez accompagné les structures fédérales dans la même dynamique.

## Groupe C : Club 3.0

La Commission Fédérale a soutenu le Service Clubs dans la construction et la réalisation des Fiches Pratiques qui sont paraissent chaque mois sur eFFBB et qui manquent encore de notoriété à ce jour alors que celles-ci sont un outil synthétique pour la connaissance et l'appropriation des différents dispositifs fédéraux.

## Groupe D : Soutien aux Clubs

La Commission a assuré cette année encore le suivi des campagnes PSF, tant sur la campagne 2024 et le travail d'attribution que sur les campagnes 2022 et 2023 sur le suivi des mises en œuvre de projets. Dans ce travail aussi, les membres de la Commission Fédérale Clubs ont pu s'enrichir des initiatives prises par le club mais également être les capteurs directs

de l'appropriation des politiques fédérales. Au cours de cette saison, le changement de méthode de travail avec les experts territoriaux coordonnés au niveau national a été plus participatif et plus personnalisé, permettant, à première vue, une meilleure répartition territoriale des crédits.

Cette mission de répartition a été doublée de la mission de suivi de l'utilisation des subventions attribuées sur les précédentes campagnes, notamment les plus gros montants.

## CONCLUSION

Au-delà des quatre missions confiées à la Commission Fédérale Clubs, nous avions une feuille de route très ambitieuse avec la volonté de créer un nouveau lien direct entre la Fédération et les clubs. C'est un travail de fond de très longue haleine.

Le modèle historique de notre Fédération étant celui des compétitions 5x5, les clubs n'ayant pas d'équipe en Championnat de France ne se sentent pas ou peu concernés par les actions directement portées par la Fédération. Nous devons donc faire face à un changement culturel profond des habitudes de fonctionnement de notre Fédération et des 3 800 clubs qui la composent.

Cette mission par ailleurs n'était pas une exclusivité de la Commission Fédérale Clubs puisque certains projets étaient transversaux à plusieurs commissions fédérales dont la majeure partie en dehors de la délégation Clubs et Territoires. Cette transversalité, voulue et annoncée depuis plusieurs saisons, n'est pas non plus la culture de travail de la maison fédérale tant elle est chronophage.

Une méthode participative et transversale nécessite du temps, de l'écoute, de la patience dans un environnement sportif qui a été en permanence en train de courir en direction de cette magnifique aventure qu'ont été les Jeux Olympiques et Paralympiques de cet été.

Même s'il y a un goût d'inachevé pour la Commission Fédérale Clubs, ce mandat a été pour toute l'équipe une vraie aventure humaine au cours de laquelle nous avons été enrichis des échanges menés avec environ 250 clubs par saison que ce soit au travers des entretiens CTC et des entretiens PSF. Nous avons ainsi pu créer un lien momentanément direct avec seulement un tiers des clubs de notre Fédération, mais quel plaisir sincère de pouvoir échanger et partager avec celles et ceux qui font que nous sommes encore et toujours en capacité d'accueillir plus de jeunes dans les clubs.

### 4.6. Commission Fédérale Territoires (Pierre DEPETRIS)

#### Les orientations de la Commission pour l'olympiade et la saison

Pour cette dernière saison de l'olympiade, la commission territoire a reconduit ses actions envers les structures décentralisées.

En effet en ce qui concerne l'accompagnement des comités, après l'analyse des résultats du PSF 2023, nous avons organisé environ cinquante entretiens pour les structures de moins de 2500 licenciés, pour les comités dont le résultat du PSF était en baisse de plus de 10%, ainsi que pour ceux qui ont rencontré des difficultés pour déposer leur dossier en 2023.

Ces entretiens ont permis de faire un point précis sur l'activité de chaque structure et de pouvoir fixer les orientations et les objectifs pour le dossier PSF2024. De plus d'autres éléments récoltés nous ont permis d'évaluer les comptes rendus financiers de chacun pour l'exercice 2023.

En parallèle, un récapitulatif des analyses des projets des comités et des ligues, nous permettra de poursuivre l'accompagnement plus précis de nos structures. De plus avec les élections 2024 de nouveaux dirigeants pourront bénéficier de tous ces travaux pour continuer et approfondir leur projet pour le prochain mandat.

Durant ce mandat, l'accompagnement de nos structures a facilité la mise en place des projets fédéraux, et la poursuite de notre progression de licenciés.

Nous pouvons aussi noter une meilleure qualité des relations entre la fédération et nos structures, qui ont appréciés ces actions d'accompagnement.

La commission avait pour mission, l'attribution des fonds fédéraux pour la durée du mandat. La somme de 200 000 euros était allouée pour nos comités et ligues suivant différents critères étudiés en commission et validés par le Bureau Fédéral.

Pour cet exercice 2024, il nous restera l'attribution de cette enveloppe pour le mois de septembre.

Nous allons travailler sur les critères selon les besoins et les demandes de chaque structure et faire valider nos conclusions au Bureau Fédéral du mois d'août. Nous resterons dans une logique d'aide proportionnée et équilibrée pour que l'équité soit respectée pour chaque structure.

Pour cette année le challenge des licenciés comité a été associé aux résultats du PSF, pour garder une cohérence sur les subventions et en tenant compte de la baisse de l'enveloppe. Nous avons attribué 20 000 euros, en gardant une cohérence des résultats. A ce jour 33 comités ont bénéficié de cette aide.

La commission s'est réparti les tâches pour le PSF 2024 comme pour les autres saisons. La formation de binômes spécialisés dans un domaine précis comme le 5X5, le 3X3 etc. Cette saison l'étude du dossier mise en parallèle avec les grilles d'indicateurs de chaque structure a permis de définir une réelle image de l'activité de chacun.

Pour terminer je tiens à remercier tous les membres de la commission, pour leur assiduité et leur sérieux lors des réunions et durant leurs travaux.

Anne Marie ANTOINE, Claudine ZENTAR, Muriel FADEL, Béatrice HEINRICH, Thierry BILICHTIN

Bernard DEPIERRE, Jean-Luc DESRUMEAUX, Mickael LEBRETON, Bruno MARITON, Éric RODRIGUEZ, Damien SIMONET, Nicolas SORIN, Philippe TRUILLET, Luc VALETTE, Jean-Luc VINCENT.

Je remercie également les services de la fédération avec Matthieu SOUCHOIS et Margaux AUBAILLY à la tête du service Territoire.

#### **4.7. Commission Fédérale Outre-Mer et Corse (Pierre DEPETRIS)**

##### *Les orientations de la Commission*

Pendant le mandat 2020/2024, les territoires ultras marins ont connu les mêmes problématiques concernant la crise du Covid, avec plus de difficultés pour la remise en route des activités sportives dues au problème de vaccination. De plus il faut noter aussi des soucis climatiques (cyclones et ouragans).

L'après Covid aura un effet positif pour la croissance du nombre de licenciés sur l'ensemble des îles.

L'accompagnement des territoires d'outre-mer et de la Corse se présente dans un premier temps avec l'organisation d'un séminaire lors de l'assemblée générale de la fédération du mois d'octobre.

Ce moment d'échanges nous permet de faire un point précis de chaque territoire. La fédération présente les sujets d'actualités essentiels, et présente les sujets demandés par les présidents de ligues.

Mise en place du planning générale pour l'ensembles des organisations sportives pour la saison à venir (TIC U13 et U15, Finales NM3 et NF3).

L'attribution des aides s'est poursuivie tout au long du mandat, suivant les demandes spécifiques de chacun, dans le domaine de la formation des cadres et des officiels.

Nous avons détaché pendant deux mois un CTS pour les territoires de Mayotte et de la Réunion pour remettre en place la formation du jeune joueur.

Durant la saison 2023/2024 début avril, nous avons poursuivi la tournée des territoires avec la Martinique et la Guyane. Nous avons rencontré les collectivités locales et les clubs. Les échanges ont été riches d'enseignements et permettront des améliorations de fonctionnement dans les structures. La mise en place des conventions fait partie de ces améliorations.

Pour cette fin de mandat, de nombreux dirigeants seront élus et auront besoin de notre soutien pour poursuivre les actions mises en place par leurs prédécesseurs. Cela débutera par le séminaire du mois d'octobre.

Je remercie toutes les personnes qui étaient en charge des territoires ultras marin et de la Corse pendant ce mandat et je souhaite la bienvenue aux nouveaux dirigeants.

#### **4.8. Commission Fédérale Sociétés et Mixités (Damien SIMONNET)**

##### *Les orientations de la Commission*

À l'aube de la clôture de ce mandat, il est temps de dresser un bilan complet des actions entreprises par la Commission Société et Mixités.

##### Les 7 axes du Plan Société et Mixités 2024

Le Plan Société et Mixités 2024 de la FFBB repose sur sept axes fondamentaux, chacun visant à promouvoir une culture de respect, d'inclusion et de responsabilité au sein du basket. Ces axes sont au cœur de notre stratégie pour faire évoluer notre sport vers une pratique plus équitable et respectueuse.

Voici un aperçu simple et clair de chacun de ces axes :

##### 1. Un Basket sans violence

Nous nous engageons à créer un environnement de jeu exempt de violences. Cela inclut la prévention des comportements agressifs et la promotion d'une culture de respect et de fair-

play. Nous avons mis en place des programmes de sensibilisation et des outils de prévention pour garantir que chaque joueur, entraîneur et spectateur puisse évoluer dans un cadre serein et respectueux.

## 2. Un Basket respectueux

Le respect est la pierre angulaire de notre philosophie. Nous travaillons à promouvoir des interactions respectueuses entre tous les acteurs du basket, qu'il s'agisse des joueurs, des entraîneurs, des officiels ou des spectateurs. Cela comprend le respect des règles, des autres et de soi-même, et l'adoption de comportements positifs à chaque niveau de jeu.

## 3. Un Basket laïque

Le basket doit être un lieu de pratique où la laïcité est respectée. Nous veillons à ce que notre sport soit accessible à tous, sans distinction de croyance ou d'origine. Le principe de laïcité assure que chacun puisse pratiquer le sport dans un cadre neutre et inclusif, favorisant l'égalité des chances et l'intégration de tous.

## 4. Un Basket mixte

Nous encourageons la mixité dans toutes les facettes du basket. Cela signifie promouvoir l'égalité des genres et offrir les mêmes opportunités à tous, indépendamment de leur sexe. Nous soutenons les initiatives visant à intégrer davantage de femmes dans des rôles de leadership et à garantir une représentation équilibrée sur le terrain comme dans les instances dirigeantes.

## 5. Un Basket performant socialement

Le basket doit non seulement être performant sur le plan sportif, mais aussi sur le plan social. Nous encourageons les clubs à mener des actions qui ont un impact positif sur leur communauté. Cela inclut des programmes d'inclusion, des initiatives pour les jeunes, pour l'emploi et des projets qui favorisent la cohésion sociale et l'engagement communautaire.

## 6. Un Basket responsable

La responsabilité est un pilier central de notre approche, guidant chacune de nos actions et décisions dans le monde du basket. Nous sommes déterminés à intégrer les principes du développement durable dans toutes nos initiatives, en nous assurant que chaque aspect de notre activité soit à la fois éthique et respectueux des enjeux environnementaux et sociaux.

## 7. Un Basket sain

La santé et le bien-être des joueurs et des participants sont une priorité. Nous nous efforçons de promouvoir des pratiques de jeu sûres et saines, en mettant l'accent sur la prévention des blessures, la santé mentale et le bien-être général. Nos initiatives visent à garantir que chaque personne impliquée dans le basket puisse participer de manière saine et équilibrée.

Ces sept axes constituent le socle de notre engagement en faveur d'un basket plus inclusif, respectueux et responsable. En mettant en œuvre ces principes, nous visons à faire du basket un sport qui reflète les meilleures valeurs de notre société et qui offre un environnement positif et équitable pour tous.

- **Les Journées de la RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations)** : Les Journées de la RSO à Toulouse ont été un événement marquant de cette saison. Elles ont permis de mettre en lumière les bonnes pratiques en matière de responsabilité sociétale et de promouvoir des échanges entre les clubs et les instances dirigeantes. Ces journées ont été l'occasion de partager des expériences, d'apprendre des autres, et de renforcer notre engagement commun en faveur d'une pratique sportive responsable.
- **Label FFBB Citoyen** : L'attribution du Label FFBB Citoyen a récompensé les clubs qui se sont particulièrement distingués par leurs actions en faveur de la citoyenneté et de l'inclusion. Nous avons mis en place des critères rigoureux pour évaluer les initiatives des clubs, et les résultats ont été publiés pour reconnaître et valoriser les efforts des clubs les plus engagés. Les détails des clubs labellisés et des initiatives valorisées sont disponibles dans la partie dédiée de ce rapport.
- **Fin du Programme Inclure par le Sport** : La fin du Programme Inclure par le Sport a été l'occasion de faire le point sur les résultats obtenus et les impacts réalisés. Ce programme a joué un rôle crucial dans la promotion de l'inclusion des personnes issues de milieux divers, et nous avons pu mesurer les progrès réalisés grâce à des évaluations et des retours d'expérience. Les enseignements tirés permettront de guider nos futures initiatives en matière d'inclusion.
- **Troisième promotion de Dirigeantes 2024** : La troisième promotion du Programme Dirigeantes a été lancée avec enthousiasme, poursuivant notre objectif de renforcer la représentation féminine dans les instances dirigeantes. Nous avons continué à offrir des accompagnements, des opportunités de développement et un soutien personnalisé aux participantes. Cette promotion a contribué à enrichir notre réseau de femmes leaders et à soutenir leur développement professionnel.
- **Outils de prévention** : Nous avons mis en place divers outils de prévention pour soutenir nos actions de sensibilisation et de formation. Les jeux des 7 familles, l'e-learning sur les incivilités, la boîte à outils incivilités, et les affiches pour la semaine de lutte contre le racisme ont été des outils précieux pour sensibiliser les membres aux comportements appropriés et aux mécanismes de prévention des violences. Ces outils ont été largement diffusés et ont joué un rôle clé dans notre stratégie de prévention.
- **Consultation Comités / Ligues sur les violences sexuelles** : La consultation des Ligues et Comités sur les violences sexuelles a été une étape importante pour recueillir les avis et les propositions des membres et des experts. Cette démarche a permis d'améliorer nos politiques de prévention et d'accompagnement des victimes, en prenant en compte les retours et les recommandations formulés lors de la consultation.
- **Renouvellement de la signature avec Colosse Aux Pieds d'Argile** : Le renouvellement de notre partenariat avec CAPA a renforcé notre engagement en matière de prévention des comportements inappropriés. Ce partenariat a permis de continuer à bénéficier de l'expertise de CAPA et d'optimiser nos actions de prévention et de sensibilisation. Le renouvellement de cet accord témoigne de notre volonté de maintenir une approche proactive et engagée en matière de prévention.

Tout au long de ce mandat nous avons également mis en valeur les structures et les personnes engagées sur les territoires pour nos thématiques :

- Le Label Citoyen MAIF constitue une reconnaissance officielle, une élévation du travail accompli par le club en matière de responsabilité sociale et d'engagement communautaire. Il encourage les clubs à poursuivre et à intensifier leurs efforts en faveur de causes importantes. Les clubs labellisés bénéficient d'une meilleure visibilité et d'une image positive auprès du public et des partenaires potentiels. 427 clubs ont été récompensés.

Au cours du mandat, un nouveau format du label a été mis en place afin de permettre aux clubs d'utiliser cet outil pour faire savoir ce qu'ils font notamment auprès de leurs collectivités et partenaires.

- Le trophée femme sur tous les terrains a évolué vers une reconnaissance d'action, d'initiative ou de projet permettant aux femmes de prendre davantage de responsabilités en tant que joueuses, éducatrices, officielles ou dirigeantes. Ce programme accompagné par la Française Des Jeux a récompensé 10 femmes et 10 structures sous le nouveau format.
- Enfin le dernier né des projets de la commission, le Trophée de recherche RSO. Cette récompense née en 2023 vise à promouvoir les étudiants dont les recherches se concentrent sur les valeurs et missions de notre commission. Ainsi, nous identifions les ressources humaines intéressées et envisageons l'avenir à la lumière de leur recherche.

## Remerciements

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à tous ceux qui ont œuvré à la réalisation de nos projets, chacun apportant sa pierre à l'édifice de notre succès. Le chemin parcouru a été enrichi par la passion, l'engagement, et le travail acharné de chacun d'entre vous, et il est essentiel de reconnaître et de célébrer cette collaboration exceptionnelle.

À mes chers collègues de la commission, votre dévouement et votre expertise ont été essentiels pour faire avancer notre mission. Votre capacité à collaborer efficacement, à apporter des idées innovantes, et à surmonter les défis a été une source d'inspiration constante. Je tiens à adresser un remerciement tout particulier à Ludivine, Céline, Marie, Claudine, Alexis, Teïmiri, et Dominique. Vous avez joué un rôle clé dans la mise en œuvre de nos projets, et votre travail, souvent accompli dans l'ombre, a été fondamental pour le succès de notre plan. L'exemple ultime est le jeu des 7 familles qui est un travail de la commission à 100%. Il restera sans nul doute dans les clubs de nombreuses années. Bravo et Merci INFINIMENT.

Un grand merci également aux (aussi précieux que rares) salariés du service de la FFBB et en particulier à Marie, qui est la clé de voute de notre mission, Philippe et Matthieu. Votre soutien professionnel et personnel, votre expertise, votre force de proposition, votre anticipation et votre capacité à gérer les aspects opérationnels ont été cruciaux pour la réalisation de nos initiatives. Votre engagement quotidien et votre professionnalisme ont largement contribué à la réussite de nos projets.

Il est essentiel de souligner que la réussite de nos initiatives et de nos actions ne se mesure pas uniquement dans les bureaux de la fédération, mais bien sur le terrain. Les véritables acteurs du changement sont ceux qui, chaque jour, portent nos valeurs et nos engagements au sein des clubs, des comités, et des ligues. Sans leur dévouement et leur engagement, nos projets auraient été voués à l'échec.

Nous devons une immense gratitude aux bénévoles engagés des clubs, des comités, et des ligues, véritables piliers de la vie associative. Leur travail acharné et leur passion pour un basket respectueux et responsable sont les moteurs essentiels de notre mouvement.

Ces bénévoles sont les premiers à incarner les principes de mixité et d'égalité que nous cherchons à promouvoir. Ils ont mis en œuvre les programmes de sensibilisation, joué un rôle clé dans les formations locales, et largement contribué à la mise en place des initiatives comme le Label FFBB Citoyen. Leur capacité à fédérer et à mobiliser les membres des clubs autour de ces objectifs est admirable et constitue une véritable source d'inspiration.

En conclusion, je vous remercie tous pour votre engagement indéfectible et votre soutien tout au long de ce mandat. Ensemble, nous avons posé les fondations pour un avenir plus inclusif et respectueux dans le basket Français. Votre contribution a été essentielle, et je suis honoré

d'avoir travaillé à vos côtés. Continuons à avancer avec la même passion et le même engagement pour faire du basket un exemple de valeurs positives et de solidarité. Je vous en suis profondément reconnaissant.

### **Un message d'espoir**

À ceux qui prendront la relève, je souhaite transmettre un message d'espoir : plus que des paroles, des actes sont nécessaires. Les engagements en matière de diversité et d'inclusion doivent aller au-delà des simples annonces. Il est crucial que les actions concrètes, loin des diktats ministériels ou des intérêts économiques, soient intégrées dans tous les pôles, toutes les commissions, toutes les directions. Ces valeurs sont universelles et dépassent tous les clivages.

Les véritables progrès nécessitent un engagement sincère et des efforts coordonnés de l'ensemble de la fédération. La future équipe dirigeante doit investir les ressources nécessaires pour que ces valeurs se traduisent par des mesures tangibles et impactantes. Les défis ne doivent pas freiner cet élan, mais plutôt nourrir une certaine détermination à avancer avec énergie renouvelée.

Je suis convaincu que la passion et l'engagement des nouveaux élus de la fédération permettront au basket Français d'allier performance et réelle responsabilité sociétale. Avec une attention soutenue et une volonté et une intelligence collective de tous les secteurs – qu'il s'agisse du 5x5, 3x3, mini, VxE, marketing et communication, du juridique, du haut-niveau... nous pouvons faire du basket un sport encore plus inclusif et respectueux.

Je vous remercie sincèrement pour votre confiance tout au long de ces 2 mandats. Ensemble, nous avons posé les fondations d'un avenir meilleur pour notre fédération et pour le sport en général. Je vous souhaite toute l'énergie et la détermination nécessaires pour faire avancer ces engagements, pour qu'ils ne soient pas seulement des promesses mais des réalités concrètes. En agissant avec intégrité et en mettant en lumière les causes qui nous tiennent à cœur, vous continuerez à faire de notre sport un exemple de respect, d'inclusion et de responsabilité.

Avec toute ma confiance et mon soutien pour les défis à venir, je suis persuadé que vous saurez mener notre fédération vers un avenir brillant et plein de promesses.

### **4.9. Commission Fédérale Collectivités Locales et Infra (Stéphane KROEMER)**

La clôture du fonds INFRA 2024 à la fin du mois de mai 2023, mais aussi celle du Plan « 5000 équipements de proximité » gérée par l'Agence Nationale du Sport, auront indéniablement allégé le travail de la Commission Fédérale « Collectivités Locales & Infra » (CFCL&I) durant cette dernière saison de l'olympiade.

Ceci étant, la partie stratégique de l'activité de la commission s'est intensément poursuivie au cours de la saison 2023/2024, tant sur le plan du développement des relations avec les Collectivités territoriales et leurs réseaux, sur le plan de l'accompagnement des structures (Ligues régionales, Comités départementaux et clubs) dans le cadre des plans de financement existants, mais aussi sur la réflexion autour d'un projet de nouveau plan fédéral, incluant le développement d'espaces de pratiques, qui pourrait être mis en place après les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

## Développement des infrastructures de proximité

Le plan fédéral INFRA 2024, doté de près de 600 k€, aura été une véritable réussite. Plus de 600 terrains de proximité, essentiellement axés autour du 3x3, ont vu le jour grâce à ce soutien de la FFBB. Après la clôture du fonds en mai 2023, les terrains sont inaugurés au fil de leur réception par les Collectivités territoriales.

Dès lors que les terrains sont opérationnels, dans le cadre des conventions signées, la FFBB met un point d'honneur à suivre l'activité qui s'y déroule, terrain par terrain. Pour ce faire, un guide d'animation des play-grounds a été travaillé et édité par les équipes du Pôle « Clubs et Territoires » pour être mis à disposition des Collectivités et des Clubs.

Après la clôture du plan INFRA 2024, l'activité de la Commission s'est concentrée sur l'accompagnement des Collectivités souhaitant émerger au plan « 5000 équipements de proximité » porté par l'Agence Nationale du Sport, en lien avec les structures fédérales locales.

Conseils techniques, aide à la constitution des dossiers de financement, soutien des dossiers auprès de l'Agence Nationale du Sport... en lien avec la commission, les services de la FFBB autour de Margaux AUBAILLY et de Matthieu SOUCHOIS au sein du Pôle « Clubs et Territoires » ont largement contribué à faire une réussite de ce plan gouvernemental dans son volet dédié au basket, jusqu'à son épuisement fin 2023.

Au-delà de ces aspects, l'accompagnement des plans « play-grounds » des villes de Paris, de Marseille et de Montpellier ont été poursuivis. Quelques autres dossiers de plans d'envergure dans des métropoles, comme Bordeaux et Lyon, ont été suivis en lien avec Ludivine SAILLARD au cabinet du Président.

Début 2024, l'activité de la Commission s'est consacrée à deux initiatives :

- La création d'un guide de « préconisations fédérales », qui a vu le jour en un temps record après l'annonce par le gouvernement d'un nouveau plan porté par l'Agence Nationale du Sport sous l'intitulé « 5000 équipements – génération 2024 ». Ce nouveau plan de soutien financier au développement des espaces de pratique, prolongement du plan « 5000 équipements de proximité » avec une forte orientation vers les établissements scolaires, méritait que la FFBB regroupe ses propositions dans un guide à destination des Collectivités et des structures fédérales. Après sa validation par la commission et le Bureau fédéral, une large diffusion a été mise en place via les réseaux de Collectivités partenaires de la FFBB, mais aussi via le réseau fédéral.
- La réflexion et la préparation autour d'un nouveau plan global, incluant à la fois le soutien au développement des espaces de pratique, un fonds financier d'accompagnement, mais aussi la relation avec les Collectivités territoriales (ingénierie, réseau, soutien, information, CRM...) en vue de la prochaine olympiade post-JO 2024. Ce projet stratégique, baptisé « Terres de Basket » a été validé par le Comité directeur et sera ainsi prêt pour poursuivre le travail initié lors du mandat qui se termine.

## Relations avec les Collectivités territoriales

Après la phase de signature des conventions avec les Collectivités territoriales et leurs réseaux, la saison 2023/2024 s'est essentiellement consacrée à la mise en œuvre desdites conventions et des partenariats fructueux que peuvent réciproquement s'apporter la FFBB et les Collectivités.

Échanges de bonnes pratiques, participations aux réunions, formations ou congrès de chacune des entités (AMF, ANDES, ANDIIS...), diffusion réciproque d'informations, suivi de dossiers techniques ou soutien à des dossiers, comités de pilotage de plans structurants... l'activité ne s'est pas arrêtée et un lien permanent avec les Collectivités et leurs réseaux a été le fil conducteur de la saison.

Dernière convention en date, la signature d'un partenariat avec l'ANDIIS (Association Nationale des Directeurs et Intervenants d'Installations et des Services des Sports), courant 2024 après le renouvellement de sa gouvernance, ouvre le champ à des relations et des échanges fructueux entre la FFBB et les directeurs de services des sports des Collectivités.

Globalement, que ce soit par des conventions directes avec des Collectivités territoriales de premier plan (Régions Grand Est, Ile de France et Sud, Départements 77, 53, 13 et 69, Métropoles de Lyon, d'Orléans ou de Montpellier, Villes de Paris, de Marseille ou de Montpellier) ou des conventions de partenariats avec les réseaux de Collectivités territoriales (AMF, ANDES, AMIF, France Urbaine, ANDIIS), la FFBB a tissé des liens forts avec tous les niveaux de Collectivités, avec qui nous travaillons au quotidien pour le développement du sport, et tout particulièrement du basketball dans les territoires.

#### Agence Nationale du Sport et Conférences régionales du Sport

Dans la même ambition que le lien direct avec les Collectivités territoriales pour promouvoir le développement du basketball, il apparaît difficile pour la FFBB de ne pas s'intéresser aux structures qui accompagnent le sport au niveau de l'Etat, que ce soit au niveau central ou dans ses déclinaisons territoriales.

Dans le cadre de la nouvelle gouvernance voulue par le ministère des Sports depuis quelques années, l'Agence Nationale du Sport et les Conférences régionales du Sport sont des interlocuteurs privilégiés.

Les ressources FFBB qui siègent dans ces différentes structures y retrouvent d'ailleurs nos partenaires dans le cadre des différents collèges qui les constituent, ce qui amplifie encore plus l'intérêt de relations entre notre fédération et les premiers acteurs du sport que sont les Collectivités territoriales.

Un œil tout particulier aura donc été porté, cette saison encore, à la fois au niveau du Cabinet du Président que du Pôle « Clubs et Territoires », sur l'activité des Conférences régionales du Sport de chaque région, sur la création des Conférences régionales des financeurs qui en découlent, mais aussi sur la mise en œuvre des Projets Sportifs Territoriaux (PST) dans chacune d'entre elles.

L'articulation entre le Projet Sportif Fédéral (PSF) de la FFBB et la stratégie de développement du sport à l'échelle de chaque région au travers des PST sont donc primordiales pour le développement local du basketball.

Malgré une activité plus stratégique qu'opérationnelle, après la clôture des fonds INFRA 2024 et du plan « 5000 équipements de proximité » de l'Etat, la Commission a donc poursuivi un travail conséquent durant la saison 2023/2024, à la fois sur le plan politique mais aussi sur le plan de l'accompagnement des Collectivités territoriales ou des structures fédérales.

La réflexion engagée pour l'avenir, autour du plan « Terres de Basket », permettra indéniablement de poursuivre ce travail.

Il convient, cette saison encore, mais encore plus à la lueur de la fin de l'olympiade, de remercier à la fois les membres de la Commission issus des structures fédérales et des

Collectivités, mais aussi les services de la FFBB, qui ont œuvré toute la saison sans relâche, parfois dans des temps records.

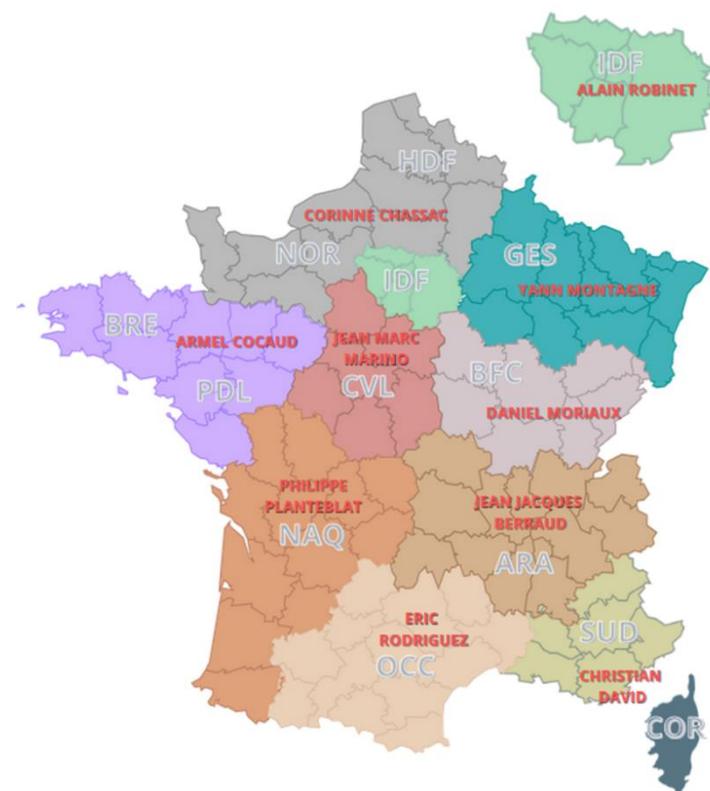
L'addition de toutes ces ressources aura fait la réussite de notre mission : désormais bien ancrée dans le fonctionnement fédéral, la relation avec les Collectivités territoriales porte aujourd'hui de beaux fruits, ceux du basketball de demain.

#### **4.10. Commission Fédérale Equipements (Jean-Pierre BRUYERE)**

La Commission Fédérale Équipements (CFE) est composée des personnes suivantes : Jean-Pierre BRUYERE (Président), Armel COCAUD (Vice-Président), Yann MONTAGNE, Daniel MORIAUX, Eric RODRIGUEZ, Corinne CHASSAC, Alain ROBINET, Christian DAVID, Jean-Jacques BERAUD, Jean-Marc MARINO, Philippe PLANTEBLAT.

Placés sous la Direction efficace de Matthieu SOUCHOIS, trois collaborateurs FFBB gèrent au quotidien, accompagnent et assistent les membres de la CFE avec disponibilité sans faille, expertise et compétences dans une bienveillance permanente destinée à l'accomplissement des multiples tâches de la commission. Il s'agit de Margaux AUBAILLY, Théo FEDERMANN et Félicie ELKARAMANY.

Pour une efficacité active de proximité durant l'ensemble du mandat 2020-2024, la CFE a fait le choix de répartir la zone géographique de responsabilité de ses membres dans un découpage cohérent du territoire établi suivant le schéma suivant :



Pour cette dernière saison du mandat et comme à son habitude lors de la rentrée, la Commission Fédérale Équipements s'est réunie en septembre 2023 afin de faire un point sur l'exercice précédent et évoquer les points essentiels d'actions mis ou à mettre en œuvre.

Parmi les missions quotidiennes de la CFE, l'aide aux Commissions Départementales Équipements (CDE) occupe une grande part de son activité. La mise en place de plusieurs réunions en visios avec les CDE a permis d'ajuster et de reposer les bases du travail de classement des salles et également des terrains. Les comités, dont la mission équipements reste de leur compétence, ont pu apprécier l'appui de la FFBB par notamment l'apport des matériels fournis au travers des kits de classements distribués et l'accompagnement en présentiel de l'utilisation de ces outils. La quasi-totalité des comités a été pourvue au cours du mandat.

Une aide de soutien technique s'est vue amplifiée de manière exponentielle dans le temps eu égard aux nombreux projets émergents suscités par la FFBB et initiés par les clubs en liens étroits des collectivités locales, entités toutes deux séduites par le Plan INFRA et le Plan 5000. Cette voie essentielle au développement de notre sport par l'intermédiaire de la création ou la réhabilitation d'espaces de pratique, 3x3 comme 5x5, marque une réussite incontestable de la politique fédérale grâce aux choix modernes et anticipateurs de notre Président Jean-Pierre SIUTAT. Cette détermination visionnaire inscrit dans le marbre sans aucun doute possible les avancées bénéfiques fructueuses d'avenir pour notre sport.

Au cours des saisons, la CFE doit également analyser plusieurs demandes de dérogations émises par des clubs de championnats de France ou de pré nationale qui vivent des situations particulières nécessitant des aménagements flexibles plus ou moins transitoires en vue de l'atteinte des aspects réglementaires suite, par exemple, à des travaux programmés.

Sur ce sujet, il est à souligner le travail important, sans bruit, des CDE qui s'évertuent à collationner l'ensemble des documents administratifs obligatoires aux classements et s'ingénient dans le même temps à planifier des rendez-vous liant clubs et collectivités locales propriétaires des équipements

Les données chiffrées de l'état de classement de nos installations indiquent une proportion d'équipements très différemment variable en fonction des territoires variant de plus de 90% à seulement à peine la moitié. A cet effet, un effort de mise en œuvre de classement doit s'opérer pour certains très en deçà du raisonnable.

7542 salles et terrains recensés sur FBI en juillet 2024 :  
5 416 salles classées dont

- 53% de salles classées H1
- 19% de salles classées H2
- 2% de salles classées H3
- 25% sous réserves dont 4/5 sont des H1 sous réserves

67 terrains extérieurs classés sur FBI dont 59 sont des T3

Restent 2059 équipements recensés non classés, dont +1100 salles désignées et non classées, soit 57% du total des salles non classées.

Même si le niveau global de classement de nos équipements a bien évolué au cours du mandat avec de réelles disparités, celui-ci demeure encore à améliorer et les travaux à venir devront être axés fortement sur l'aide à apporter aux CDE dont plusieurs nouveaux élus ont pris leurs fonctions et restent novices dans leur rôle.

Il reste fondamental de classer nos salles et terrains afin de d'assurer d'une sécurité sans faille à destination de nos pratiquants et dans le même temps s'assurer de la conformité des équipements à la réglementation au sens le plus large.

Il paraît inévitable d'instaurer une règlementation plus fine des niveaux de classements des terrains extérieurs en regard de degrés d'exigences corrélés de cadres environnants distincts, plus ou moins développés. L'émergence d'installations proposant des options attractives variées se dessinent pour une prise en compte plus formalisée.

Je souhaite remercier l'ensemble des présidents et membres des CDE, beaucoup sollicités dans l'exécution de leurs tâches complexes et chronophages, qui œuvrent dans l'ombre dans le but de permettre à nos licenciés de pouvoir évoluer dans les meilleures conditions.

J'adresse mes remerciements appuyés aux collaborateurs FFBB qui contribuent avec grand professionnalisme et réactivité au service à apporter à nos structures.

Enfin, je remercie chaleureusement les membres de la CFE qui m'ont accompagné durant ces années. Les missions qu'ils accomplissent de soutien et de conduite des dossiers matérialisent tout leur engagement fort pour nos clubs et nos pratiquants. Les procédures mises en place, certes encore perfectibles, ont favorisé un fonctionnement pour des délais de traitement en grande majorité nettement satisfaisants.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques qui viennent de s'achever ont apporté un message immensément fort d'optimisme et de grandes performances. Les 3 fabuleuses médailles obtenues par le basket Français incarnent toute la belle santé de notre sport. Je lui souhaite un avenir des plus radieux.

## 5. Délégation Pratiques Fédérales – Alain SALMON – 3ème Vice-Président

### 5.1. Vice-Présidence (Alain SALMON)

Encore une saison riche en évènements, en records et en émotions...La Commission Jeunesse a été très active sur tous les fronts afin que chaque axe de son développement soit mené à bien. Le compte rendu de cette Commission vous livre l'ensemble des activités de 2023/2024 avec des records pulvérisés et une dynamique qui ne se dément pas. C'est un plaisir de travailler avec Agnès FAUCHARD, volontaire et disponible, et toutes ses troupes que l'on ne remerciera jamais assez pour le travail fourni, bénévoles et salarié(e)s. Cette mandature a vu de vraies avancées et il faut que cela continue...L'avenir passe par les jeunes, nous le savons tous...

La Commission VXE continue sa structuration et propose de plus en plus d'opportunités à nos clubs, comités et ligues. Les labels décernés se comptent par centaines et de plus en plus de clubs s'inscrivent dans une démarche volontaire du vivre ensemble. Le catalogue s'est rempli pendant ces quatre dernières années et l'accompagnement a été à la hauteur pour ceux qui voulaient faire. Le développement des pratiques non compétitives est en marche et il s'agit d'un vrai pilier de notre fédération (vous savez le triangle cher à notre Président). Merci à Fred PRUD'HOMME et ses équipes (bénévoles et salarié(e)s pour leur engagement de tous les instants...Le vivre ensemble fait partie de notre paysage fédéral et il faut s'en féliciter

La COMED a eu beaucoup de travail sur ces derniers mois notamment suite aux accidents survenus sur les terrains. La sécurité des pratiquants est la préoccupation 1<sup>ère</sup> de cette commission, animée par Bernard DANNEL. Gageons que les prochaines saisons soient plus calmes mais au vu de la progression du nombre de licencié(e)s dans les clubs, cela risque d'être difficile.

La CF 5X5 a rempli une nouvelle fois sa mission d'organiser les compétitions fédérales, jeunes et séniors. Pas toujours simple car les clubs sont de plus en plus exigeants, ont de plus en plus de contraintes territoriales mais avec du dynamisme et de la volonté on y arrive. La proximité avec les clubs et les liens qui se sont tissés au fil des années, contribuent à un bon fonctionnement de la CF 5X5. La réforme des différents championnats et phases finales donnent une meilleure visibilité à nos championnats fédéraux. Un grand merci aux équipes de bénévoles pour leur engagement et aux salarié(e)s pour leur professionnalisme et leur passion du basket qui transpirent à chaque instant

En conclusion une saison encore très riche au pôle Pratiques Fédérales et une mandature qui s'achève avec de belles réussites à la clé. Tout n'a pas été parfait, on le sait, mais l'envie de bien faire et de très bien faire est là. Avec les acteurs du basket que nous sommes tous, l'avenir reste dégagé...

Bonne saison 2024 /2025 à tous et toutes

## **5.2. Contribution du Pôle (Sébastien DIOT)**

Depuis la fin des impacts massifs du COVID sur nos activités les saisons ont à nouveau tendance à se suivre et se « ressembler » (un peu), mais avec un rythme et une intensité décuplée.

Les 3 Services du Pôle Pratiques Fédérales ont à nouveau fait leur maximum pour assurer leurs missions d'accompagnement des Commissions Fédérales 5x5/Jeunesse/Vivre Ensemble/Médicale avec le plus de sérieux et d'investissement possible. Nous pouvons donc noter que si les dossiers restent globalement les mêmes, ils se développent tous et impliquent immanquablement un accroissement d'attention et/ou de travail pour assurer leur suivi ! C'est pourquoi à l'heure du bilan de la saison et de l'olympiade, je souhaite ici remercier l'ensemble des élus et des salariés du Pôle Pratiques Fédérales ayant œuvré à accompagner et mettre en place (avec la meilleure coordination/rigueur et complémentarité possible) la politique fédérale sur les quatre saisons écoulées, dans les domaines qui nous étaient confiés.

Pour ce qui est de cette dernière saison nous avons cherché à stabiliser les effectifs et forces vives salariées du pôle, mais les réalités et destins des uns et des autres, ne nous ont pas permis d'atteindre pleinement notre but. Les personnels restants ont néanmoins fait leur maximum pour que l'absence de certaines et/ou certains ne se fasse pas ressentir dans la qualité du service rendu aux structures. Il est cependant à noter l'arrivée de renforts sur les postes d'assistanat, et également sur le poste de responsable du Service Jeunesse avec l'arrivée de Najib CHAJIDDINE pour épauler une Chargée de Mission qui était extrêmement sollicitée.

### **Commission Fédérale 5x5**

#### **Suivi de la « Commission Fédérale 5x5 » partie « Sportive »**

Le Service 5x5 a assuré toute la gestion administrative (« partie sportive », « partie officiels » et « partie territoriale ») liée à l'organisation des différentes compétitions (Championnats de France Jeunes et Seniors ; Coupes de France /Trophées Jeunes et Seniors...). Il a également assuré une grande partie de la gestion administrative de la Commission Fédérale Médicale en particulier les dossiers médicaux des arbitres de Haut Niveau, l'organisation des Journées Médicales ainsi que le suivi des désignations des médecins et des kinésithérapeutes sur les rassemblements 3x3 et 5x5.

**Les indicateurs ci-dessous permettent de rendre compte d'une large partie de l'activité du service 5x5 :**

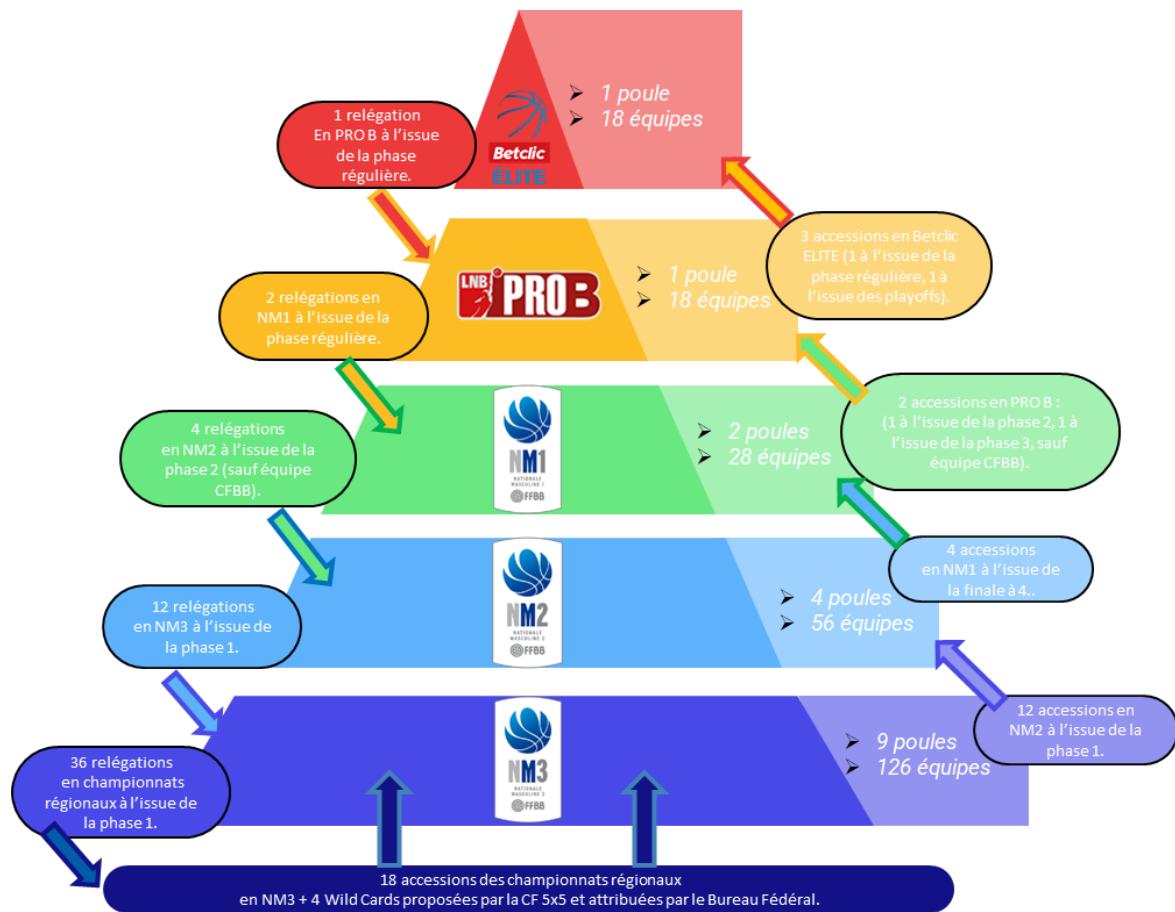
- 236 dossiers ouverts :
  - o 167 Pénalités financières :
    - o 49 dossiers pour perte par pénalité :
    - o 14 dossiers Forfait / Forfait Général
    - o 6 défauts de rencontres :
- 2 546 Fautes Techniques validées
- 743 Fautes Techniques Coachs
- 97 Fautes Disqualifiantes sans rapport validées
- Traitement des demandes de dérogations :
  - o LNB : 840 dérogations saisies
  - o CF/CDF FFBB : 2 276 dérogations validées
  - o CF/CDF FFBB : 202 dérogations refusées
- 28 demandes d'autorisation de rencontres internationales
- 25 demandes d'attestations sportives
- 7 501 rencontres de Championnats de France disputées au total (hors LNB) :
  - o 7449 via e-Marque V2 (fonctionnement normal), soit 99,31% ;
  - o 22 feuilles autres (feuilles papier ou scan de la feuille de marque car pas de données), soit 0,29% ;
  - o 14 rencontres perdues par forfait, soit 0,19% ;
  - o 16 rencontres pour lesquelles nous n'avons eu ni les données e-Marque V2 ni une feuille, soit 0,21%.
- Pour l'attribution des wild-cards (saison 2024-2025), la Commission Fédérale 5x5 a proposé la mise en place du même cahier des charges que celui établi pour les places réservées attribuées pour la saison 2023-2024.
  - o 17 candidatures reçues en NM3.
  - o 10 candidatures reçues en NF3.

A tout cela s'ajoutent :

- Le suivi des dettes des clubs auprès des Comités Départementaux, des Ligues Régionales et de la FFBB pour un montant total de près de 300 000€.
- La rédaction et la transmission de 32 notes à destination des structures.
- Le suivi des nombreuses modifications réglementaires ou dispositions financières relatives aux compétitions, et applicables la saison prochaine.

## Accessions et relégations par division en Championnats de France Seniors





### Champions De France (Saison 2023-2024)

DIVISION	LR	CD	CLUB
LFB	HDF	0059	ESB VILLENEUVE D'ASCQ LILLE METROPOLE
LF2	CVL	0028	C'CHARTRES BASKET FEMININ
NF1	NOR	0061	UNION SPORTIVE BASKET DAMIGNY ALENCON 61 (USBDA61)
NF2	NAQ	0033	AMBITIONS GIRONDINES
NF3	NAQ	0079	CHAURAY BASKET CLUB
DIVISION	LR	CD	CLUB
NM1	SUD	0083	HYERES TOULON VAR BASKET
NM2	IDF	0092	LEVALLOIS SPORTING CLUB BASKET
NM3	ARA	2607	SAINT VALLIER BASKET DROME

DIVISION	LR	CD	CLUB
NFU15 ELITE A	ARA	0069	FC LYON ASVEL FEMININ
NFU15 ELITE B	NOR	0014	CLUB BASKET D'IFS
NFU18 ELITE A	CVL	0018	BOURGES BASKET
NFU18 ELITE B	ARA	0042	ROANNAIS BASKET FEMININ
ESPOIRS LFB/LF2	OCC	0034	BASKET LATTES MONTPELLIER

DIVISION	LR	CD	CLUB
NMU15 ELITE A	CVL	0037	TOURAINE BC
NMU15 ELITE B	SUD	0013	IE - CTC MARSEILLE METROPOLE - STADE MARSEILLAIS UC
NMU18 ELITE A	PDL	0049	CHOLET BASKET
NMU18 ELITE B	BFC	0021	JDA DIJON BOURGOGNE

#### Vainqueurs des Coupes De France (Saison 2023-2024)

COMPETITION	LR	CD	CLUB
CDF JOË JAUNAY	CVL	0018	BOURGES BASKET
TCSF	NOR	0061	UNION SPORTIVE BASKET DAMIGNY ALENCON 61 (USBDA61)
CDF U18F	NOR	0014	USO MONDEVILLE BASKET

COMPETITION	LR	CD	CLUB
CDF ROBERT BUSNEL	BFC	0021	SASP JDA DIJON BASKET
TCSM	BRE	0035	PAYS DE FOUGERES BASKET
CDF U17M	PDL	0049	CHOLET BASKET

#### Suivi de la « Commission Fédérale 5x5 » partie « Territoriale »

Mise en place et suivi de plusieurs réunions à destination des Commissions 5x5 Régionales et/ou Départementales sur plusieurs thématiques dont :

- Etat des lieux sur le nombre de licenciés, nombre d'équipes engagées et difficultés rencontrées.
- Point sur les évolutions de FBI.
- Projet de modification des catégories de pratique U17M/U18M.
- ...

#### Suivi de la « Commission Fédérale 5x5 » partie « Officiels »

- Dossiers Réclamations
  - o 16 enregistrements de réclamation

→ 3 réclamations traitées par la Commission dont 2 confirmées avec match à rejouer.

- Désignations
  - 14 653 désignations d'arbitres en LNB / Championnats de France et Coupes de France ;
  - 859 désignations d'observateurs arbitres ;
  - 17 425 désignations OTM HN en LNB / Championnats de France et Coupes de France ;
  - 26 désignations d'observateurs OTM stagiaires HN ;
  - Désignations sur 39 rencontres des Equipes de France A et jeunes soit environ 156 désignations OTM et 66 désignations de statisticiens.

### **Commission Fédérale Médicale**

Rédaction et transmission de 3 notes à destination des structures.

Suivi des Modifications Réglementaires dont :

- Surclassement : ajout de la catégorie U21M / pas d'impact sur la catégorie de pratique U18M au lieu de la catégorie U17M ;
- Modifications du Protocole de Commotion Cérébrale.

Agréments de médecins :

- 30 demandes traitées.

Staffs médicaux sur les rassemblements 3x3 et 5x5 :

- 62 conventions faites et envoyées ;
- 10 équipes concernées en 5x5 et 10 équipes en 3x3.

Suivi :

- 110 dossiers médicaux arbitres HN traités pour la saison 2023/2024 ;
- Organisation Journée Médicale : DIJON en mars 2024.

### **5.3. Commission Fédérale Médicale (Bernard DANNEL)**

« La Commission Médicale Fédérale (COMED) de la Fédération Française de Basket-Ball a pour mission la mise en œuvre des dispositions législatives et réglementaires relatives à la protection de la santé des sportifs ainsi qu'à la prévention et la lutte contre le dopage ».

**SES ACTIONS DURANT LA SAISON 2023-2024 :**

**LES REUNIONS**

Elle s'est réunie les 18 octobre 2023, 1<sup>er</sup> février 2024, 15 mars 2024 et 6 juin 2024.

**LE REGLEMENT MEDICAL**

En collaboration avec les services juridiques de la Fédération, la COMED a participé activement à la rédaction des modifications du règlement médical fédéral adopté par le Comité Directeur

Elles ont porté sur :

- ✓ L'évolution du suivi médical réglementaire ;
- ✓ Les surclassements ;
- ✓ Les sous-classements ;
- ✓ L'évolution de la surveillance médicale des arbitres ;
- ✓ Le protocole des commotions cérébrales.

## LES COMMISSIONS MEDICALES REGIONALES

Il est demandé aux Médecins Régionaux de continuer à mettre en place les commissions médicales régionales en y intégrant les anciens médecins régionaux s'ils le désirent, les médecins départementaux ou tout médecin pouvant leur apporter un concours intéressant.

Il leur est également demandé de continuer à recruter les médecins départementaux.

Il faut les remercier pour leur action permanente au sein de leur ligue, leur disponibilité et leur réactivité aux sollicitation de la COMED.

## LES MEDECINS AGREES :

Un des objectifs prioritaires de la COMED est toujours l'actualisation de la liste des médecins agréés, en collaboration avec les Ligues Régionales et les Comités Départementaux afin de faciliter le suivi médical des arbitres et les examens de surclassement dans les territoires.

28 médecins ont été nouvellement agréés cette saison

Aujourd'hui la Fédération compte un réseau de 923 médecins agréés sur l'ensemble du territoire.

## LES SURCLASSEMENTS ET SOUS CLASSEMENTS

Sur 161 demandes au total, 143 dossiers ont été traités en totalité et validés, 7 dossiers n'ont pu être traités par insuffisance de documents transmis.

2 dossiers de surclassement exceptionnel hors règlement ont été acceptés.

8 dossiers de sous classement ont été validés.

1 dossier n'a pas été validé par la DTN.

## LE SUIVI MEDICAL DES POLES REGIONAUX

L'organisation médicale des pôles régionaux est toujours un axe fort des travaux de la COMED. Le but de cette action étant d'uniformiser vers le haut le fonctionnement des pôles sur le plan médical, d'amener au pôle France des jeunes sans pathologie majeure et de leur permettre ainsi de suivre sans réserve leur nouveau programme d'entraînement dès leur intégration

## LES 59èmes JOURNEES MEDICALES.

Les 59èmes Journées Médicales de la FFBB se sont déroulées à DIJON les 15-16-17mars 2024.

La COMED remercie la Ligue de Bourgogne-Franche Comté, son Président Bernard DEPIERRE son Médecin Régional Jacky COLLIN et toute leur équipe pour l'investissement et le travail fournis pour cette manifestation qui s'est avérée exceptionnelle.

A cette occasion le Docteurs Jacky COLLIN a reçu la médaille d'or de la FFBB, le Dr Laure JACOLOT la médaille de bronze.

## LE SUIVI MEDICAL DES EQUIPES DE FRANCE

Dans le cadre des Journées médicales de DIJON se sont déroulées les traditionnelles réunions des Médecins et Kinésithérapeutes des Équipes de France, animées par le Dr François TASSERY, Médecin Directeur National et Jacky COMMERES – Directeur de la Performance et des Équipes Nationales.

A cette occasion la nouvelle organisation logistique de désignation des staffs médicaux des équipes de France 5x5 et 3x3 a été rappelée ainsi que le cahier des charges pour être nommé médecins et kinésithérapeutes des Équipes de France.

## LE BASKET AU FEMININ : Une Grande Avancée

C'est un des axes prioritaires de la COMED pour cette Olympiade, confié au Dr Laure JACOLOT

Les objectifs de ce travail :

- ✓ Lever des tabous potentiels ;
- ✓ Accentuer le rôle médical et paramédical dans la prévention ;
- ✓ Développer un réseau de compétences spécifiques sur le territoire ;
- ✓ Encourager les joueuses à devenir actrice de leur santé.

C'est un projet innovant, d'avant-garde qu'aucune fédération à ce jour n'a mené.

De nombreuses interventions, entretiens individuels et consultations ont été programmés. Au-delà d'interventions de prévention programmées il y a eu des entretiens gynéco à distance pour des joueuses séniors ne pouvant pas avoir accès à des consultations gynéco dans leurs clubs aux vues des contraintes de planning de compétitions.

Interventions spécifiques lors des journées Médiales de Dijon.

## L'EVOLUTION LFB – LF2

Mise en place de la contre-expertise médicale dans le cadre de l'accord sectoriel LFB -LF2

Instauration du dossier médical en LF2, identique à celui de la LFB

Création d'un statut des médecins de LFB (en cours)

### **5.4. Commission Fédérale Jeunesse (Agnès FAUCHARD)**

Cette saison a été encore une fois placée sous le signe de la progression et les records de licenciés MiniBasket et Jeunes ont été dépassés, ce qui montre un réel engouement des enfants pour notre activité. Le Service Jeunesse a continué à accompagner la Commission Fédérale Jeunesse dans l'ensemble de ses missions sur des aspects techniques, organisationnels et administratifs. L'ensemble des indicateurs se « trouvent au vert », comme cela est parfaitement indiqué dans la partie rédigée par la présidente de la Commission Fédérale Jeunesse.

Merci au service pour son suivi, et notamment pour ce qui concerne les partenariats scolaires : Ministère de l'Education Nationale/Fédération Française du Sport Universitaire...

Il est d'ailleurs à noter le travail de fond réalisé cette saison et qui doit déboucher sur un plan de formation des enseignants lors de la saison prochaine, sur la thématique du « 3x3 »

## **Commission Fédérale 5x5 (Alain SALMON)**

Une saison 2023/2024 qui s'est déroulée sans incident majeur même si les rencontres ont été acharnées et palpitantes. Félicitations à tous et mention particulière aux équipes qui sont devenues championnes de France.

La saison prochaine (2024/2025) va voir la mise en place des montées directes pour les divisions NF1 et NF2 mais aussi NM2. Ainsi toutes nos divisions fédérales seront sous le même format avec une meilleure lisibilité.

La pyramide de nos divisions fédérales sera elle aussi enfin terminée avec la réforme de la NM3 qui voit ses 8 poules de 14 être formalisées dès la saison 2024/2025.

Il reste toujours à déplorer les comportements inadmissibles de certains acteurs et spectateurs qui nuisent à la belle image du basket. Faisons en sorte de sensibiliser et de prévenir ces situations afin qu'elles restent isolées et exceptionnelles.

La Commission 5x5 a mis toute son énergie afin d'être à l'écoute des clubs et des problématiques qu'ils rencontrent chaque jour.

Merci aux salarié(e)s et aux bénévoles de la Commission 5X5 pour leur investissement, pour leur disponibilité et leur professionnalisme.

Les échanges avec les clubs ce veulent toujours constructifs et c'est bien là un des objectifs recherchés.

Bravo aux dirigeants et acteurs pour votre engagement et pour votre écoute, nous avançons et nous échangeons ensemble, c'est indispensable.

A l'heure où sont écrites ces lignes, les résultats de nos équipes de France ne sont pas connus et les compétitions ne se sont pas disputées. Il y a fort à parier que de nouveaux pratiquants nous rejoignent et il faudra les accueillir dans nos clubs dans les meilleures conditions possible. Gageons que nous y arriverons.

Bonne saison à toutes et tous, vive le basket.

## **5.5. Commission Fédérale Vivre Ensemble (Frédérique PRUD'HOMME)**

Le Service Vivre Ensemble a encore une fois consacré un temps très important à l'explication des dossiers, des process et à la formation directement auprès des structures (Clubs/Comités Départementaux/Ligues Régionales).

La responsable du service a personnellement assuré de très nombreuses formations cette saison notamment dans le cadre des Brevets Professionnels.

Dans le cadre du suivi d'activités et/ou d'opérations ponctuelles nous pouvons noter que l'ensemble des actions détaillées dans nos conventions ont été accompagnées/menées :

- Pénitentiaire – coordination et/ou organisation de journées dans 28 établissements + journée des partenaires à la Direction de l'Administration Pénitentiaire.
- Premiers de cordée (accompagnement lors des journées évasions)

- Rencontres en Basket (Hôpitaux psychiatriques)
- Sentez-Vous Sport (Parc de la Villette)

### Activités chiffrées suivies par le Service Vivre Ensemble :

#### Basket Inclusif

Label Inclusif	9
Label Découverte	4
Droits d'accès	9
Licence	84
Label BaskeTonik	18
Animateur Basket Inclusif	46
Droits d'accès	17
Licence	289
Formation	1
Animateur BaskeTonik	45

#### BaskeTonik

#### BaskeTonik Forme

Label	6
Droits d'accès	6

#### Micro Basket

Label Micro basket	290
Label Découverte	23
Total Labels	313
Licence	2 782
Titre de participation	73
Formateur	50
Animateur Micro	319

#### Basket Santé

Labels de pratique	Labels Découverte	153
	Label Résolutions	220
	Label Confort	16
Label de valorisation	Label Structure Fédérale Basket Santé	23
Total Labels		412
Droits d'accès / Forfaits	Convention Etablissements	15
	Droits d'accès Vivre Ensemble Basket Santé	189
Licences / Titres de participation	Licence Vivre Ensemble Santé	2087
	Licence Contact Santé	143
	Licence Contact Santé Etablissements	73
Formations	Formation Fédérale	1
	Formation BP	9
Animateur Basket Santé		1 224

Pour toutes les activités du Vivre Ensemble le service est en gestion de :

- La communication vers les structures des dispositifs existants.
- La labellisation des actions / l'envoi des dotations.
- L'enregistrement des qualifications sur FBI.

- L'accompagnement téléphonique et/ou autre.
- La gestion des stocks de matériels.

#### Centres Génération Basket

Saison	2023-2024
Garçons	2 256
Filles	1 483
Total	3 739
Licenciés	1 775
Non licenciés	1 951
Centres Génération Basket	65
Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville	5
ZRR	6
Passages	11 344

#### France Basket Camp

Semaine 1	82 stagiaires	10 cadres
Semaine 2	82 stagiaires	10 cadres
Semaine 3	82 stagiaires	10 cadres
Semaine 4	82 stagiaires	10 cadres
Semaine 5	82 stagiaires	9 cadres
Semaine 6	40 stagiaires	4 cadres

Création des supports de communication – impressions – répartition nationale.

Gestion des inscriptions – des dossiers – des aides (CAF...).

Gestion du staff + envoi matériel + dotation + dossiers administratifs.

Accompagnement des parents – facturation.

#### Convention avec les Fédération Française du Sport Adapté /Fédération Française Handisport

- Travail au sein des Commissions Nationales Mixtes sur la création d'une formation sur le(s) handicap(s) à destination des clubs FFBB pour faciliter l'accès à la pratique aux personnes en situation de handicap (visible ou invisible).
- Participation au Séminaire annuel du Comité Paralympique Sportif Français.

#### Convention Premiers de Cordée

Participation d'une équipe fédérale sur les 4 « Journées Evasion » qui accueillent des enfants en traitement à Paris (Stade France), Nice (Stade Allianz Riviera) – Bordeaux (Stade Matmut Atlantique) – Le Mans (Stade Marie Marvingt Arena)

#### eSport :

Coordination de l'ensemble des sujets traitant du développement, ou de l'animation de l'eSport au sein de la Fédération.

Participation d'une Equipe de France à la saison 3 de la compétition mondiale organisée par la FIBA sur le jeu NBA2K – l'équipe finit médaillée d'argent.

## 6. Délégation aux Affaires Juridiques & Institutionnelles

### 6.1. Vice-Présidence (Stéphanie PIOGER)

Mais que fait la Juridique ?

Cette question revient, très souvent avec beaucoup d'humour et d'indulgence.

Ce rapport d'activité vous démontre que cela ne « chôme » pas.

Cette année, je débute mon propos par mes plus vifs remerciements pour les bénévoles, élus et salariés qui travaillent et œuvrent au quotidien au sein de la DAJI – Direction des affaires juridiques et institutionnelles.

Un travail de qualité, de réactivité, d'alerte, de fourmis, de réflexions.

Notre quotidien : qualifier, gérer les dossiers disciplinaires et les dossiers d'appel, accompagner et contrôler les clubs, accompagner et contrôler les agents, rédiger les règlements généraux, accompagner dans la réflexion et rédiger les modifications réglementaires des autres Pôles de la Fédération, accompagner les structures départementales et régionales, participer à la professionnalisation de notre écosystème, faire respecter les valeurs de la Fédération, ...

Des remerciements également pour l'ensemble des acteurs de notre Fédération, clubs, comités, ligues, pour notre travail collaboratif qui permet de faire avancer l'équité des compétitions et le respect de nos engagements – éthique, lutte contre toutes les violences, respect, ...

Enfin un petit Zoom sur notre projet de la saison 2023/2024 : l'accord sectoriel a été signé. Un travail efficace avec les partenaires sociaux du basket féminin. Un pas de géant vers la professionnalisation du sport féminin. Reste à le faire appliquer : mise en place d'un outil informatique d'homologation des contrats, application des règlements, ...

Nous ferons le bilan à l'issue de cette première saison de mise en œuvre.

Enfin, puisque c'est notre dernière année ensemble, un merci au président de la Fédération qui a compris très vite qu'un service juridique fort était indispensable et qui nous a permis de nous structurer et de nous améliorer au fil des années.

La Commission Fédérale Juridique est composée de 3 sections :

- Qualifications ;
- Règlements ;
- Prospectives réglementaires.

Pour la mandature 2020-2024, Madame Stéphanie PIOGER occupe la Présidence de la Commission Fédérale Juridique accompagnée de Messieurs Michel GILBERT et Christian MISSER respectivement Vice-présidents des Sections Règlements et Qualifications.

## La Section Qualifications

Je tiens à remercier Christian MISSER et son équipe pour son implication dans la gestion des dossiers relatifs aux qualifications des licences, pour la mandature 2020-2024 durant laquelle une évolution importante a eu lieu avec la mise en place de la dématérialisation de la prise de licence.

Désormais appréhendée par tous, la dématérialisation de la licence facilite la mission de la Commission, qui travaille en étroite collaboration avec l'équipe du Service Intégrité et Conformité en charge des qualifications, eu égard aux nombreux dossiers et sollicitations auxquels elle doit faire face.

### Répartition des dossiers selon leur type :

Type de dossiers	2022/23	2023/24
<b>Licences JN et ON / joueurs arrivant de l'étranger</b>	782	767
<b>Mutations des joueurs arrivant de l'Outre-Mer</b>	5	14
<b>Mutations en cours de saison</b>	173	372
<b>Transformation de 2 ans d'extension T en socle 0</b>	30	22
<b>Modifications de licence (retraits, doublons)</b>	331	254
<b>Modifications des titres de séjour des licenciés JN et ON</b>	34	47
<b>Modifications de couleurs de licence</b>	35	39
<b>Autorisations Secondaires Performances</b>	20	27

### Les transferts internationaux :

Pour rappel et conformément aux dispositions de la FIBA, toute personne, précédemment licenciée ou ayant évolué à l'étranger, qui sollicite une extension « joueur compétition », devra obtenir, à la demande de la FFBB, une lettre de sortie émise par la Fédération du pays au sein duquel le joueur s'est vu délivrer sa dernière licence ou a évolué en dernier.

S'agissant des transferts internationaux, l'activité de la Commission de décompose de la façon suivante :

Transferts internationaux	2022/23	2023/24
<b>Lettres de sortie délivrées par la FFBB</b>	694	791
<b>Lettres de sorties reçues par la FFBB</b>	555	617

### Transferts Internationaux U18 :

Il s'agit d'une procédure spécifique très encadrée et prévue par les dispositions FIBA qui doit être appliquée et respectée en toutes circonstances.

Le transfert international d'un joueur, quelle que soit sa nationalité, n'est pas permis avant l'âge de 18 ans. Néanmoins, afin de proposer une licence à un joueur mineur, un dossier doit être constitué et transmis au service qualification qui s'assure du relais auprès de la FIBA qui va :

- Soit qualifier le transfert soit de « *transfert lié au basket* », qui engendrera le règlement d'un droit financier de 3000 CHF correspondant aux Fonds de Solidarité, afin de finaliser la procédure.
- Soit qualifier le « *transfert non lié au basket* » ;

Transferts internationaux U18	2022/23	2023/24
Nombre de transferts réalisés	56	44
Nombre de transferts liés au Basket	/	11

Enfin, s'agissant des transferts internationaux, la Commission rappelle que tout manquement à ces procédures est susceptible d'engager la responsabilité du club et de l'entraîneur qui auront fait jouer un joueur irrégulièrement qualifié, ce qui peut engendrer :

- Un retrait de qualification ;
- La perte par pénalité d'une rencontre ;
- La régularisation du transfert auprès de la FIBA (=amende financière)
- L'ouverture d'un dossier disciplinaire

Décisions rendues par la Commission :

Type de demande	Nombre	Décisions
Annulation de licence	1	1 Refus
Obtention du statut JFL	7	3 Accords
Dérogation pour obtention d'une mutation	3	2 refus

Pour la saison 2024/2025, la Commission poursuivra sa mission avec la volonté d'accompagner et de guider au mieux les Clubs et les Comités Départementaux dans leurs démarches de qualification des licenciés.

Elle participera également à tous les travaux liés à la licence.

La Section Règlements

La section Règlements a eu en charge :

1. La mise en œuvre de projets politiques

❖ Institutionnel

Cette saison a été marquée par l'adoption des nouveaux statuts et du règlement intérieur de la Fédération Française de Basket-Ball lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 octobre 2023, réunie au Puy-du-Fou.

Lors de cette Assemblée Générale ont également été validés :

- Les statuts de la Ligue Nationale de Basket, qui devaient être approuvés en Assemblée Générale de la FFBB et publiés par arrêté du ministre chargé des Sports pour entrer en vigueur ;
- L'annexe financière à la convention de subdélégation FFBB/LNB.

Il doit également être relevé que les Assemblées Générales Electives des Ligues Régionales et des Comités Départementaux/Territoriaux ont été organisées à l'été 2024 et ont conduit à l'élection de nouveaux Comités Directeurs et de leurs Présidents pour une mandature de quatre années.

Au niveau fédéral, l'Assemblée Générale Elective se déroulera le 14 décembre prochain. Au préalable, diverses élections auront lieu pour pourvoir les postes au Comité Directeur s'agissant :

- Des représentants de la Commission des Athlètes de Haut-Niveau : 1 femme et 1 homme ;
- Du représentant des entraîneurs : 1 homme ;
- Du représentant des arbitres : 1 femme.

Il est précisé que le genre du représentant des arbitres et des entraîneurs a été déterminé lors d'un tirage au sort par huissier de justice lors du Comité Directeur du 5 juillet 2024.

En application des statuts, du règlement intérieur et du code électoral de la Fédération, ces représentants seront élus par leurs pairs en amont de l'Assemblée Générale Elective. Les modalités de vote et de candidature ont été communiquées à l'ensemble des personnes concernées.

Ce vote aura lieu à distance de manière électronique et est organisé par un prestataire choisi à la suite d'une mise en concurrence organisée par la Cellule Mise en Concurrence de la Fédération.

- ❖ Cette saison a également été marquée par la création de la Commission Homologation en lien avec l'entrée en vigueur de l'accord collectif pour le basket féminin.

## 2. Les modifications règlementaires

Comme chaque année, de nombreuses évolutions règlementaires ont eu lieu. Quelques changements majeurs au sein des règlements sont à relever.

Les modifications règlementaires les plus conséquentes concernent :

- Les conséquences liées à la signature de l'accord collectif pour le basket féminin avec l'homologation des contrats de travail des joueuses et des entraîneurs en LF2 et LFB permettant la délivrance de l'autorisation à participer ;
- La création de l'autorisation temporaire de pratique pour les joueurs évoluant dans les divisions Haut-Niveau des Clubs et LNB ;
- Le renforcement de la procédure de traitement et de prévention des conflits d'intérêts et la création de la déclaration d'intérêts particuliers ;
- La possibilité pour les joueurs d'évoluer avec une licence 2C dans les championnats pré-nationaux organisés par les Ligues Régionales Ultra-marines ;
- L'introduction du droit de se taire pour la personne mise en cause dans le règlement disciplinaire général ;
- L'accession sportive du 1<sup>er</sup> de chaque poule à la fin de la phase 1 en division supérieure pour les divisions championnat de France ;
- La nouvelle formule de Championnat de France NM1 ;
- La possibilité d'organiser des Championnats U18 et U21M dans les territoires selon l'accord de la Ligue Régionale, à titre expérimental.

Messieurs Gérard SALIOU, membre de la Commission Fédérale Juridique, et Michel GILBERT, Vice-président de la Section Règlements, ont réalisé un travail très important de relecture des règlements avant leur soumission aux pôles et commissions concernées et leur adoption par le Bureau Fédéral puis le Comité Directeur. Je remercie Gérard SALIOU et Michel GILBERT pour leur implication très importante et leur aide précieuse au cours du processus de modification règlementaire.

Suite au Comité Directeur fédéral du 5 juillet 2023, les règlements fédéraux pour la saison 2024/2025 ont été publiés le 17 juillet 2023 avec, en parallèle, l'envoi d'une note d'information relative à leur publication le même jour à destination des Comités et des Ligues.

Pour la saison sportive 2025/2026, les procédures de modifications règlementaires vont être de nouveau perfectionnées pour anticiper et accompagner au mieux les évolutions.

### 3. La prospective réglementaire

- Règlement Disciplinaire Général
  - o Création d'un barème disciplinaire de référence
- Lutte contre les incivilités
  - o Poursuite des travaux, notamment dans le cadre de la création du pilier « valeurs »

### 4. Les évolutions des structures sportives associatives

#### a. Les structures sportives

68 dossiers de modifications de structures ont été traités cette saison par la Commission Fédérale Juridique – section Règlements :

Type de modification		Nombre de dossiers
Union	Création	2
	Renouvellement	1
	Modification	0
	Dissolution	4
<b>Fusion Absorption</b>		10
<b>Fusion Simple</b>		3
<b>Changement de dénomination</b>		32
<b>Prise d'autonomie</b>		15
<b>Scission</b>		1

Dans cette période, il est constaté :

- Une constance générale du nombre de dossiers traités ;
- Parmi les 32 dossiers de changements de dénomination :
  - o 11 dossiers sont liés à des prises d'autonomie puisque les associations décident le plus fréquemment, après s'être séparées de l'omnisports, de changer la dénomination de la nouvelle association ;
  - o 9 dossiers sont liés à un processus de fusion absorption entraînant, en parallèle, la modification de la dénomination sociale de l'association absorbante ;
  - o 12 concernent exclusivement un changement de dénomination sociale ;
- La division par deux du nombre de créations d'unions, dont une ayant nécessité l'accord dérogatoire du Bureau Fédéral ;
- La dissolution de 4 unions dont trois à leur terme normal et une de manière anticipée, motivée par la volonté de créer une CTC, sous l'impulsion de l'arrivée de nouveaux dirigeants au sein d'un des clubs membres ;

- Une hausse du nombre de prises d'autonomie des sections basket des associations omnisports, avec changement de dénomination quasi systématique ;
- Une constance du nombre de fusions avec un nombre important sur le territoire vendéen ;
- Près de la moitié des fusions sont réalisées entre des clubs ayant travaillé ensemble dans le cadre d'une CTC ;
- La validation d'une scission deux ans après la validation d'une fusion entre deux associations.

Lors des Rendez-Vous FFBB des lundis des clubs et des Comités et des Ligues de janvier 2024, une présentation des différentes modifications de structures et des procédures à respecter a été réalisée.

Ce webinaire, coanimé par Stéphanie PIOGER, Michel GILBERT et Audrey BOURGEON a permis une meilleure appréhension des délais et de la réglementation en vigueur pour les clubs, notamment celle relative aux fusions. Il est ainsi relevé une baisse du nombre de dossiers incomplets ou contraire à la réglementation. Pour autant, quelques demandes tardives ont, comme la saison passée, été réceptionnées au cours des mois de juin et de juillet, et ont toutes été traitées en intégralité au cours de l'été par la Commission afin que les clubs puissent débuter sereinement leur saison 2024/2025.

Pour rappel, la Commission est chargée du traitement de tous les dossiers relatifs aux unions, fusions, prises d'autonomie, changements de dénomination et scissions et il est important que les Comités et les Ligues réorientent la ou les associations vers la Commission Juridique dès la connaissance de leur projet de modification de structure et surtout lors d'un projet de fusion entre associations ou de prise d'autonomie dans un groupement omnisports.

#### b. Les transferts et les cessions de droit

La Commission Fédérale Juridique – Section Règlements traite également :

- Les demandes de transferts consécutifs à une liquidation judiciaire d'une association ;
- Les demandes de cessions de droits sportifs et administratifs pour les championnats inférieurs aux Championnats de France. La Commission constitue le dossier pour une prise de décision par le Bureau Fédéral pour les autres compétitions.

Cette saison, cinq associations sportives ont sollicité une cession de droits sportifs et/ou administratifs, contre trois la saison passée. Elles ont toutes été traitées par le Bureau Fédéral. Sur les cinq demandes, deux ont abouti à un accord du Bureau Fédéral pour une prise d'effet à compter de la saison 2024/2025. Deux autres demandes ont conduit à un refus et la dernière a entraîné le rétablissement des droits sportifs de deux associations qui avaient été intervertis par un Comité Départemental.

Si la Commission constate une nouvelle hausse du nombre de demandes relatives à une cession de droits sportifs et administratifs, elle tient à rappeler que la cession de droits demeure un système dérogatoire et que les droits sportifs ne sont ni distribuables ni échangeables et que la Fédération, par l'intermédiaire de la Commission Juridique ou du Bureau Fédéral, est exclusivement compétente pour traiter ces demandes.

#### Les conciliations

La Commission traite enfin de l'examen des litiges entre des clubs formateurs et leurs joueurs sous convention de formation.

Constituée du DTN ou de son représentant et d'un membre de la LNB ou de la LFB, la Commission a été saisie à 3 reprises cette saison. Sur ces 3 dossiers, 2 concernaient un litige entre un joueur et un club et le dernier concernait un joueur et un pôle espoir.

Les trois propositions de conciliation ont été acceptées par les parties et les litiges ont tous trouvé une issue favorable. Il est relevé que dans le cadre d'une procédure, une négociation a été réalisée avec le club étranger pour lequel le joueur avait décidé de s'engager.

## **6.2. Contribution du Pôle (Amélie MOINE)**

La saison dernière, je vous annonçais une saison des records en nombre de contentieux et des nouveautés diverses et variées ! Cette saison 2023/24 a confirmé cette double tendance avec un nouveau record, cette fois dans les litiges financiers, et de nouveaux « chantiers » qui ont mis au défi la DAJI.

Finalisation de l'accord sectoriel, adoption des modifications statutaires issues de la loi de 2022, élaboration de guides, cahiers des charges et outils informatiques, renforcement de la mission de conseils post-covid, formation dopage des préparations olympiques, ... autant de sujets différents alors que l'activité réglementaire et celle d'accompagnement des structures n'ont pas faibli et que les contentieux se complexifient.

C'est ainsi que pour mieux répondre à l'accroissement des thématiques autour de l'éthique et toujours mieux accompagner, conseiller mais aussi contrôler qu'à l'été 2023, le service juridique a opéré une scission en deux services distincts : les services Affaires Juridiques & Réglementaires et Intégrité & Conformité se sont ainsi installés au côté du service Contrôle de la Pratique.

Trois services avec des missions spécifiques dédiées mais une équipe qui travaille en toute transversalité pour toujours apporter la meilleure réponse possible et adaptée, pour construire, suivre et accompagner des projets variés et complexes mais aussi une équipe qui se challenge au quotidien en confrontant ses idées et opinions.

Je tiens à remercier l'ensemble des collaborateurs et membres des commissions des services pour leur enthousiasme, leurs qualités personnelles et professionnelles et leur investissement à toute épreuve. Je remercie également la vice-présidente qui porte les dossiers du pôle.

Cette saison 2023/24 a été dense et riche. Difficile aussi. Je ne ferais mention que de l'épreuve de la Commission d'Enquête Parlementaire de l'Assemblée nationale qui a néanmoins permis de mettre en lumière le travail engagé depuis plusieurs années par la Fédération quant au traitement des dossiers de violences sexuelles et sexistes et qui nous a permis de réaliser une synthèse du travail de fourmi et d'expertise de la DAJI dans son ensemble.

La preuve que Pierre de Coubertin avait raison : « *Chaque difficulté rencontrée doit être l'occasion d'un nouveau progrès.* ».

## **6.3. Commission Fédérale Contrôle de Gestion (Jean-Luc LEROUX)**

L'an passé, nous nous réjouissions de la croissance continue des budgets des clubs du périmètre haut-niveau (LFB/LF2/NM1) depuis la sortie de Covid. Si celle-ci s'est effectivement confirmée sur l'estimation des résultats 2023/24 (dépassant même les hypothèses budgétaires pour les 3 divisions), les prévisions de la saison 2024/25 engendrent des constats très différenciés selon les divisions :

	MOYENNE Réel 2022/23	MOYENNE Estimation 2023/24	MOYENNE Budget 2024/25
LFB	2 313 K€	2 460 K€	2 570 K€
LF2	774 K€	951 K€	948 K€
NM1	1 197 K€	1 237 K€	1 123 K€

Ainsi, si la LFB entend poursuivre sa croissance et dépasser les 2,5 M€ de budget moyen (mais aussi les 30 M€ de produits d'exploitation cumulés !), la LF2 semble vouloir marquer une pause alors que la NM1 attend un recul de près de 9% de ses budgets (du fait principalement de l'accession en PROB de 3 clubs qui cumulaient plus de 7 M€ de produits, soit un budget moyen dépassant les 2 350K€).

Mais au-delà de ces constats et de ces données prospectives financières, quels ont été les faits marquants de la saison 2023/24 pour la CCG et quelles sont ses perspectives ?

1. *Un périmètre institutionnel stabilisé, mais une croissance notable de l'activité CCG liée à celle du nombre de clubs sous surveillance.*

58 clubs du périmètre HN, 38 du CF/PN, ce sont ainsi 96 dossiers qui ont été traités par la CCG en fin de saison, un record.

Les raisons de cette évolution sont multiples : 1. L'augmentation importante des clubs CF/PN mis « sous surveillance » grâce à l'efficience du système de gestion des données mis en place ; 2. Les difficultés à pouvoir engager 28 clubs en NM1 ; 3. La réduction (la disparition ?) des marges de manœuvre financières souvent liée à la consommation totale des réserves constituées pendant la période Covid.

De fait, les travaux de fin de saison de 2023/2024 ont eu des allures de « marathon » mais nécessitant un rythme particulier : démarrer à fond...et ne cesser d'accélérer jusqu'à la rédaction de la dernière décision ! Résultat : 19 jours de réunions, plus de 70 clubs auditionnés (dont certains plusieurs fois), près de 100 décisions notifiées, le tout en quelques semaines. Mission impossible sans des prérequis parfaitement identifiés : une organisation sans faille (en amont et en aval des décisions), un investissement important de chacun, un indispensable effet d'expérience et d'expertise, associé à un remarquable travail d'équipe et de synthèse des membres et permanents de toute l'équipe CCG. Et ce n'est pas manquer d'humilité que de considérer que ce challenge a été une nouvelle fois relevé avec des décisions, les plus justes et équitables possibles, adoptées dans les délais requis.

2. *Une alerte sur l'accessibilité du championnat de NM1.*

Les contraintes économiques, non imposées mais implicites, qui entourent ce championnat semblent de plus en plus difficiles à respecter ou à supporter pour certains clubs. Ainsi, au terme de la saison 2022/23, 2 clubs avaient renoncé à leur accession en NM1, obtenue sportivement, entraînant 2 repêchages de clubs relégués en NM2.

En 2023/24, il faut à nouveau souligner qu'un club a renoncé à son accession en NM1 et que 2 autres clubs, maintenus sportivement en NM1, n'ont pu s'engager dans cette division (rétrogradation prononcée par la CCG ou demande du club de s'engager dans une division inférieure).

Ces défections, ajoutées aux difficultés de certains clubs de la LNB, ont nécessité l'accession d'un club supplémentaire de NM2. Soit. Mais pour pourvoir la place vacante, il a fallu rechercher le club classé à la 9<sup>ème</sup> place du ranking NM2 pour trouver le candidat qui répondait à toutes les conditions.

Ces difficultés rencontrées depuis 2 saisons pour constituer le championnat NM1 nécessitent sans doute de réfléchir aux moyens d'anticiper l'approche des candidatures, la qualité de celles-ci et/ou point ultime, (mais ceci ne relève pas de la compétence de la CCG), de s'interroger sur la possibilité d'engager chaque année, 28 clubs en capacité de développer un projet pérenne à ce niveau.

### *3. Une inflation des procédures contentieuses :*

12 clubs ont contesté les décisions CCG devant la Chambre d'Appel au terme des sessions de mai-juin, d'analyses de l'estimé 2023/24 et du budget 2024/25. Au-delà du nombre grandissant de clubs auditionnés par la Commission, plusieurs éléments semblent concourir à ce constat : la tension qui s'accroît sur les situations financières des clubs, qui amène, parfois « mécaniquement » (non-respect du fonds de réserve), à une augmentation des décisions « curatives » de la CCG, et ce, que ce soit lors de l'analyse des comptes définitifs de la saison précédente ou au moment de l'engagement des clubs pour la saison suivante.

Au-delà de ces situations, la Commission s'est vu proposer un nombre grandissant de dossiers incomplets ou très insuffisamment documentés eu égard aux évolutions proposées. Bien sûr, dans certains cas, une mise en délibéré est décidée par la Commission, alourdisant des plannings déjà fournis et devant permettre aux clubs d'apporter les indispensables compléments et autres documents probants.

Mais les résultats attendus de cette « bienveillance » ne sont pas toujours au rendez-vous. La Commission alerte donc les clubs concernés sur les lacunes de leur suivi budgétaire et sur l'importance de tirer les enseignements des constats réalisés ; ceci, afin de pouvoir assurer une certaine cohérence dans les évolutions qu'ils proposent, cohérence qui ne peut se limiter à des déclarations d'intention, louables certes, mais insuffisamment probantes.

### *4. La poursuite de la démarche de communication et de prévention pour les clubs CF/PN*

:

La Commission ne se lassera jamais de répéter qu'il vaut mieux prévenir que guérir ! Bien sûr, elle se doit d'analyser prioritairement les clubs qui présentent des difficultés financières. Mais son rôle consiste également à sensibiliser les clubs ou à renforcer leur culture en matière de contrôle de gestion, à leur rappeler les règlements qui s'imposent à eux et à les alerter sur les risques juridiques, sociaux et fiscaux de leur activité. Elle s'y attache chaque année, en développant les points de communication et les rendez-vous avec les clubs.

A ce titre, la saison 2023/24 semble plutôt un bon cru avec : 1. Le renforcement des auditions au siège de la fédération pour les clubs identifiés comme « à risques ». 2. La poursuite des auditions dépaysées, avec un focus sur les clubs des Hauts de France et d'Ile de France. A chaque fois, le panel de club est diversifié (de la NF1/NM2 à la NF3/NM3), les sujets variés, les échanges toujours riches et constructifs. 3. La systématisation d'analyses sur dossier (issues de requêtes de nature généralement financière ou sociale, sur la base de données des 300 clubs CF/PN). Au final, ce sont annuellement entre 80 et 100 clubs CF/PN qui font l'objet d'une analyse et d'une attention particulière de la Commission.

La pédagogie est l'indispensable ferment assurant valeur ajoutée et réussite à la communication de la CCG. C'est pourquoi nous avons poursuivi les webinaires avec les clubs CF/PN ; plus de 150 ont participé aux sessions des mercredi 20 et samedi 23 mars 2024. Le contenu est « copieux » (si ce n'est dense), les questions nombreuses et l'échange privilégié.

Ainsi, en 2 heures, l'essentiel des problématiques rencontrées quotidiennement par les clubs (fiscales, sociales, financières, ...) est abordé, tout en les sensibilisant de manière pragmatique aux règles à respecter, ainsi qu'en les alertant sur les erreurs à ne pas

commettre. Afin d'améliorer sans cesse la pertinence de nos interventions (et alléger le contenu du webinaire « de base » pour laisser encore plus de place à l'échange), nous projetons de réaliser à l'automne des interventions plus ciblées (sur le fiscal) et de mettre à disposition les webinaires, découpés par thème.

Communication et prévention doivent aussi permettre d'anticiper, de maîtriser les contraintes de son environnement et de se comparer, car il s'agit là de préoccupations régulières des dirigeants. C'est pourquoi chaque année, la Commission produit des rapports, d'information générale et segmentée, sur la santé financière des différentes divisions, l'évolution des ressources humaines des clubs, ... La livraison 2023/2024 représente 119 pages d'analyses, de statistiques et de commentaires. C'est un travail rédactionnel important, mais indiscutablement, fort utile pour les clubs et leurs partenaires.

Notons que les clubs de LFB, dont les budgets ne cessent de progresser, ont récemment sollicité la Commission pour une présentation et un échange sur l'évolution du contexte économique actuel, ses éventuelles incidences et leur appréhension par la CCG. Ce sont des moments privilégiés d'échanges, de partage et de réflexion avec les dirigeants de ces clubs qui, en dehors du cadre habituel (amenant à des décisions d'engagement dans une division, d'encadrement de masse salariale, ...), viennent nourrir les projections ou évolutions de moyen et long terme.

##### *5. Le chantier de la dématérialisation des échanges avec les clubs HN (LFB/LF2/NM1) :*

L'efficience actuelle du suivi CCG des clubs CF/PN est en grande partie due à l'ergonomie et à la fiabilité du nouvel outil développé sur FBI (après deux années de tâtonnement sur un outil précédent) et aux possibilités d'exploitation de la base de données. Le déploiement de cet outil à destination des clubs de HN (LFB/LF2/NM1) est lancé depuis quelques mois ; des adaptations sont rendues nécessaires par l'extension significative des informations collectées auprès des clubs et leur niveau de détail. Le premier lot : saisie en ligne des TRH (Tableau des Ressources Humaines), couplé en LFB/LF2 à l'homologation des contrats, a été livré début juillet. Le lot 2 qui concerne le reste des informations du cadre de gestion FFBB devrait être livré en 2025.

Ces évolutions vont permettre des gains de temps appréciables dans le traitement des données, autoriser la formulation de requêtes améliorant la pertinence des analyses « micro et macro » et devraient permettre la mise à disposition des clubs de données comparatives et contextuelles nouvelles et/ou approfondies.

La saison 2023/24 fut donc encore studieuse et rythmée. En outre, la Commission dispose d'une feuille de route à court et moyen termes faite de projets et d'objectifs qui rendent l'avenir passionnant et enthousiasmant. L'investissement des membres devra bien sûr être à la hauteur pour s'approprier les outils et maintenir, voire mettre à niveau, ses compétences. Pas de quoi effrayer une équipe toujours aussi motivée, enthousiaste et très complémentaire. Reste à correctement appréhender un contexte complexe et instable : en effet, la période post JO s'annonce incertaine avec des perspectives économiques empreintes de morosité. Celle-ci limite les marges de manœuvre des principaux financeurs des clubs, eux-mêmes (les clubs) confrontés à une baisse importante de leur fonds propres. Le tout dans un environnement où la gestion des clubs nécessite de plus en plus de moyens et de compétences. Autant de facteurs qui doivent inciter la Commission à la plus grande vigilance sur les saisons à venir et à une écoute toujours plus attentive des clubs.

Ainsi, il n'est pas hasardeux de conclure que notre Commission ne manquera ni de travail, ni de chantiers à mener à bien au cours de la prochaine mandature. Alors j'entends profiter pleinement de l'occasion qui m'est donnée au terme de ce mandat 2021-2024, pour remercier

très chaleureusement l'ensemble des membres et des permanents attachés à la Commission de Contrôle de Gestion.

Merci pour ces 4 nouvelles années passées au service des clubs et de la FFBB. Merci pour votre sérieux, pour votre sens des responsabilités, pour votre rigueur...sans oublier votre éternelle bonne humeur, sans laquelle les sessions CCG seraient bien longues et éprouvantes.

#### **6.4. Commission Fédérale des Agents Sportifs (Stéphane KROEMER)**

Saison finalement traditionnelle pour la Commission des Agents Sportifs (CAS), dont l'activité ne désemplit pas d'une année sur l'autre.

Examen d'agent sportif, contrôle de l'activité, discipline, organisation de formation, conciliation en cas de conflits entre clubs et agents, mais aussi réflexion sur des sujets d'intérêt général... la CAS aura été sur tous les fronts, cette saison encore.

Parmi ses missions, la CAS a organisé, comme chaque année, l'examen permettant de pouvoir exercer cette activité. Pour la 1<sup>ère</sup> épreuve organisée le 27 novembre 2023 par le CNOSF, commune à l'ensemble des disciplines sportives, 22 candidats étaient inscrits auprès de la FFBB. 19 se sont présentés le jour de l'examen et 5 ont été reçus à cette épreuve très sélective (26.3% de réussite, soit mieux que la moyenne de l'ensemble des disciplines à 22.5%).

Lors de la 2<sup>ème</sup> épreuve organisée le 12 février 2024 par la FFBB, spécifique pour le basket, 6 candidats étaient présents (1 candidat exempt de la 1<sup>ère</sup> épreuve) et 5 ont été reçus. Félicitations à Adnan AISSAOUDI, Yassine BEYYOUD, Justine CAMARA, Diego FRAIDENRAICH et Eliot GERMOND qui peuvent désormais exercer l'activité d'agent sportif dans la discipline basket.

La journée annuelle de formation des agents sportifs s'est, quant à elle, déroulée le vendredi 29 mars 2024. Au programme, les traditionnelles interventions sur les évolutions règlementaires FFBB/LNB et l'intervention de Bruno SATIN, agent reconnu dans le football, qui est venu témoigner de l'évolution de son métier et échanger avec les agents FFBB. Deux ateliers de travail ont par ailleurs été organisés (une nouveauté !) sur les thèmes suivants :

- Quelle relation construire entre l'agent et le directeur sportif : quelles attentes ?
- Comment accompagner un jeune joueur en Centre de formation : relations avec parents, coachs ?

Merci à Alain WEISZ et Régis BOISSIE qui ont mené les débats et partagé leur riche expérience sur chacun de ces sujets.

La participation à cette journée de formation étant obligatoire au moins tous les 2 ans, la Commission a dû cette année ouvrir 8 procédures disciplinaires à l'encontre des agents sportifs ne respectant pas cette obligation. Ces procédures ont conduit à la suspension des licences de 2 agents sportifs récidivistes, les autres ont été sanctionnés d'un avertissement et/ou d'une obligation d'être présent à la prochaine journée de formation organisée par la Commission.

Sur le volet disciplinaire toujours, la Commission a par ailleurs été saisie par la LNB sur un dossier aboutissant au prononcé d'une pénalité financière à l'encontre de l'agent sportif concerné.

La CAS propose toujours également l'organisation d'audiences de conciliation lorsque des litiges naissent entre les joueurs, joueuses ou entraîneurs, les clubs et les agents sportifs. Cette année, elle est intervenue à la suite de la saisine d'un club de NM3 en litige avec un agent sportif et par un agent sportif en litige avec un club de Betclic Elite. Ces échanges ont permis de solder les contentieux sur une base consensuelle et d'éviter ainsi de longues et couteuses procédures judiciaires pour l'ensemble des parties.

La Commission a assuré son activité réglementaire (suspension de licence, exemption à l'examen, contrôle de l'activité des agents sportifs, ...) et poursuivi les travaux lancés au sein des groupes de travail permettant à chacune des familles d'acteurs du basket d'exprimer ses positions et contraintes sur différents sujets. L'idée est de tenter de trouver des compromis pour faciliter la relation Agents Sportifs / Clubs / Joueurs, joueuses et Entraîneurs.

Je reste convaincu du bien-fondé de la démarche et regrette que, certaines fois, il soit si difficile de réunir l'ensemble des acteurs sur des sujets qui les concernent au quotidien.

En cette fin d'olympiade, je ne peux oublier de citer les actions engagées contre l'exercice illégal de l'activité d'agent sportif et rappeler qu'à défaut de détention de la licence d'agent sportif délivrée par la FFBB, nul ne peut exercer cette activité sur le territoire français (même les personnes détentrices de la licence FIBA !). Le combat est difficile, le manque de moyens de la justice française ne nous aide pas, mais nous n'abandonnerons pas. Il en va de la crédibilité de notre action, mais aussi du soutien aux agents sportifs qui font leur travail de manière sérieuse, en respectant les règles et en étant de vrais acteurs incontournables du basketball français. C'est pourquoi, en l'absence d'aboutissement d'une plainte déposée par la FFBB en 2020 à l'encontre d'une personne suspectée d'exercer illégalement l'activité d'agent sportif, la FFBB a de nouveau déposé une plainte, à l'encontre de la même personne, cette fois-ci avec constitution de partie civile.

Pour conclure, je souhaite souligner le plaisir qui m'a été donné de présider cette Commission des Agents Sportifs depuis bientôt 8 ans, la tâche étant parfois compliquée et les intérêts divergents, mais les échanges restant le plus souvent riches et constructifs.

Sans revenir en détail sur la feuille de route que nous nous étions fixés, je pense que l'ensemble des membres de la CAS peut être fier des avancées réalisées sur de nombreux dossiers.

Je citerais, par exemple, le cadre fixé et l'autorisation désormais accordée aux agents sportifs d'accompagner les joueurs et joueuses au Pôle France Yvan MAININI, l'exercice du pouvoir disciplinaire de la CAS à l'encontre des agents sportifs ... mais aussi à l'encontre des clubs et des joueurs, joueuses et entraîneurs (cela n'avait jamais été fait auparavant), l'évolution de la formation proposée annuellement, le développement du dispositif de conciliation, l'amélioration de la communication FFBB/LNB avec les agents sportifs, la mise en place d'une étude annuelle sur l'économie des agents sportifs, ... tant de sujets qui ont indéniablement fait avancer le basketball français.

Bien entendu, de nombreux chantiers restent ouverts : la lutte contre l'exercice illégal de l'activité d'agent sportif est loin d'être terminée, la modernisation des outils d'échanges CAS/Agents sportifs va être lancée (le Bureau Fédéral vient d'en voter les crédits), pour ne

citer que ceux-ci. Ces projets vont naturellement nécessiter de poursuivre le travail d'échanges entre les agents sportifs, les clubs et les joueurs, joueuses et entraîneurs.

Pour tout cela, après ces 8 années de travail en commun, je tiens à remercier chaleureusement les membres de la Commission, les délégués aux agents sportifs, les agents sportifs eux-mêmes ainsi que tous les dirigeants, joueurs, joueuses et entraîneurs avec qui nous échangeons quotidiennement, pour rappeler la règlementation, alerter sur les risques de certaines pratiques, leur apporter notre soutien ou tout simplement travailler ensemble à faire avancer le basketball dans son ensemble.

MERCI à tous !

## **6.5. Commission Fédérale Discipline (Marc NAMURA)**

### **1. Observations générales sur l'activité de la Commission**

Si la saison 2023/2024 n'a pas atteint les records de dossiers disciplinaires de la saison passée avec ses 555 dossiers, elle a toutefois établi le record de dossier disciplinaire si l'on se place dans la catégorie dossier disciplinaire hors fautes techniques et fautes disqualifiantes sans rapport (FT/FDSR), soit une hausse de 48% par rapport à la saison sportive 2022/2023.

Au total, ce ne sont pas moins de 506 dossiers disciplinaires qui ont été traités par la Commission Fédérale de Discipline lors de la saison 2023/2024.

Pour rappel, lors de la saison 2022/2023, la Commission s'est réunie à **vingt-quatre (24) reprises (en présentiel et en visioconférence)** et a traité :

- 161 dossiers hors faute technique ;
- 394 dossiers pour cumul FT/FDSR

Au cours de cette saison 2023/2024, la Commission Fédérale de Discipline s'est réunie à **trente-trois (33) reprises (en présentiel et en visioconférence)** et a traité **506** dossiers décomposés de la façon suivante :

- 239 dossiers hors faute technique ;
- 267 dossiers pour cumul FT/FDSR.

En comparaison avec les saisons **2021/2022** et **2022/2023**, l'activité de la Commission pour les dossiers hors FT/FDSR est en croissance continue et soutenue, tandis que les dossiers pour cumul FT/FDSR connaissent une baisse significative de 32%, en lien avec la nouvelle réglementation fédérale.

	2021/2022	2022/2023	2023/2024	% évolution par rapport à 2021/2022	% évolution par rapport à 2022/2023
<b>Dossiers hors FT/FDSR</b>	133	161	239	+ 80 %	+ 48 %
<b>Dossiers pour cumul FT/FDSR</b>	366	394	267	- 27 %	- 32 %

### Quelques remarques générales :

- Activité incessante tout au long de la saison sportive (inter-saison comprise)
- Légère baisse de 8 % du nombre de dossiers traités par la Commission Fédérale de Discipline par rapport à la saison 2022/2023 qui ne s'est pas ressenti eu égard à l'augmentation des dossiers hors FT/FDSR nécessitant un plus grand travail d'instruction et de motivation des décisions ;
- Le nombre de dossiers hors FT et FDSR a connu une augmentation de 80% par rapport à la saison 2021/2022 et de 48% par rapport à la saison 2022/2023, confirmant notamment la recrudescence des incivilités lors des manifestations sportives ;
- La diminution du nombre de dossiers pour cumul de FT/FDSR peut s'expliquer au travers de trois raisons :
  - La nouvelle classification des fautes techniques en 2 groupes pour ne retenir dans le cumul que les fautes de comportement et non plus de jeu ;
  - La nouvelle possibilité d'être désigné en tant qu'arbitre pour deux rencontres permet de sensibiliser d'avantage les licenciés et de prévenir la réitération de nouvelles fautes techniques et FDSR sifflées sur les terrains ;
  - La gravité des faits commis sur les terrains par les joueurs et les entraîneurs justifie davantage la rédaction de rapports d'arbitres entraînant l'ouverture d'un dossier disciplinaire plutôt que de siffler une FT/FDSR ;
- La Commission Fédérale de Discipline s'est réunie à 33 reprises pour étudier l'ensemble des dossiers disciplinaires ;
- Les séances disciplinaires dont l'ordre du jour était des dossiers hors FT / FDSR se sont déroulées au siège de la Fédération ;
- Les séances disciplinaires dont l'ordre du jour était des dossiers de FT / FDSR se sont déroulés en visioconférence ;
- La Commission Fédérale de Discipline a traité les dossiers disciplinaires entre le 1er septembre 2023 et le 30 juin 2024, soit environ une séance disciplinaire tous les 9 jours ;
- 31 séances disciplinaires ont été présidées par Monsieur NAMURA Marc, Président de la Commission Fédérale de Discipline ;
- 2 séances disciplinaires ont été présidées par Monsieur GIBEAUX Xavier, vice-président de la Commission Fédérale de Discipline ;
- La Commission Fédérale de Discipline poursuit sa lutte contre les incivilités et se veut garante du plan de lutte contre les incivilités voté lors de l'Assemblée Générale annuelle de la Fédération du 15 octobre 2022 d'en faire une CAUSE NATIONALE avec une TOLERANCE 0.

## 2. L'activité de la Commission en chiffres

### Répartition des dossiers selon le type de saisine :

Total	Rapports d'arbitres	Saisine Secrétaire Général	Transmission CD / LR	Alerte FBI (Fautes Techniques)	Comité Ethique
506	89	86	12	316	3
	18%	17%	2%	62%	1%

### Répartition des dossiers hors 3FT et/ou FDSR selon leur nature :

Objets des dossiers	Nombre de Dossiers	Total %
<b>Autres cas</b>	13	5.4%
<b>Honorabilité</b>	25	10.5%
<b>Faits de mœurs</b>	2	0.9%
<b>Fraudes</b>	7	2.9%
<b>Propos racistes</b>	5	2.1%
<b>Violences verbales (propos déplacés, provocations, menaces, insultes)</b>	53	22.2%
<b>Violences physiques (Altercations, Bagarres, Coups, Provocations physiques)</b>	23	9.6%
<b>Incivilités diverses (attitude public/speaker...)</b>	28	11.7%
<b>Port d'équipements interdits</b>	18	7.5%
<b>Paris sportifs</b>	16	6.7%
<b>5ème / 6ème / 7ème FT ou FDSR</b>	49	20.5%
<b>Total :</b>	239	

Cette saison 2023/2024 est marquée par une prédominance de dossiers disciplinaires pour des faits de violences verbales, témoignant d'une recrudescence inquiétante de comportements inappropriés nécessitant l'ouverture de dossiers disciplinaires pour préserver l'intégrité des licenciés et le respect des principes et valeurs portés par la Fédération.

La Commission entend rappeler qu'elle est pleinement engagée pour lutter contre toute forme de violences et de discriminations dans le sport, et particulièrement dans le Basket-Ball et qu'à ce titre elle continuera de prendre, dans le cadre de ses prérogatives, toutes les mesures nécessaires afin de protéger les licenciés et pratiquants de la Fédération.

Sur les 239 dossiers, 128 ont fait l'objet d'une instruction.

### Sur les dossiers d'honorabilité :

Les fédérations sportives agréées, a fortiori celles dépositaires d'une délégation du ministère chargé des Sports, participent à la mise en œuvre des missions de Service Public relatives au développement et à la démocratisation des activités physiques et sportives. Ainsi, compte tenu des objectifs assignés à ces fédérations par le législateur, ces dernières doivent assurer la protection physique et morale des personnes, notamment des mineurs, contre tous les types de violences et garantir l'honorabilité de la pratique du sport dont elles ont la charge et l'exemplarité du comportement de leurs licenciés.

Dans ce prolongement, la FFBB, délégataire d'une mission de service public, est chargée de veiller au respect de sa réglementation visant notamment à préserver l'éthique, la déontologie et la discipline sportive mais aussi d'assurer la sécurité de l'ensemble des acteurs de la pratique du BasketBall et d'en garantir l'honorabilité.

La direction des sports, en collaboration avec la direction du numérique des ministères sociaux et la direction des affaires criminelles et des grâces, a conçu un service automatisé dénommé « Système d'information honorabilité » déployé depuis le 1er septembre 2021 permettant aux fédérations de s'assurer de l'honorabilité des éducateurs sportifs, des exploitants d'EAPS bénévoles et des arbitres.

En ce sens, un contrôle de l'honorabilité de l'ensemble des licenciés dirigeants de club, encadrants sportifs et arbitres a été mis en œuvre par les services de la Fédération pour la saison sportive 2023/2024, comme lors des saisons précédentes, en application de l'article 401 des Règlements Généraux de la Fédération.

Aussi, conformément à la législation en vigueur et aux règlements fédéraux, la licence obtenue permettant l'accès notamment à des fonctions d'éducateur sportif ou d'arbitre est interdite aux personnes qui ont fait l'objet d'une condamnation pour un crime ou un délit.

Dans le cadre du contrôle automatisé relatif à l'honorabilité des éducateurs sportifs et des exploitants d'établissements d'activités physiques et sportives (EAPS) au sens de l'article L.212-9 du code du sport réalisé par la Fédération, il est apparu qu'en retour **25 licenciés** de la Fédération exerçaient les fonctions d'éducateur, d'arbitre et/ou d'exploitation à titre bénévole et/ou rémunéré alors même qu'ils faisaient l'objet d'une infraction spécifiée à l'article L.212-9 du code du sport.

La Commission Fédérale de Discipline a donc procédé à l'ouverture de **25** dossiers disciplinaires, représentant un total de **10.5%** de l'ensemble des dossiers traités.

Concernant ces dossiers :

- Les **25** ont été ouverts à la suite du contrôle de l'honorabilité ;
- Aucun des dossiers disciplinaires ouvert n'a révélé une réhabilitation de la part d'un mis en cause ;
- **Aucun** n'a fait l'objet d'un appel auprès de la Chambre d'Appel.

Dans le cadre de ces dossiers, les mis en cause ont fait valoir le fait :

- Qu'ils n'avaient pas connaissance de l'interdiction posée par le Code du sport et reprise par les règlements de la Fédération, cette dernière ne leur ayant pas été notifiée lors de leur condamnation ;
- Que leur association a coché la fonction pour participer au fonctionnement interne du club ;
- Qu'ils ont coché la case au cas où ils auraient à exercer lesdites fonctions.

Concernant les sanctions prononcées, la Commission Fédérale de Discipline a été amenée à prononcer des sanctions pouvant aller de la radiation à des interdictions de prises de licences pour des durées déterminées pour les dossiers présentant des faits d'une gravité manifeste, ainsi qu'à des interdictions d'exercice de certaines fonctions en raison des incapacités dont ils font état, du fait de leur condamnation.

#### **Sur les dossiers de violences physiques :**

Parmi les 23 dossiers disciplinaires, 3 dossiers font état de violences physiques envers un arbitre, dont la compétence est exclusivement dévolue à la Commission Fédérale de Discipline.

Les sanctions prises contre ces licenciés sont :

- Une interdiction temporaire de participer aux manifestations sportives pour une durée de dix-huit (18) mois fermes assortie de dix-huit (18) mois avec sursis ;
- Une interdiction temporaire de participer aux manifestations sportives pour une durée de quatre (4) ans ferme assortie de quatre (4) ans avec sursis ;
- Une interdiction temporaire de participer aux manifestations sportives organisées ou autorisées par la Fédération Française de Basketball pour une durée de trois (3) ans ferme assortie de trois (3) ans avers sursis.

Les 20 dossiers disciplinaires restants font état de violences physiques à l'égard d'adversaires, révélant des comportements de plus en plus violents, lesquels exigent une sanction proportionnée de la part de la Commission Fédérale de Discipline, empêchant la réitération de nouvelles infractions.

#### **Sur les dossiers de Paris Sportifs :**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, tous les acteurs des compétitions au sens de l'article L.131-16 du Code du sport ont pour interdiction de réaliser des paris sur leur discipline.

En application de l'article L.131-16-1 du code du sport, les fédérations délégataires peuvent accéder, par demande à l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ), en vue de la mise en œuvre d'une éventuelle procédure de sanction contre un acteur d'une compétition sportive qui aurait parié sur l'une des compétitions de sa discipline, à des informations personnelles relatives à des opérations de jeu enregistrées par un opérateur de jeux ou de paris en ligne agréé.

Conformément à l'article R.131-43 du code du sport, le Délégué Intégrité de la Fédération Française de Basket-Ball a sollicité l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ), aux fins de croisement de fichiers. Le croisement de fichiers a été opéré sur la période comprise entre le 1<sup>er</sup> aout 2023 et le 31 décembre 2023 et dont les résultats ont été remis au délégué intégrité conformité en date du 05 avril 2024.

Les informations réceptionnées ont fait apparaître des résultats positifs sur des acteurs des compétitions, tels que définis à l'article D.131-36-1 du code du sport et à l'article 607 des règlements généraux.

En application de l'article 607 des Règlements Généraux, il est notamment à rappeler, que « *Les acteurs des compétitions de basketball ont l'interdiction de parier sur toute compétition de la discipline basketball et d'engager, directement ou par personne interposée, des mises sur des paris reposant sur une compétition de la discipline basketball (...). Ces interdictions portent sur tous les niveaux de compétitions et toutes les compétitions de basketball, quel que soit le territoire sur lequel elles se déroulent* ».

La Commission Fédérale de Discipline a ainsi procédé à l'ouverture de **16** dossiers disciplinaires.

	NM1			LF2		LFB	Agent Sportif
Niveau au sein duquel le licencié parieur évoluait	Joueur	Entraîneur	Président de club	Joueuse	Entraîneur	Administratifs	
	7	3	0	0	4	1	1

Compétition concernée par les opérations de paris sportifs	Compétitions LNB	Coupe de France	Compétitions européennes	
Nombre de paris effectués sur la compétition	185	33	369	
			Avec clubs français	Sans club français
			128	241

Dans le cadre de ces dossiers, les mis en cause ont fait valoir le fait :

- Qu'ils ne connaissaient pas l'existence de l'interdiction de parier ;
- Qu'ils connaissaient l'existence de l'interdiction de parier mais qu'ils ne pensaient pas être concernés ;
- Qu'il s'agissait d'un loisir et qu'ils ne misaient pas dans un but lucratif (petites mises/faible nombre de paris etc.) ;
- Qu'il n'y avait aucune volonté de fausser le jeu.

Dans le cadre de l'étude de ces dossiers, la Commission Fédérale de Discipline a infligé des sanctions allant de l'amende avec ou sans sursis à l'interdiction ferme de participer aux compétitions sportives pour une durée d'une à trois rencontres.

Sur ces 16 dossiers, 1 seul a fait l'objet d'un recours en appel.

#### **Répartition des recours en appel à l'encontre des décisions de la CFD :**

Total dossiers CFD	Nombre de Recours en Appel			
239 hors FT/FDSR	9			
267 FT/FDSR	0			
506	Réformation	Annulation partielle	Confirmation	Irrecevabilité
	3	1	5	0

**Répartition des dossiers de FT/FDSR selon leur nombre :**

Total	3 FT	5 FT	6 FT	7 FT
267	218	38	8	3
	82%	14%	3%	1%

**Répartition des fautes techniques selon l'application de l'automaticité de la sanction :**

Nombre de dossiers	Automaticité de la sanction	Observations transmises par les licenciés
267	264	3
	99%	1%

Nombre de dossiers	Licenciés ayant effectué deux arbitrages	Licenciés n'ayant pas effectué deux arbitrages	Licenciés ayant cumulé 5FT et +
267	168	99	30
	62%	37%	11%

La Commission Fédérale de Discipline exprime sa satisfaction quant aux actions de sensibilisation entreprises à l'égard des licenciés ayant cumulé 3 FT/FDSR et ayant été désignés pour arbitrer deux rencontres. Ces mesures visent à prévenir la réitération de nouvelles infractions disciplinaires.

Ces résultats démontrent l'importance des efforts de prévention en matière disciplinaire. En sensibilisant les licenciés à l'arbitrage et ses difficultés, la Commission Fédérale de Discipline constate une prise de conscience des comportements attendus par un licencié lors d'une rencontre sportive et permet ainsi d'éviter la récidive.

**Quelques points relevés concernant les fautes techniques :**

Nombre de dossiers en régression par rapport à la saison 2022/2023 :

	2022/2023	2023/2024	% baisse
Dossiers pour cumul FT/FDSR	394	267	- 32%

**Le mot du Président**

Les dossiers disciplinaires, hors FT/FDSR, ont connu une augmentation significative, enregistrant une hausse de 48 % par rapport à la saison précédente, ce qui témoigne d'une recrudescence des incivilités et des infractions disciplinaires. En réponse à cette situation, la

Commission Fédérale de Discipline s'est attelée à prononcer des sanctions proportionnées aux clubs et licenciés responsables de telles infractions, dans le but de prévenir toute récidive.

Par ailleurs, les désignations en qualité d'arbitre dans le cadre des cumuls de FT/FDSR ont permis de responsabiliser et de sensibiliser les acteurs concernés.

La saison 2024/2025 se déroulera selon les mêmes principes, à savoir la mise en œuvre de toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et l'intégrité des licenciés de la Fédération, tout en poursuivant l'exécution du plan de lutte contre les incivilités, adopté lors de l'Assemblée Générale de la Fédération en date du 15 octobre 2022, et en appliquant une politique de tolérance zéro.

Pour les saisons futures, la Commission réaffirme son engagement dans la lutte contre les incivilités, afin d'éradiquer ces comportements qui portent atteinte à notre sport et de garantir le respect et le bien-être de l'ensemble des licenciés.

## **6.6. Chambre d'Appel (Jacques LANG)**

Si la saison 2023/2024 n'a pas atteint les records de la saison passée avec ses 112 dossiers, ce ne sont pas moins de 98 dossiers qui ont été traités par la Chambre d'Appel (contre 67 dossiers en 2021/2022), représentant une baisse de 12.5% mais avec des litiges encore plus complexes.

Quelques remarques générales :

- Organisation de 19 réunions de la Chambre d'Appel – près de deux séances par mois – intégralement tenues en présentiel au siège de la Fédération ;
- 15 séances ont été présidées par Jacques LANG, Président de la Chambre d'Appel, 4 séances par David JACOTOT, vice-président ;
- A la suite du Comité Directeur de la FFBB du 15 octobre 2023, un nouveau membre a intégré la Chambre d'Appel qui est donc à ce jour composée de :
  - ○ 25 membres en section financière ;
  - 26 membres en section disciplinaire ;
  - 26 membres en section administrative.
- Activité continue tout au long de la saison sportive (inter-saison comprise), sans période d'interruption ;
- Les dossiers disciplinaires représentent la moitié des recours traités, confirmant la recrudescence des incivilités constatées sur les terrains de basket-ball ;
- Augmentation forte des dossiers financiers (rétrogradations administratives, non-engagements en championnats de France, encadrement de la masse salariale, pénalités sportives et budgétaires) qui traduit une situation financière post-covid globalement fragile des clubs « Haut-Niveau » soumis au contrôle de gestion ;
- Pour rappel, le contentieux sportif se caractérise par une multiplicité des recours et la faculté pour les requérants de produire de nouvelles pièces – notamment en matière disciplinaire – à chaque étape de procédure, que la Chambre d'Appel se doit de prendre en compte dans l'étude du dossier. La réformation d'une décision, sur la base d'éléments nouveaux ne saurait aucunement remettre en cause la pertinence des décisions initiales.

D'un point de vue quantitatif, voici les chiffres arrêtés pour la saison sportive 2023/2024.

## 1.1 Répartition des dossiers (98 dossiers)

	Recours Disciplinaires	Recours Administratifs	Recours Financiers	Total
2023/2024	50	28	20	98
	51%	28.6%	20.4%	/
2022/2023	60	34	18	112
	54%	30%	16%	/

### *Concernant les dossiers disciplinaires :*

- 15 dossiers portaient sur des violences verbales et physiques entre joueurs lors ou à l'issue de rencontres ;
- 14 dossiers faisaient état de violences verbales, intimidations ou autres comportements déplacés de joueurs et entraîneurs envers le corps arbitral ;
- 3 dossiers de bagarre générales ont été traitées ;
- 6 dossiers concernaient des incidents impliquant des spectateurs (parents, supporters, dirigeants, ...) ;
- 4 dossiers traitaient de propos racistes ;
- 4 dossiers traitaient de propos déplacés tenus par des arbitres à l'encontre de joueurs ;
- 1 dossier concernait le port d'équipement non autorisé lors des rencontres ;
- 1 dossier traitait de violence physique sur arbitre commise par un joueur lors d'un tournoi de 3x3 ;
- Lors du contrôle de l'honorabilité, la Commission Fédérale de Discipline a sanctionné des licenciés contrôlés positif au FIJAISV. Néanmoins, aucune décision n'a été frappée d'appel ;
- Cette saison, aucune demande de remise de peine n'a été examinée par la Chambre d'Appel ;
- Il doit également être relevé qu'aucun appel n'a été interjeté à l'égard de dossiers de fautes techniques (contre 18 la saison dernière), ce qui est probablement la conséquence de la nouvelle règlementation.

### *Concernant les dossiers administratifs :*

- 12 dossiers traitaient de la participation irrégulière de joueurs ou entraîneurs lors des rencontres (type de licence, défaut de surclassement, qualification au-delà de date de limite...) ;
- 2 recours ont concerné des refus d'obtention du statut JFL ;
- 2 dossiers concernaient des contestations d'un classement ;
- 3 recours relevaient de réclamations posées lors de rencontres ;
- 2 dossiers concernaient un abandon de terrain ;
- 1 dossier concernait une demande de dérogation tardive ;
- 1 dossier a concerné un report de rencontre pour cause de cas de maladies virales dans l'effectif.

*Concernant les dossiers financiers :*

- 5 dossiers traitaient d'un refus d'engagement – au niveau de compétition acquis sportivement – de clubs pour la saison suivante (Championnats LNB & Championnats de France) ou du refus de repêchage ;
- 2 dossiers concernaient des refus de repêchage en division supérieure ;
- 7 dossiers concernaient des encadrements des charges de personnel ;
- 1 recours portait sur une rétrogradation administrative pour défaut de communication de pièces à la CCG ;
- 5 dossiers traitaient de retrait de points et/ou de pénalités financières (non-respect du fonds de réserve, dépassement de l'encadrement de charges de personnel, défaut de communication de pièces, ...).

#### 1.2 Répartition par origine des décisions frappées d'appel (= 98 dossiers)

Comités Départementaux	Ligues Régionales	FFBB	LNB
6	50	33	8
6%	51%	33%	8%

A noter :

- Large augmentation des dossiers issus des Ligues Régionales par rapport à la saison 2023/2024 avec plus de la moitié des recours ;
- Diminution de la proportion des dossiers issus de la FFBB (26 dossiers en moins) ;
- Part constante des dossiers issus des Comités Départementaux et de la LNB par rapport aux saisons précédentes.

❖ Concernant les recours contre des décisions prises par la FFBB :

CFD	CCG	CF5x5	CF Juridique Qualifications	CHNC	CFT
9	18	5	1	0	0
27%	54%	15%	3%	/	/

A noter :

- En lien avec l'augmentation des dossiers financiers, il est relevé la hausse notable des recours contre les décisions de la CCG qui ont représenté plus de la moitié des recours contre des décisions fédérales ;
- Les recours contre les décisions de la CFD représentent seulement  $\frac{1}{4}$  du contentieux fédéral cette saison contre 50% la saison passée ;
- La proportion des recours contre les décisions de la CF5x5 a augmenté après une baisse la saison dernière pour atteindre 15% du contentieux fédéral ;
- Un seul dossier de la CFJ – Qualifications a fait l'objet d'un recours.

❖ Concernant les DOM-TOM :

Il a été relevé une augmentation significative – par rapport aux saisons précédentes – du nombre de recours contre des décisions des Collectivités et Territoires d'Outre-Mer : 13 dossiers (soit 13%) contre 6 dossiers la saison dernière et 4 dossiers la saison d'avant.

LR Guadeloupe	LR Mayotte	LR Martinique	LR Guyane	LR La Réunion
6	3	1	0	3

2. Sur le fond des dossiers en appel (98 dossiers traités) :

En matière disciplinaire : sur 50 dossiers						
Retrait	Irrecevabilité	Confirmation	Annulation sur la forme et réformation sur le fond	Annulation sur le fond	Réformation sur le fond	Annulation sur la forme et renvoi devant la même commission de 1ère instance
2	1	9	10	7	19	2
4%	2%	18%	20%	14%	38%	4%

En matière administrative : sur 28 dossiers						
Retrait	Irrecevabilité	Confirmation	Annulation sur la forme et nouvelle décision	Réformation sur le fond	Annulation sans nouvelle décision	Annulation et saisine d'une nouvelle Commission
2	1	10	6	4	3	2
7%	3%	35%	17%	14%	10%	7%

En matière financière : sur 20 dossiers						
Retrait	Irrecevabilité	Confirmation	Annulation sur la forme et nouvelle décision	Réformation sur le fond	Annulation sans nouvelle décision	
1	0	3	0	16	0	
5%	/	15%	/	80%	/	

3. Les recours en conciliation devant le CNOSF

10 décisions prises par la Chambre d'Appel en 2023/2024 ont été contestées devant la Conférence des Conciliateurs du CNOSF (8 en 2022/2023).

Proposition de s'en tenir à la décision contestée	Irrecevabilité / Retrait	Autre proposition	Dossiers à l'étude été 2024
5	0	2	3

Le conciliateur a suivi la position de la Chambre d'Appel dans des dossiers qui concernaient :

- La perte par pénalité d'une rencontre pour méconnaissance des règles de participation (application stricte des règlements) ;
- Le report d'une rencontre pour cause de raison médicale ;
- La non-production de documents comptables par des clubs évoluant en Championnat de France et en Ligue Féminine de Basket qui avaient conduit à des pénalités sportives et financières.

Il a néanmoins proposé à la Fédération de revenir – tout ou en partie – sur des sanctions / pénalités prononcées par la Chambre d'Appel en matière disciplinaire (incidents survenus à l'issue de la rencontre, atteinte portée à l'intégrité des compétitions).

Trois recours ont été étudiés au cours de l'été 2024 par la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dont les propositions de conciliation ne sont, à date, pas connues.

## 6.7. Paris Sportifs (René KIRSCH)

### 1. Plateforme nationale de lutte contre la manipulation des compétitions sportives

La plateforme nationale de lutte contre la manipulation des compétitions sportives a été créée en 2016, elle est présidée par la ministre en charge des sports.

Celle-ci a plusieurs missions et veille en application de l'article L.335-1 du code du sport à :

« 1° Servir de centre de recueil, de collecte et de partage des informations et des documents utiles à la lutte contre la manipulation des compétitions sportives en procédant, le cas échéant, à leur transmission aux autorités compétentes et aux organisations sportives ;

2° Favoriser la coopération avec les acteurs nationaux et internationaux concernés en matière de prévention, de détection et de répression des manipulations des compétitions sportives, notamment à travers l'échange d'informations entre ces derniers ;

3° Sensibiliser les acteurs du sport au sujet de la manipulation des compétitions sportives. »

Le 29 décembre 2023, il a été publié le décret n° 2023-1432 relatif à l'organisation, au fonctionnement et aux échanges d'informations de la plateforme nationale de lutte contre la manipulation des compétitions sportives.

Par un arrêté du 14 mars 2024, il est fixé la liste des fédérations sportives chargées de désigner un représentant au sein de la plateforme nationale de lutte contre la manipulation des compétitions sportives en application de l'article R. 335-1 du code du sport.

La FFBB fait partie des fédérations sportives concernées et a désigné le délégué intégrité de la Fédération en qualité de référent au sein de la plateforme nationale de lutte contre la manipulation des compétitions sportives.

Une première réunion de la plateforme nationale s'est tenue le 28 mai 2024.

La Fédération demeure pleinement engagée et concourt avec l'ensemble des acteurs concernés à la lutte contre la manipulation des compétitions sportives.

## 2. Evolution de la réglementation relative aux paris sportifs / à la « Liste sport »

La liste des supports de paris autorisés, ou « Liste Sport », régit l'offre de paris sportifs autorisée par l'ANJ et disponible en France (source ANJ).

Cette liste a pour objectif de :

- Prévenir les manipulations sportives ;
- Interdire les paris ne faisant pas appel au savoir-faire et aux connaissances sportives des parieurs (couleur des chaussettes d'un joueur, nombre de buts pair ou impair), dans la mesure où l'objet du pari doit présenter un enjeu sportif ;
- Limiter les paris à certaines compétitions.

Et comprend deux volets :

- Les compétitions ou manifestations sportives autorisées comme supports de paris ;
- Les types de résultats et les phases de jeu relatifs à ces compétitions ou manifestations.

Courant 2023, des travaux/consultations ont été menés par l'ANJ et le mouvement sportif (par discipline concernée) visant à une réécriture de la « liste sport » support aux paris sportifs, publiée sur le site de l'ANJ.

L'objectif étant de conférer une cohérence à la « liste sport », « une lisibilité et une souplesse qu'elle avait pu perdre au fur et à mesure des ajouts et retranchements dont elle avait pu faire l'objet depuis 2010 ».

C'est ainsi que le collège de l'ANJ a décidé par une décision N° 2023-237, adoptée le 21 décembre 2023, la refonte « portant modification de la liste des supports de paris autorisés ». La nouvelle liste sport est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2024.

Un bilan d'évaluation de la liste sera réalisé six mois plus tard, auquel la Fédération sera associée.

## 3. Formation / sensibilisation

La Fédération poursuit ses interventions en termes de formation, sensibilisation sur le volet de l'intégrité sportive auprès des acteurs des compétitions et notamment, auprès de joueurs, entraîneurs, agents sportifs, arbitres (...).

Dans le cadre de formations, la Fédération intervient régulièrement en collaboration avec la FDJ, partenaire de la FFBB.

Par ailleurs, de nombreux échanges sont effectués avec l'ANJ.

## Pour la saison 2023/2024 :

Lors de la saison 2021/2022 la campagne de sensibilisation FFBB relatives aux paris sportifs « Jeux Interdits » a été bien été relayée au niveau des acteurs du basket-ball et sur différents supports (« Basketball magazine », site internet fédéral, réseaux sociaux).

Cette campagne a été reprise pour la saison 2023/2024.

Le clip vidéo demeure en ligne sur la page internet fédérale dédiée aux paris sportifs et est retransmis lors des interventions de sensibilisation de la FFBB.

Les interventions suivantes ont pu être effectuées :

- Le 11 novembre 2023, rappels de sensibilisation à la réglementation des paris sportifs auprès des salariés FFBB. Par suite et après échange avec le délégué intégrité, la LNB a procédé de même ;
- Le 17 novembre 2023, intervention lors de la formation continue des agents sportifs ;
- Le 04 décembre 2023, 1ère intervention auprès des officiels haut niveau et diffusion par courriel des informations en matière de paris sportifs ;
- Le 07 décembre 2023, intervention lors de réunion organisée par le Pôle HN sur les règles de fonctionnement des sélections nationales jeunes 5x5 en présence des entraîneurs ;
- Le 22 janvier 2024, 2ème intervention auprès des officiels haut niveau et diffusion par courriel des informations en matière de paris sportifs ;
- Le 28 mars 2024, une session d'information et sensibilisation intégrité des compétitions / paris sportifs s'est tenue en visio-conférence avec les correspondants-clubs intégrités/paris sportifs des clubs de LF2, LFB, NM1, 1ère et 2ème division masculine professionnelle avec pour intervenants : l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ), FFBB, la LNB et la Française Des Jeux (FDJ) ;
- Le 30 avril 2024, intervention lors de réunion organisée par le Pôle HN sur les règles de fonctionnement des sélections nationales jeunes 3x3 en présence des entraîneurs ;
- Le 13 mai 2024 : intervention lors du « Rendez-vous FFBB-Clubs » : Minute juridique sur la thématique des paris sportifs ;
- Juin – Juillet 2024 Interventions/sensibilisations liées à l'intégrité auprès de chacune des Equipes de France A 5x5 (H et F) et 3x3 (H et F).

La page internet dédiée du site de la FFBB « Paris sportifs / intégrité » demeure accessible et relayée (reprise sur le nouveau site internet FFBB), comprenant également un e-learning accessible et gratuit « Connaître l'environnement des Paris Sportifs ».

Il est rappelé en outre à chaque intervention la mise en place par la plateforme nationale de lutte contre les manipulations sportives du premier outil français sécurisé : « Signale ! » pour signaler des soupçons de manipulations sur des compétitions sportives ➔ [www.signalesport.fr](http://www.signalesport.fr)

### **4. Croisement de fichiers**

Pour la discipline Basket-Ball, deux croisements de fichiers avaient été opérés en 2015 et 2019. En 2020/2021, la situation pandémique n'avait pas permis de mettre en œuvre ce contrôle.

Un croisement avait été réalisé conjointement avec la LNB pour la saison 2021/2022 sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 15 février 2022 mais une difficulté technique de l'ANJ n'avait pas permis d'obtenir les résultats sur la saison de référence.

Les résultats n'étaient parvenus au délégué intégrité qu'en décembre de la saison 2022/2023.

4.1 Au cours de la saison 2023/2024, conjointement avec la LNB, il a été décidé de procéder à deux périodes de contrôles et ce tant par croisement de paris en ligne que réseau physique :

- Sur la saison 2022/2023, nouveau croisement suite au retour du dernier contrôle, pour la période du 1er avril au 30 juin 2023, acteurs concernés : le corps arbitral HN (soit près de 80 acteurs) → aucun retour positif du contrôle effectué ;
- Sur la saison 2023/2024, pour la période du 15 août au 31 décembre 2023, acteurs concernés : arbitres HN, Agents Sportifs, joueurs-es – présidents – entraîneurs principaux et assistants – correspondants intégrité – joueurs sous contrat aspirant stagiaire / convention de formation Betclic, Pro B, LFB, LF2 et NM1, correspondants intégrité clubs, membres Comité Directeur FFBB/LNB, membres Assemblée Générale LNB, salariés FFBB/LNB (soit près de 2321 acteurs).

→ Les résultats du croisement de fichiers obtenus, ont mis en exergue que des acteurs de compétitions avaient effectué des paris sportifs en ligne et en réseau physique sur la discipline du Basketball avec près de 82 retours positifs.

Des procédures disciplinaires ont été engagés auprès des Commissions disciplinaires compétentes (FFBB/LNB) et des courriers de rappel à la réglementation ont été adressés à certains acteurs en fonction de critères retenus par les instances FFBB et LNB.

Par ces nouvelles actions, avec l'extension du champ de contrôle tant sur la période, sur le type de paris (en ligne et/ou réseau physique), que sur les acteurs, la Fédération continue de renforcer les actions sur la thématique des paris sportifs afin de préserver l'intégrité des compétitions basket.

4.2 D'autres croisements de fichiers ont été sollicités par le délégué intégrité auprès de l'ANJ en « one shot » au cours de la saison afin d'effectuer des contrôles sur des compétitions faisant l'objet d'une surveillance ou attention particulière en lien avec l'ANJ et la FIBA.

## 5. Paris sportifs et redevances

Le présent rapport revient sur la saison 2023/2024. En termes de paris sportifs et de redevances, cela englobe donc les trimestres suivants : Trimestre 3 et Trimestre 4 de 2023, et les Trimestre 1 et Trimestre 2 de 2024.

Sur la saison 2022/2023, une augmentation du total des mises et de la redevance LNB/FFBB (supérieure aux saisons précédentes) avait été constatée.

A compter de la saison 2023/2024, le calcul de la redevance FFBB/LNB et les pourcentages ont évolué prenant en considération les compétitions concernées et non la mise totale sur les compétitions.

Pour cette saison 2023/2024, on constate :

- Une augmentation du total des mises et de la redevance LNB et FFBB est constatée ;
- La FDJ demeure l'opérateur majeur avec 39 % des mises (pour rappel 52% en 2020-2021 ; 42% en 2021-2022 ; 37% en 2022-2023)

➔ Retour sur la saison en chiffres :

- Total des mises : 60 646 k€
- La FDJ est l'opérateur majeur, elle représente 39% des mises
- Redevance FFBB/LNB (1ère et 2ème division masculine professionnelle) : 572 k€
- Répartition de la redevance : LNB = 501 k€ et FFBB 71 k€
- Redevance FFBB (autres compétitions) : FFBB 116 K€

**6. Prospectives pour 2024/2025**

Dans la continuité des travaux conjoints, la FFBB et la LNB poursuivent le renforcement du réseau des référents intégrité des clubs auprès des clubs de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> division masculine professionnelle, NM1, LFB et LF2 ainsi que des diverses sensibilisations auprès de l'ensemble des acteurs.

Il est à appréhender un renforcement de la sensibilisation liée aux paris sportifs et à la lutte contre la manipulation des compétitions au sein des centres de formation des clubs.

Ces engagements s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale et du contrat de délégation signés avec le ministère des Sports.

Dans le prolongement des derniers croisement effectués, de nouveaux croisements seront effectués afin qu'à terme plus aucun retour positif ne puisse être remonté.

La FFBB continuera son engagement aux travaux sur la thématique des paris sportifs avec l'ensemble du mouvement sportif (ministère des Sports, ANJ, FIBA) et de surcroît au sein de la plateforme nationale de lutte contre la manipulation des compétitions sportives.

Enfin, en fonction de l'évolution de la nouvelle liste sport et de l'émergence du 3x3, la liste sport et à nouveau susceptible d'évoluer d'autant qu'un bilan devrait intervenir d'ici le dernier trimestre 2024.

Je tiens à remercier les services dédiés pour leur compétence, implication, confidentialité et concours dans la mission fédérale des paris sportifs.

**6.8. JIG / MIG (Stéphanie PIOGER)**

Au sortir de deux saisons tronquées par l'épidémie de Covid-19, qui avait fortement impacté l'activité, le Groupe de travail JIG-MIG avait été amené à faire évoluer le dispositif dès 2021/2022, afin de mieux prendre en considération les attentes des JIG et de leurs clubs employeurs. Pour la saison 2022/23 – et c'était l'engagement que nous avions pris dans le Rapport d'activité 2021/22 –, il nous fallait développer désormais une approche plus qualitative que quantitative, pour mieux accompagner nos joueuses et nos joueurs.

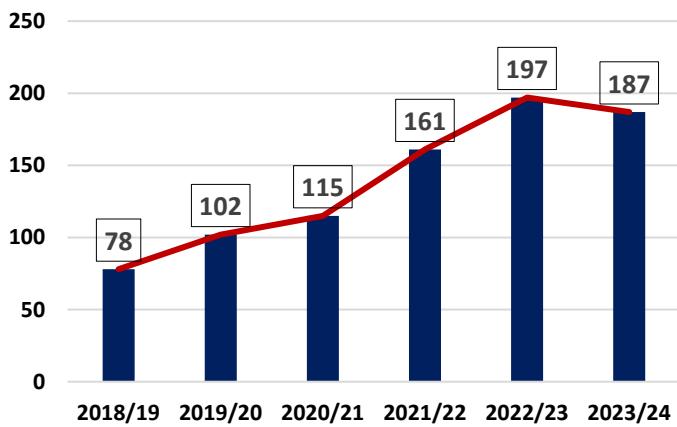
La saison 2023/24 s'inscrit dans la continuité.

**Concernant la saison 2023/2024 :**

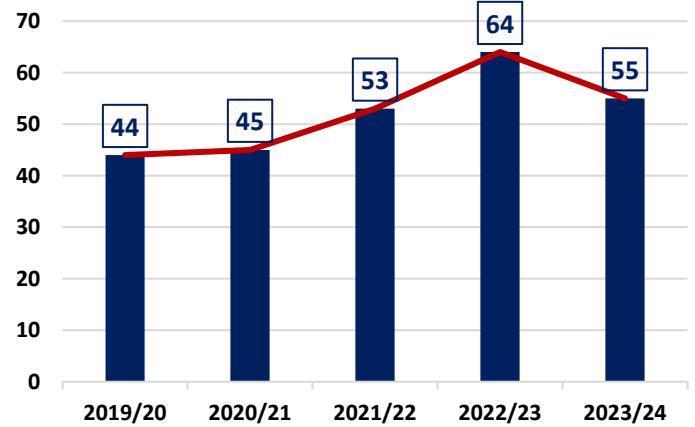
Pour la première fois depuis le lancement du dispositif, cette dernière saison de la mandature marque une légère baisse du nombre de JIG. En effet, ce sont 187 JIG qui ont été embauchés par nos clubs CF/PN au cours de la saison 2023/24 (-4 % par rapport 2022/23).

En outre, il est nécessaire de noter que le nombre de clubs qui emploient au moins 1 JIG diminue aussi (- clubs par rapport à la saison 2020/21 arrêtée prématurément en raison de la crise sanitaire).

### Evolution du nombre de JIG depuis la création du dispositif



### Evolution du nombre de clubs employeurs de JIG



Cependant, toutes les ligues régionales (à l'exception de la Ligue de Bretagne) comptabilisent au minimum 5 JIG, ce qui démontre l'ancrage du dispositif dans nos territoires. Pour cela, et malgré une charge de travail de plus en plus conséquente en raison du nombre croissant de JIG, je remercie les IRFBB avec qui nous travaillons en étroite collaboration et qui constituent un maillon essentiel du dispositif JIG/MIG.

S'il reste piloté au niveau fédéral, il se veut au bénéfice des clubs, des territoires et bien sûr, des joueurs/euses. L'évolution des JIG et des missions d'intérêt général doivent servir le développement du territoire, il est donc logique qu'au travers des IRFBB, nos ligues constituent le partenaire privilégié.

Ligue	Nb JIG
ARA	37
BFC	7
BRE	2
CVL	6
GES	12
HDF	28
IDF	16
NAQ	16
NOR	38
OCC	9
PDL	6
SUD	10
<b>TOTAL</b>	<b>187</b>

A l'instar des dernières saisons, plus de 3 JIG sur 4 sont des joueuses. Boosté par la NF1 (62% des JIG), nous ne pouvons que nous féliciter que ce dispositif permette à des femmes de disposer d'un véritable contrat de travail de joueuse de basket professionnel (attention cependant aux risques juridiques et sociaux relevés par la Commission de Contrôle de Gestion dans son dernier rapport, et dans son étude des contrats de travail) et de participer au développement des activités de leur club.

Division	Nb JIG
NF1	116
NF2	26
NF3	9
NM2	1
NM3	33
Prénat.	2
<b>TOTAL</b>	<b>187</b>

Malgré ces chiffres en baisse, les voyants semblent rester au vert.

Toutefois, le bilan relatif à la formation des JIG reste néanmoins mitigé. Seulement 41% d'entre eux ont validé la formation obligatoire. Si le développement d'une approche qualitative

nécessite de suivre individuellement chaque joueur/euse, il nous sera nécessaire d'approfondir cet accompagnement. Des pistes de réflexion sont en cours.

Car l'objectif de cette formation adaptée et individualisée est de mettre en pratique les connaissances acquises en réalisant des Missions d'Intérêt Général (MIG). Celles-ci ont fait l'objet d'une analyse par le Groupe de travail.

Les 185 MIG qui ont été déclarées portent sur 164 JIG (près de 9 JIG sur 10).

Logiquement, on retrouve beaucoup de missions en rapport avec les formations dispensées et/ou l'encadrement des équipes. En s'inscrivant plus globalement dans la politique de la FFBB, il est nécessaire qu'avec les clubs et les JIG, nous développions ces missions pour les orienter vers des actions en collaboration avec les partenaires locaux des clubs (Collectivités, ...).

Type de MIG	Nombre
<b>Autres MIG* :</b>	<b>98</b>
- <i>Encadrement/Entraînement</i>	71
- <i>Basket Ecole</i>	9
- <i>Arbitrage / OTM</i>	2
- <i>Soutien scolaire</i>	3
- <i>Hors Basket</i>	13
<b>3x3</b>	<b>13</b>
<b>Camps de basket</b>	<b>35</b>
<b>Basket inclusif</b>	<b>27</b>
<b>Basket santé</b>	<b>9</b>
<b>CGB</b>	<b>1</b>
<b>BaskeTonic</b>	<b>1</b>
<b>Basket entreprise</b>	<b>2</b>
<b>TOTAL</b>	<b>185</b>

### **Concernant la saison 2024/2025 :**

Notre discipline a rayonné lors des Jeux Olympiques. Cette saison 2024/2025 amorce le début d'une nouvelle olympiade, celle de l'héritage des Jeux de Paris 2024. L'afflux de jeunes et nouveaux licenciés est là. Il faudra, par conséquent, avoir la capacité de les accueillir. Si nos clubs font face à des contraintes en termes d'infrastructure, d'encadrement et/ou de financement, nous sommes convaincus que les JIG se présentent comme une réponse à leurs difficultés.

Les JIG d'aujourd'hui peuvent être les techniciens, les arbitres, les OTM ou les dirigeants de demain. Néanmoins, il est indispensable que nous (fédération et organes déconcentrés) puissions les accompagner dans cette démarche. Cette saison 2024/2025 sera alors celle du bilan de la dernière olympiade, un bilan qui nous permettra ensuite d'établir une nouvelle feuille de route. Le chemin est encore long, mais les évolutions que nous constatons nous confirment le bien-fondé du projet et la nécessité de le développer plus encore.

## **6.9. Comité d'Ethique (Cathy GISCOU)**

### **7. La Charte Ethique et le Comité Ethique**

Depuis l'adoption de la Charte Ethique lors du Comité Directeur du 12 juillet 2018 (en application de la Loi n°2017-261 du 1<sup>er</sup> mars 2017 visant à préserver l'éthique du sport, à renforcer la régulation et la transparence du sport professionnel et à améliorer la compétitivité des clubs), celle-ci a fait l'objet de plusieurs modifications.

Une nouvelle version de la Charte Ethique a été adoptée au Comité Directeur des 26 et 27 avril 2024.

La Charte Éthique pour la saison 2024/2025 est marquée notamment par un renforcement des dispositions du Titre IV relatif au « *traitement et prévention des conflits d'intérêt* ».

Ces dernières évolutions apportées à la Charte Ethique font écho à la Loi n°2022-296 de 2 mars 2022 visant démocratiser le sport en France ainsi qu'au rapport du Comité national pour renforcer l'éthique et la vie démocratique dans le sport, co-présidé par Marie-George BUFFET et Stéphane DIAGANA.

Le Comité Éthique a également relevé que lors de la conférence de presse de la ministre des Sports du 21 mars dernier, il a notamment été annoncé un projet de Loi Héritage au lendemain des Jeux Olympiques et que dans ce cadre, une consultation sera lancée de janvier à juin 2025.

Depuis le début de la mandature 2022-2026, le Comité Ethique se compose, outre sa Présidente, de six membres dont un Vice-Président, proposés respectivement par la FFB et la LNB. En l'état, une place proposée par LNB demeure vacante. Il est à noter l'intégration de la proposition des membres à parité hommes/femmes au sein du Comité Ethique.

## **8. Activités du Comité Ethique**

### **2.1 Rencontre des comités d'éthique et du Comité de déontologie du CNOSF**

Le 4 avril 2024, s'est tenue au CNOSF la première rencontre des comités d'éthique et du Comité de déontologie du CNOSF. De nombreux représentants des comités d'éthique fédéraux étaient présents ainsi que le Président du CNOSF, Madame la ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, Madame Marie-George BUFFET (co-présidente du Comité national pour renforcer l'éthique et la vie démocratique dans le sport).

A titre liminaire, la Présidente du Comité de déontologie du CNOSF, Madame Odile PIERART, a réaffirmé le souhait du Comité du CNOSF « *de constituer la tête de réseau des comités d'éthique fédéraux* » et rappelé les objectifs de cette rencontre : promouvoir la Charte d'éthique et de déontologie du sport français et échanger sur la place et le rôle de ces comités.

Cette rencontre a permis aux comités d'éthique fédéraux d'échanger et de partager leurs expériences.

En première partie, il a été fait un état des lieux des préoccupations éthiques et de leur prise en compte par le mouvement sportif notamment par un renforcement de l'indépendance des Comités éthiques fédéraux et conférer davantage de compétences.

En seconde partie, une table ronde a mêlé témoignages et temps d'échange sur la mise en place, le rôle et le fonctionnement des comités d'éthique fédéraux ainsi que leurs préoccupations (composition, indépendance, diversité de fonctionnement, promotion de l'éthique...). Aussi, il a été question de l'utilité et de l'opportunité de **mutualiser les travaux des comités sous l'égide du Comité de déontologie du CNOSF**.

Cette première rencontre a vocation à trouver son prolongement dans l'avenir, visant à mutualiser les expériences et les réflexions, soit sous la forme renouvelée d'une journée dédiée, soit plus ponctuellement par des échanges personnalisés à la demande des différents comités fédéraux.

### **2.2 Sur l'évolution de la Charte Ethique et le renforcement du rôle du Comité Ethique**

Dans la lignée de la loi du 2 mars 2022, de la Charte Ethique du CNOSF, du rapport du Comité National d'Ethique (comprenant 37 propositions), du rapport de la commission d'enquête parlementaire qui avait pour objet « d'identifier les défaillances de fonctionnement au sein des fédérations françaises de sport, du mouvement sportif et des organismes de gouvernance du monde sportif » (rapport rendu public le 23/01/2024 comprenant 62 recommandations), le Comité Ethique du basket a continué les travaux d'actualisation de sa Charte Ethique, afin de faire valoir et mettre en avant les valeurs du basket et les engagements pris plus particulièrement en matière d'éthique, de traitement et prévention des conflits d'intérêts.

Par ailleurs, il est rappelé que dans le cadre de la loi, « *le comité d'éthique est compétent pour déterminer la liste des membres des instances dirigeantes nationales et régionales des fédérations délégataires ainsi que des commissions mentionnées dans les statuts prévus à l'article L. 131-8, des ligues professionnelles et des organismes mentionnés à l'article L. 132-2 qui lui adressent une déclaration faisant apparaître les intérêts détenus à la date de leur nomination, au cours des cinq années précédant cette date et, au moyen de déclarations rectificatives, jusqu'à la fin de l'exercice de leur mandat. Il saisit la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique de toute difficulté concernant ces déclarations d'intérêts.* »

C'est dans ce sens que l'actualisation de la Charte Ethique 2024/2025 intègre de nouvelles dispositions visant à :

- Renforcer d'indépendance, la parité et le rôle du Comité Ethique,
- Veiller au traitement et à la prévention des conflits d'intérêts.

**Il est à rappeler que pour la discipline du Basket, la Charte Ethique est le seul document de référence qui s'applique à tous en la matière : FFBB, LNB, Ligues, Comités, Clubs, licenciés.**

Pour la saison sportive 2024/2025 le Comité Ethique va continuer ses travaux, et procéder à la mise en œuvre de ses nouvelles prérogatives issues de la loi pour ce qui relève du déploiement de la Déclaration d'Intérêt Particulier (DIP) à renseigner par les personnes qui y sont soumises.

### **2.3 Sur la saisine du Comité Ethique – saison 2023/2024**

Contrairement à la saison 2022/2023, durant laquelle il était fait le constat de l'absence de saisine, 9 saisines sont enregistrées en 2023/2024. Ce nombre est notamment dû :

- A l'évolution de la Charte permettant la saisine d'office du Comité Ethique de toute question/situation qui entre dans son champ de compétence et dont il aurait connaissance ;
- A une reconnaissance de la place et de l'importance du Comité Ethique pour la discipline du Basketball.

Tableau récapitulatif des dossiers traités par le Comité Ethique, pour la saison 2023/2024 :

Nombre de dossiers	Saisine d'office du Comité Ethique	Saisine FFBB	Saisine LNB	Saisine CD/LR	Saisine Club
<b>9</b>	4	1	2	1	1

⇒ sur 9 dossiers, au regard des éléments portés à sa connaissance, le Comité Ethique a pris 3 décisions transmettant le dossier aux instances disciplinaires compétentes (FFBB/LNB).

**Sur la saisine d'office, les faits étaient relatifs :**

- A des incidents survenus lors de rencontres de Championnat ;
- A un comportement contraire à la Charte Ethique et la réglementation fédérale ;
- Au port d'équipements sportifs ;
- Aux assurances fédérales.

## Par ailleurs, le Comité Ethique a également été saisi par :

- Un club affilié et engagé dans les compétitions organisées par la LNB concernant l'équité sur l'application de la Convention Collective du Basket Professionnel sur le congé de naissance et de paternité ;
- Le Président d'une Ligue régionale sur les agissements d'un club lors d'une rencontre ;
- Le Président de la LNB à deux reprises concernant des comportements inappropriés lors de rencontres organisées par la Ligue.

Enfin, le Président de la FFBB a saisi le Comité Ethique afin de solliciter son avis sur **une étude de conflits d'intérêts potentiels** concernant les votants et candidats au Comité Directeur de la FFBB et ce, en vue des élections fédérales qui se tiendront en décembre 2024.

A la suite de cet avis, le Comité Ethique a notamment pu constater la prise en compte par la FFBB d'une évolution statutaire adoptée par l'Assemblée Générale Extraordinaire consultée à distance entre le 16 et le 18 avril 2024 de l'article 13.2.III des statuts mettant en exergue que pour la prochaine mandature sont incompatibles avec la qualité de membre élu du Comité Directeur : « *l'appartenance au personnel salarié de la Fédération, de ses filiales, des Comités Départementaux/Territoriaux, des Ligues Régionales et de la LNB* ».

## Travaux du Comité Ethique et prospective 2024/2025

Dans le prolongement des travaux en cours, il est à noter que le Comité Ethique va notamment, au cours de la saison 2024/2025, publier la liste des personnes qui devront procéder à la Déclaration d'Intérêts Particuliers (DIP) et procéder au déploiement/à la mise en œuvre de cette déclaration.

Outre les dossiers et saisines qui lui seront adressés, le Comité Ethique va avoir en charge le traitement des DIP ce qui représente près de 700 déclarations afin de veiller à préserver l'éthique de la discipline et les conflits d'intérêts.

Étant rappelé que la DIP n'est pas une déclaration de patrimoine pour les personnes assujetties.

Afin de renforcer les missions dévolues au Comité Ethique, une page internet dédiée va être consacrée sur le nouveau site internet fédéral visant à renforcer sa visibilité et publier les contenus/productions du Comité Ethique.

En lien avec les informations susmentionnées des productions sont en cours visant à renforcer l'éthique pour notre discipline par la réalisation de guides/informations/recommandations à destination des acteurs de la famille du basketball.

Enfin, le Comité Éthique du Basket restera attentif aux propositions à venir qui pourraient impacter les travaux 2024/2025 en cours, notamment avec le projet de loi « Héritage ».

Je tiens à remercier les membres du Comité Ethique de leur engagement à répondre sans détours à cette mission, au regard des enjeux d'éthique et d'intégrité dont la croissance est perfectible.

## 7. Délégation 3x3

### 7.1. Vice-Présidence (Nathalie LESDEMA)

La 2<sup>ème</sup> participation du 3x3 aux Jeux Olympiques aura été la bonne.

Le 3x3 a obtenu sa 1<sup>ère</sup> médaille ; ce résultat, qui est le fruit du travail de Karim SOUCHU, de son staff et de ses joueurs, est aussi celui du basket français et de tous ceux qui œuvrent au développement du basket 3x3 sur le territoire national.

La Délégation 3x3, que j'anime avec grand plaisir, a contribué depuis plusieurs années au développement de la pratique et sur l'année 2024, elle a œuvré pour que nos joueuses et joueurs de haut niveau puissent performer dans les meilleures conditions.

Cette saison, tous les chiffres du développement sont au vert : ont été organisés 1 300 tournois Opens Start et 1 425 tournois sur la compétition de clubs, 19 tournois internationaux dont une Pro league qui a réuni les 4 demi-finalistes des jeux Olympiques.

Les officiels désignés ont été sollicités sur tous les tournois nationaux et internationaux avec des performances d'une qualité qu'il faut souligner. Ce résultat est celui d'un travail transversal performant entre la délégation Formation et Emploi, dont la CFO et la délégation 3x3.

Le circuit Open Plus, fer de lance de notre développement, a été un succès : participation des équipes et qualité des organisations.

L'Open de France, programmé à une date tardive du fait des Jeux, a lui aussi été un succès.

L'enthousiasme généré par les tournois olympiques de basket 3x3, doit désormais nous porter pour accélérer le développement de cette belle discipline.

Nous devons être prêts à faire face à ce défi magnifique.

Comme, depuis toujours, cela ne se fera pas sans l'aide des clubs, comités et ligues avec lesquels nous travaillons main dans la main pour porter haut les couleurs du basket 3x3.

### 7.2. Contribution du Pôle (Jérôme PRIGENT)

#### TOURNOIS

Légère augmentation du nombre de tournois Open Start (1301) et d'équipes participantes.

Chaque région et chaque département sont désormais concernés par le basket 3x3 ; en 2025, nous devrons aider un maximum de clubs à organiser un tournoi.

#### **Opens Start**

- Aide aux structures pour l'homologation
- Gestion de toutes les homologations sur le territoire, à travers la plateforme 3x3 FFBB
- Accompagnement des organisateurs homologués
- Accompagnement de tous les types de structures pour l'utilisation de l'Event Maker, l'organisation et la gestion sportive
- Traitement statistique des tournois
- Rédaction d'articles pour la plateforme 3x3 et le magazine FFBB

- Aide aux joueurs pour la création de profils FIBA et la prise de licences ou Pass 3x3
- Gestion et suivi des envois d'aide au développement aux organisateurs d'Open Start.

### **Opens Plus Access**

- Répartition géographique des Opens Plus Access de la Superleague pour que chaque comité soit lié à un Open Plus
- Gestion globale des Opens Plus Access avec l'ensemble des comités (suivi, relances, aides à l'homologation, travail pédagogique, gestion sportive, intervention dans les comités, etc.)
- Lien téléphonique constant avec tous les organisateurs
- Gestion des équipes qualifiées sur les Opens Plus Access pour assurer leur participation à l'Open Plus
- Lien entre les organisateurs Opens Plus Access et les organisateurs Opens Plus
- Rédaction d'articles pour la plateforme 3x3 et le magazine FFBB

### **Opens Plus Juniorleague et Superleague**

- Adaptation et modification des règlements.
- Rédaction des cahiers des charges et de l'appel à candidatures
- Traitement des candidatures et création du calendrier
- Réunion avec les organisateurs retenus
- Visite sur site pour les nouveaux organisateurs retenus et les nouveaux lieux
- Accompagnement annuel des organisateurs sur l'ensemble des process (organisation générale, gestion sportive, marketing, sélection des équipes, gestion des prestataires, etc.)
- Accompagnement et formation des nouveaux organisateurs à l'Event Maker
- Gestion matérielle des tournois (répartition des terrains et buts de Basket, du matériel de communication, du textile, etc)
- Achat et gestion des tenues joueurs et officiels pour tous les tournois du circuit
- Formation et gestion des Managers d'organisation
- Gestion des officiels
- Gestion de la sélection des équipes (cut, paiement, roster) et du classement des équipes
- Réunion et travail avec les partenaires et prestataires FFBB
- Présence du pôle 3x3 sur chaque Open Plus
- Evaluation en visio individuelle post-événement pour chaque organisateur
- Rédaction d'articles pour la plateforme 3x3 pour chaque Open Plus
- Réunion de Débriefing avec les organisateurs
- Réunion de Débriefing avec les managers d'organisation
- Réunion de Débriefing avec les officiels
- Echanges avec les joueuses et joueurs pour recueillir leurs impressions sur le circuit

### **Open de France Juniorleague et Superleague**

- Adaptation et modification des règlements
- Gestion sportive de toute la compétition
- Gestion et accompagnement des équipes (cut, transport, hébergement, tenue, etc...)
- Gestion du tournoi (poules, programmes, règlements, traitement des licences et certificats médicaux)
- Gestion des activités et animations avec création de planning (Entrainement, compétitions)

- Gestion de l'équipe gagnante qualifiée pour le Master
- Suivi des désignations des Refs et des marqueurs et gestion de leurs déplacements
- Gestion logistique en lien avec le service évènementiel
- Gestion protocoles (remises, présentations, remettants)
- Relation avec la structure d'accueil

## **TOURNOIS INTERNATIONAUX**

### **Master & Women's Series de Marseille :**

- 29 mai au 1<sup>er</sup> juillet- Organisateur Oreca et FFBB

### **Challenger & Women's Series :**

- 14 au 16 juin – Clermont-Ferrand – Organisateur CD 63
- 20 au 23 juin - Orléans – Organisateur Ligue CVL
- 9 au 12 juillet – Bordeaux – Organisateur Ligue NAQ

Accompagnement des organisateurs au quotidien dès le début de la saison à travers :

- La compréhension et l'application du cahier des charges
- La collaboration avec les services fédéraux (Communication, Boutique etc.)
- L'accompagnement logistique, sportif et marketing.
- Le lien avec la FIBA (validation des éléments logistiques, sportifs et marketing)
- La mise à disposition et la mutualisation de matériels

L'ensemble des organisateurs a participé à plusieurs visio-conférences avec le pôle afin de fluidifier les organisations.

Présence de 2 personnes sur chacun des évènements pour accompagner les organisateurs.

### **Lite Quest**

- 24 février – Beauvais – Organisateur FFBB
- 13 avril- Saint Denis- Organisateur Sport Event Corporation
- 18 mai- Le Mans- Organisateur NK Camp
- 8 et 9 juin – Dinan – Organisateur Dinan Basket Samsonnais
- 29 et 30 juin – La Réunion – Organisateur Ligue de la Réunion
- 1<sup>er</sup> juillet – Nort S/ Erdre – Organisateur Open de l'Erdre

Présence sur tous les Lite Quest du territoire pour aider les organisateurs, gérer et accompagner le secteur des officiels.

Chaque organisateur a bénéficié d'un accompagnement individuel en amont de l'évènement pour fluidifier l'organisation.

## PRO-LEAGUE HOOPS FACTORY EDITION

Pour la première fois, un circuit professionnel mixte a été organisé en France pendant la période hivernale. Trois étapes et une finale dans les Hoops Factory de Lille et Toulouse ont rencontré un vif succès. Des tribunes pleines, un niveau de jeu très élevé qui a fait de notre circuit mondial, selon la FIBA, le plus relevé de 2024.

Les 4 équipes masculines demi-finalistes des Jeux de Paris 2024 ont participé à notre Pro League FFBB.

Pour la première fois, ce circuit, complété d'équipes privées, a été organisé avec des équipes venues d'Europe et d'Afrique.

Ce circuit a permis à nos collectifs de se préparer pour les Jeux pour les filles et pour les TQO, avec la qualification obtenue, pour les garçons.

Toutes les équipes ont loué l'organisation et sont prêtes à revenir pour une nouvelle édition en 2025.

### Détails de l'activité :

- Prise de contact avec des équipes masculines et féminines partout dans le monde.
- Relances régulières et informations aux équipes intéressées par le circuit.
- Création et rédaction d'un règlement et d'un cahier des charges destinés aux équipes.
- Etude et signature du contrat avec la FIBA.
- Construction du circuit, choix des dates et organisation des programmes de chaque stop
- Organisation technique des stops sur le terrain central
- Travail sur les visas et autorisations pour l'accueil des équipes Africaines.
- Accueil des équipes et organisation du technical meeting FIBA à l'hôtel des joueurs.
- Désignation et gestion des officiels (réfs et marqueurs) pour les 4 stops.
- Accompagnement des équipes sur la durée de la compétition.
- Contacts avec la FIBA pour le règlement des fee.
- Contacts avec la FIBA pour l'organisation, la supervision et le paiement des prize money aux équipes masculines.
- Organisation et accompagnement des équipes vainqueurs d'étapes et de la finale après l'obtention de wild cards sur les challengers et le master de Marseille.
- Débriefing avec les équipes après chaque stop.

## FORMATION

La formation est toujours un des axes les plus importants pour le développement du basket 3x3. La délégation 3x3 a cette année encore, participé à la construction, la mise en place et le suivi de ces formations en collaboration étroite avec le pôle formation.

### Détails de l'activité du pôle sur la partie formation :

- Développement et évolution de plusieurs modules E-learning : organisateur de tournoi, manager d'organisation, quizz, etc...
- Formation sur site des organisateurs de tournois sur 2 jours à Eaubonne.
- Accompagnements et désignations des marqueurs sur les tournois FIBA sur le territoire national en prévision des Jeux Olympiques.

- Gestion et suivi annuel des Managers d'organisation (réunion, directives, évaluations, etc.).
- Construction d'un module de formation pour les enseignants de la ville de Paris.

### **7.3. Commission 3x3 (Mickael LEBRETON)**

Cette année, pour la troisième fois lors du weekend de l'ascension à la Hoops Factory de Lille nous avons organisé la 3ème édition des finales de la coupe de France entreprises 3x3. Cette saison, et c'est la nouveauté, 6 comités ont organisé une phase qualificative pour la phase régionale. Ce développement de la compétition par 6 de nos comités doit servir d'exemple pour beaucoup d'autres en 2025.

190 équipes ont participé à cette compétition désormais nationale. 16 se sont qualifiées pour jouer la phase finale à Lille qui s'est, comme la saison dernière, déroulée dans une très bonne ambiance. L'objectif est désormais de se servir de la notoriété de cette compétition pour proposer d'autres produits et animations aux entreprises pour la prochaine saison.

#### **Détails de l'activité :**

##### **OPEN DE DEPARTEMENTS ET OPEN PLUS DE LA COUPE DE FRANCE 3x3 ENTREPRISE :**

- Adaptation du règlement incluant les ligues et les comités : phases de qualifications & phase finale
- Gestion et accompagnement des comités qui ont organisé un tournoi
- Accompagnement des ligues pour l'organisation de leur Open Plus régional : gestion sportive
- Réunion globale et individuelle de préparation avec chaque ligue
- Création du cahier des charges 2024
- Réunions (2 globales et une individuelle) avec les Hoops Factory et The One Ball
- Commande / réception / distribution matériels (chasubles)
- Accompagnement des 3 Hoops Factory pour l'organisation de leurs tournois
- Présence et aide à l'organisation sur les tournois de qualification Hoops Factory (Paris)
- Organisation de la phase finale régionale de la ligue Ile de France par le pôle 3x3

##### **FINALE COUPE DE FRANCE 3x3 ENTREPRISE LILLE 2024**

- Adaptation et modification du règlement.
- Gestion et inscription et suivi des équipes de ligue qualifiées
- Gestion et inscription des équipes qualifiées Hoops Factory
- Recherche et gestion des prestataires (DJ / Speaker / Photographe / Vidéaste / coach / traiteur)
- Commande / réception / distribution matériels (T-shirts, coupes, médailles)
- Gestion sportive de toute la compétition (phases de qualification + finale)
- Gestion et suivi des équipes (transports, accueil, hébergement, restauration...)
- Gestion des protocoles (remises, présentations, remettants)
- Gestion des animations (gestion speaker, concours de shoot par équipes, gestion coach)

## Plateforme 3x3 FFBB

La plateforme 3x3 continue d'être un axe de développement majeur sur le territoire, la simplification du processus permet à tout type d'organisateur d'accéder facilement à la demande d'homologation de son tournoi.

Les applications 3x3 FFBB n'existent plus, elles ont été supprimées des Stores. Seule la plateforme 3x3 et le site internet sur mobile existent actuellement.

Le Pôle 3x3 continue de gérer et de valider les demandes d'homologations reçues des territoires, de créer des articles, notamment sur la Juniorleague et la Superleague. Des nouveaux documents sont ajoutés et mis à jour dans l'onglet « Organiser un Open » afin de permettre aux organisateurs de retrouver tout type de document nécessaire à leurs organisations. La partie « Compétitions », regroupant toutes les offres 3x3, est constamment mise à jour (ajout des nouveaux cahiers des charges, règlements, etc.)

Cette année encore, le nombre d'homologations a atteint un record sur la plateforme 3x3 FFBB.

En accord avec le SI, et pour donner suite à la décision de ne plus travailler avec le prestataire NETCO, la plateforme a connu peu d'évolutions majeures sur la saison 2023/2024, uniquement un service de maintenance assuré avec le SI :

- Mise en place des nouveaux Pass pour la saison 2024-2025
- Création d'un onglet dédié à la Pro League, avec les actualités, le programme et les résultats ainsi que les statistiques.

Un nouveau cahier des charges fonctionnel a été travaillé sur la saison 2022/2023 afin de créer une nouvelle plateforme 3x3, liée au nouveau site FFBB. L'idée est de s'inspirer du modèle proposé par la FIBA, permettant une mise en valeur plus importante des produits 3x3 (Superleague, Juniorleague, Compétition de Clubs, Coupe de France Entreprise, Ranking National, Journée Nationale du 3x3, Pro League, etc.). La correction de problèmes récurrents sur la plateforme fait aussi partie des enjeux de cette refonte. Le cahier des charges est retravaillé actuellement pour être transmis au SI afin de « prioriser » les changements et les créations à faire.

L'objectif est d'avoir cette plateforme fonctionnelle durant la saison 2024/2025.

## RANKING NATIONAL

La réflexion sur la création du ranking national 3x3 FFBB a continué sur la saison 2023/2024, et a fait l'objet de nombreuses réunions, ateliers, en lien avec le Service Informatique et des élus de la Commission 3x3 rattachés au projet.

A l'image du tennis, il doit permettre aux joueuses et joueurs de s'évaluer entre eux, et de s'investir sur les tournois pour monter au classement.

La mise au point de ce ranking national est une priorité pour 2025.

## OFFICIELS 3X3

Poursuite du développement et de l'organisation opérationnelle des officiels 3x3.

Bilan de la saison : 5 refs FIBA 3x3 et des marqueurs qui ont participé au tournoi Olympique.

Concernant les managers d'Organisation, 25 déjà formés en début de saison (nombre jugé suffisant) se sont recyclés en visio, condition indispensable pour être désigné sur la Superleague et Juniorleague.

L'ensemble des Opens Plus de la Juniorleague et de la Superleague a été couvert. Le niveau de connaissance et d'expérience de ces derniers ne cesse de progresser chaque saison.

Leur rôle est plébiscité par les organisateurs lors des réunions de débriefing.

## **COMPETITION DE CLUBS**

Cette année, la compétition de clubs 3x3 a continué son développement dans les territoires. 59 comités ont organisé des séries de département pour un total de 1 425 tournois, ce qui constitue un record.

Cette compétition est très importante, notamment pour les plus jeunes. Elle est, l'entrée dans l'activité de nos jeunes U13 et U15. Elle garde le club au cœur du développement du 3x3. Tout au long de la saison, nous accompagnons les comités pour les aider à se lancer et à organiser la compétition.

### **Détails de l'activité :**

Répartition territoriale des organisations :

- Comme pour chaque début de saison, nous avons organisé des visio-conférences avec l'ensemble des ligues et des comités afin de présenter la compétition de clubs et répondre aux questions des territoires.
- Ces visio-conférences sont toujours un temps d'échange précieux au sujet des problématiques rencontrées sur le terrain et un partage d'expérience entre le pôle et les référents 3x3 de comités.

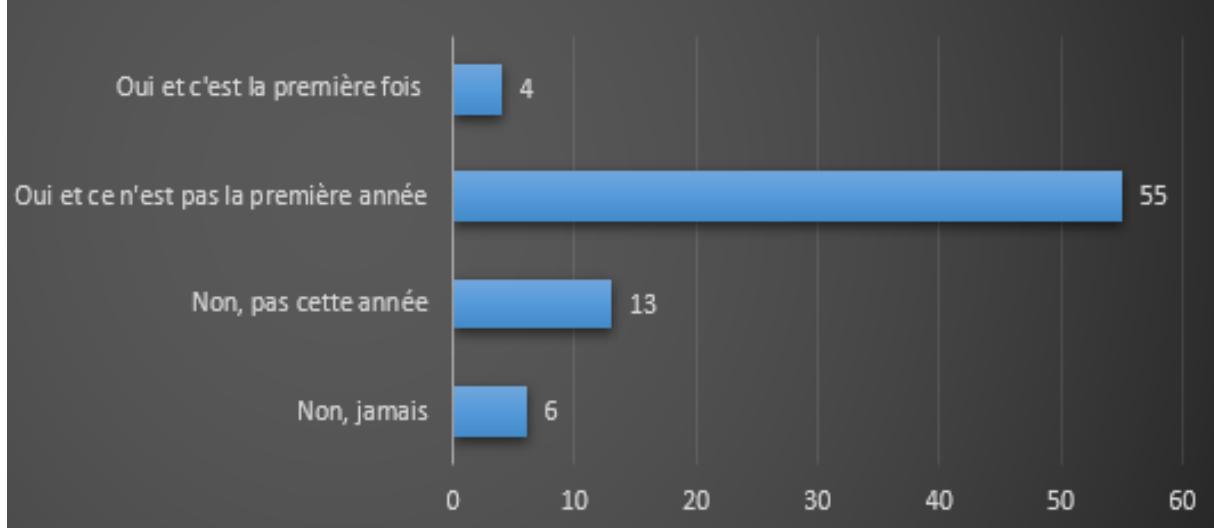
Tout au long de la saison sportive, nous avons :

- Répondu à l'ensemble des questions des comités organisateurs
- Accompagné les organisateurs sur la gestion de FBI et de l'Event Maker
- Relancé les comités non impliqués dans la compétition afin de les encourager à se lancer.

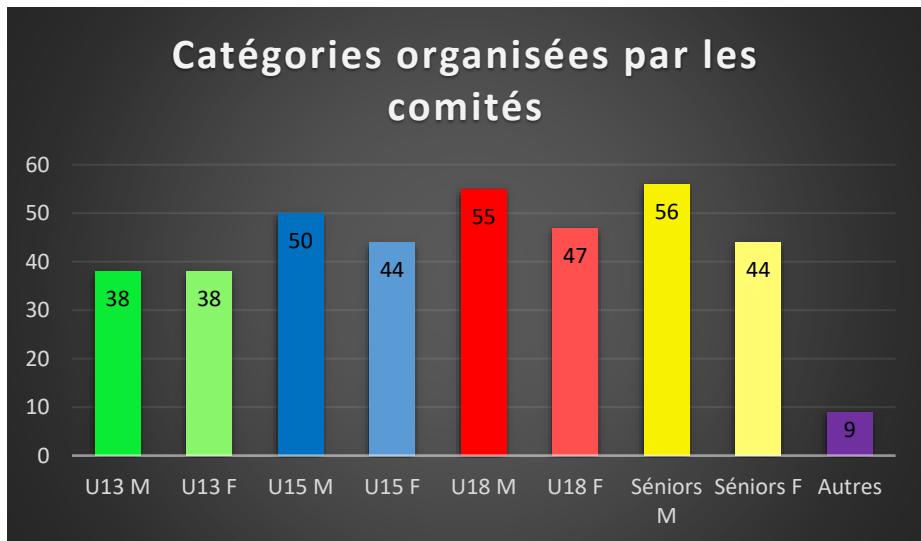
## TABLEAU DES ORGANISATIONS :

ARA	BFC	BRE	CVL	GES	HDF	IDF	NAQ	NOR	OCC	SUD	PDL
Nombre de Comités											
11	7	4	6	9	5	8	12	5	10	6	5
Nombre de Comités ayant répondu au questionnaire											
9	6	4	5	9	4	7	11	4	9	5	5
78 retours de comités sur 88 soit <b>89%</b> de taux de participation											

## Avez vous organisé les Séries cette saison ?



## TABLEAU DES CATEGORIES D'AGES :



## MISSIONS TRANSVERSES

### Détails de l'activité :

- Animation de la commission fédérale 3x3.
- Collaboration avec la FFSU pour le développement du 3x3. Participation à l'organisation de la finale des championnats de France universitaire. Aide au développement dans les ligues avec des réunions en visio. Aide sur le terrain avec la gestion de deux tournois universitaires pour la Ligue Ile de France.
- Collaboration avec l'UNSS pour le développement du 3x3 et l'organisation de tournois. Création de documents pour aider au développement de la pratique. Accompagnement du tournoi du Perreux sur Marne pour la semaine Olympique : 450 participants de CM2.
- Accompagnement pour la mise en place et le suivi de la semaine Olympique et de la journée Olympique : gestion des tournois, création de documents et aide aux organisateurs.
- Réunions d'accompagnement sur les sujets développement 3x3 et utilisation des outils avec les structures fédérales et les clubs.
- Organisation d'animations au Sénat, au ministère de l'Éducation Nationale.
- Organisation du tournoi Juniorleague 3x3 NBA à Coubertin (Paris) dans le cadre du NBA Paris Game.
- Organisation des Fast-Tracks à l'INSEP (Paris)
- Accompagnement d'évènements aux halles de Paris (Play in), à la porte de Versailles (Paris Games week), à la Défense Arena (Aux Jeux Streamers), à Dijon (Gold coast).
- Organisation de tournois dans les pôles France et les camps d'entraînement.
- Organisation d'animations à la Villette et sur la place de la Concorde pour les jeux Olympiques.
- Gestion annuelle des bugs informatiques de la plateforme 3x3 en lien avec le service informatique
- Réponse aux appels et mails quotidiens
- Gestion annuelle de la location du terrain 3x3 et du but de basket 3x3 FFBB
- Gestion annuelle de prêt de matériel 3x3 aux structures FFBB